VOLUME XXVIII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 17 JUILLET 1940 — NUMERO 11

Canada $2.00
Etats-Unis $2.50
Europe $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, Ltd.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Les célibataires de 21 ans seront les premiers appelés

La loi de mobilisation limitera les exceptions au strict minimum

OTTAWA — La première classe de conscrits qui sera appelée sous les armes en vertu de la loi de mobilisation, en se basant sur l'enregistrement national du mois d'août, sera celle de célibataires, a déclaré M. Gardiner. La loi de mobilisation limitera les exemptions au strict minimum. Ce sont les juges de district qui classeront les hommes pour l'entrainement militaire immédiat.

Les hommes mariés et les ouvriers indispensables aux industries nécessaires, seront placés au bas de la liste. Les gens qui se marieront le ou après le 15 juillet seront considérés comme célibataires pour les fins de la mobilisation. D'après le ministre, l'enregistrement national commencera probablement le lundi 19 août.

En trois ou quatre jours

Cet enregistrement pourra se faire en trois ou quatre jours. Toutes les personnes, hommes et femmes, au-dessus de 16 ans, devront s'inscrire aux bureaux établis dans chaque subdivision électorale. Les enregistreurs locaux transmettront à la commission de mobilisation à Ottawa les noms de tous les hommes de 21 à 45 ans. Les cartes d'enregistrement seront classées par le bureau fédéral de la statistique et on en enverra un double aux autorités fédérales. Lorsqu'il s'agira de décider des exemptions, on fournira aux juges une liste des hommes susceptibles d'être exemptés, du moins au début de la mise en vigueur de la loi, car tout le monde peut éventuellement être appelé sous les drapeaux. On prend des mesures pour éviter toute influence indue.

La classification des mobilisables se fera méthodiquement. Les cartes des célibataires de 21 à 45 ans seront envoyées, par les juges locaux, à un juge en chef. Ce dernier classera les cartes des mobilisables par groupes d'âge, décidant ainsi quelles classes et quelle proportion de recrues seront appelées sous les drapeaux dans chaque province. On agira sur l'avis des autorités militaires pour déterminer le nombre de recrues appelées.

Les jeunes gens de 21 ans

On prendra tout d'abord les jeunes gens de 21 ans. Puis on procédera à l'appel des autres classes. Après cela, on pourra conscrire les jeunes gens qui n'étaient pas mobilisables lors de leur enregistrement au mois d'août. Le seul tribunal militaire ayant juridiction en cette matière siégera à Ottawa. D'après le ministre, un entrainement militaire de six semaines permettra aux mobilisés de choisir entre l'enrôlement dans l'armée expéditionnaire ou dans l'armée territoriale.

Promu



Lt.-gén. McNaughton

OTTAWA — Le major général A. G. L. McNaughton, commandant de la première division canadienne en service actif, a été promu au rang de lieutenant-général. On lui a donné le commandement d'un nouveau corps d'armée britannique dans lequel se trouvent incorporées les troupes canadiennes actuellement en Angleterre.

L'enregistrement national aura lieu vers le 14 août

OTTAWA — M. Jules Castonguay, directeur général des élections, a été nommé, par arrêté ministériel, directeur de l'enregistrement national de guerre. Il aura comme adjoint M. Harry Butcher, qui le seconda aussi dans la tâche lors des dernières élections générales.

L'enregistrement national se fera vers le 14 août et durera quatre jours. Chaque homme et chaque femme au-dessus de 16 ans du Canada devra alors se présenter devant l'enregistreur local et répondre à un questionnaire en 18 articles.

Tout le système d'enregistrement de guerre se modèlera, dans une certaine mesure, sur l'inscription des votes lors d'un scrutin fédéral. Mais — contrairement au vote — l'enregistrement sera obligatoire. Il y a de fortes peines que l'on pourra infliger à ceux qui négligeront de s'enregistrer.

Le nouveau ministère des Services de guerre, relevant de M. J. G. Gardiner, dirigera l'enregistrement. Il y aura pour le moins autant de régions d'enregistrement que de districts électoraux.

Conscrits

On demandera aux hommes s'ils ont déjà eu de l'entrainement militaire et s'ils ont déjà offert leurs services pour fins militaires.

Les premiers qui seront appelés en conscription de service militaire seront probablement les célibataires entre 21 et 30 ans. Ceux qui sont en dehors de cette classe pourront s'enregistrer pour le volontariat et on espère ainsi trouver suffisamment d'éléments variés dans chaque localité pour ne pas disloquer l'industrie locale.

Il n'y aura pas d'exemptions pour les individus, mais l'appel des hommes sera retardé si leurs services sont requis de façon plus urgente ailleurs. Les exemptions temporaires seront faites par groupes plutôt que par individus.

Tous ceux qui sont appelés devront subir l'examen physique, probablement le même qu'on fait subir aux enrôlés volontaires. Les conscrits ne devront servir que pour la défense du sol, sauf ceux qui consentiron à aller outre-mer.

L'enregistrement est intitulé comme "Un estimé national des ressources humaines de la nation". On se servira des divisions électorales fédérales comme base de l'enregistrement. Chaque registrateur qui sera nommé dans chaque comté aura un assistant et deux sous-registrateurs.

Les employés de l'enregistrement recevront des salaires "raisonnables" plus leurs frais de voyage.

On croit que l'enregistrement sera terminé le 1er septembre alors que les conscrits seront appelés sous les armes.

Pour le jeûne et la prière

QUEBEC — C'est par la prière et la pénitence que nous réussirons à toucher la clémence de Dieu, affirme Son Eminence le cardinal Villeneuve, dans la lettre circulaire qu'il adresse au clergé du diocèse de Québec. Nous avons déjà fait un appel à la prière, dit en substance Son Eminence, mais il faut ajouter la pénitence à la prière. A cet effet, il invite les fidèles à faire de vendredi prochain un jour de jeûne rigoureux au pain et à l'eau, à part le repas du midi.

Le juge Adamson à la tête de l'enregistrement

Le juge J. E. Adamson, de la cour du banc du roi, a été nommé registraire général du Manitoba pour l'enregistrement national.

André Maurois au Canada

MONTREAL — L'académicien André Maurois est arrivé au Canada vendredi. Sa femme l'y avait déjà devancé.

Alexis Léger, ancien sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, dans le gouvernement français, se trouvait aussi à bord, ainsi que sir Norman Angell, le grand auteur pacifiste, qui a écrit: La grande illusion, et M. André Géraud, le courriériste politique mieux connu sous le nom de Pertinax.

Les Officiers de l'Exécutif de l'Association d'Education du Manitoba

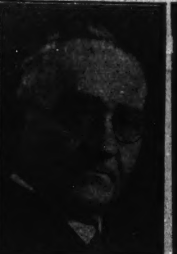


M. J.-A. Marion, président

M. Narcisse Fournier, vice-président



M. Charland Prud'homme, trésorier



M. J.-H. Daignault, secrétaire



M. Raymond Bernier, Président du Comité d'Organisation



M. Camille Fournier, président du Comité de Fonctionnement scolaire

Le mercredi 10 juillet, les membres de l'Exécutif de l'Association d'Education ont procédé à l'élection de leurs officiers. On été élus:

Président, M. J.-A. Marion.
Vice-président, M. Raymond Bernier.
Trésorier, M. Charland Prud'homme.
Secrétaire, M. J.-H. Daignault.
Président du Comité d'Organisation et Finances, M. Raymond Bernier.
Président du Comité de Fonctionnement scolaire, M. Camille Fournier.
Président du Comité d'Enquête, M. l'abbé A. d'Eschambault.



M. l'abbé A. d'Eschambault, Président du Comité d'Enquête

La Troisième République est morte

BERNE, Suisse — La France vaincue par l'Allemagne a commencé vendredi une vie nouvelle avec l'abolition de la IIIe République votée par l'Assemblée Nationale elle-même. Le maréchal Pétain est maintenant chef suprême de la nation française et conduira la France nouvelle avec un triumvirat politique composé du général Maxime Weygand, de M. Pierre Laval et de M. Adrien Marquet. Pétain va donner à la France une nouvelle constitution qui sera soumise le plus tôt possible, par plébiscite, à l'approbation de la nation française.

Comme l'a annoncé à la radio le maréchal Pétain, la France retourne à l'ancien régime provincial en vigueur sous la royauté et, si les conquérants nazis n'y mettent pas d'objection, le siège de la nouvelle administration sera à Versailles, dans le palais des anciens rois de France. Certains ministères fonctionneraient cependant à Paris. (Actuellement, Versailles et Paris sont encore occupés par les troupes allemandes).

Le message de Pétain

Dans son message à la nation française, le maréchal Pétain annonce que le capitalisme international et le socialisme international ont vécu, que le nouvel Etat français aura comme bases: le travail, la famille et la patrie.

Le vénérable chef de la France annonce aussi que l'Etat français retournera à l'ancienne distribution des provinces qui existait avant l'établissement de la République. Les trente-trois anciennes provinces françaises seront rétablies et leur administration locale sera confiée à des gouverneurs comme autrefois. (Sous la République, ces pouvoirs locaux étaient confiés aux préfets de 90 départements).

Le gouvernement Pétain se composera de douze ministres et le maréchal Pétain lui-même aura la collaboration immédiate d'un triumvirat politique. Le siège officiel du gouvernement sera à Versailles, mais l'administration de certains des ministères sera cependant centralisée à Paris, à condition que l'Allemagne, qui occupe Versailles et Paris, accepte ces dispositions.

Chacune des trente provinces restaurées aura un gouvernement militaire et une administration civile.

Heures difficiles

Le maréchal Pétain a terminé son message en disant: "Le gouvernement a déjà vécu des heures difficiles. Il a souffert récemment une nouvelle épreuve qui lui a été infligée, cette fois, par l'Angleterre qui, avec ingratitude, a attaqué la flotte française démobilisée dans ses ports, après nous avoir accusés injustement de vouloir que cette flotte passe aux mains de l'Allemagne et de l'Italie. Attaquée aujourd'hui par l'Angleterre, la France est forcée de consentir de nouveaux sacrifices. J'ai besoin de toute votre confiance".

Les pouvoirs que l'Assemblée nationale a accordés au maréchal Pétain sont les plus considérables jamais donnés à un chef d'Etat français depuis Napoléon III.

NOS RELATIONS DIPLOMATIQUES AVEC LA FRANCE

Elles ne seraient pas nécessairement rompues d'après un porte-parole de la légation de France.

OTTAWA — D'après un porte-parole de la légation de France, la rupture des relations diplomatiques entre la Grande-Bretagne et la France ne suivrait pas nécessairement la rupture des relations diplomatiques entre le Canada et la France.

La légation française au Canada est accréditée auprès d'une puissance souveraine de la même manière que l'était l'ambassade de France en Angleterre. Le poste diplomatique français d'Ottawa n'est en aucune manière sous la tutelle de l'ancienne ambassade de France à Londres.

"La légation française, a précisé ce porte-parole, représente la France et le gouvernement français".

Ces commentaires sont très significatifs sur ce que les diplomates français locaux pensent du comité national français institué à Londres par le général Charles de Gaulle. A la légation française d'Ottawa on ne reconnait d'autre gouvernement à la France que celui du maréchal Pétain à Vichy. D'ailleurs d'ici à ce que l'Angleterre reconnaisse un second gouvernement français, celui du général de Gaulle ou d'un autre, on ne déterminera pas de qui la légation française à Ottawa est le représentant officiel. Les diplomates de France n'auraient à faire de choix que s'il existait deux gouvernements reconnus dans leur pays.

Cette mise au point éclaircit la position du ministre de France au Canada, M. René Ristlelhueber, dont le statut depuis la capitulation française et la rupture des relations diplomatiques franco-anglaises donnait lieu à toutes les hypothèses.

L'évacuation des jeunes réfugiés ajournée

LONDRES — On apprend, de source sûre que le gouvernement britannique a suspendu indéfiniment l'évacuation des enfants britanniques au Canada et aux Etats-Unis.

On donne comme motif à cet ajournement indéfini l'impossibilité pour la marine de fournir des vaisseaux d'escorte aux navires qui transporteraient de nouveaux contingents de jeunes réfugiés.

Le "Pasteur" est à Halifax

OTTAWA — Le paquebot français Pasteur est en sûreté dans le port d'Halifax et y restera jusqu'à se produisent de nouveaux développements. Le contre-amiral Percy Nelles, chef de l'état-major de la marine royale canadienne, a fait une déclaration officielle à ce sujet.

Les autorités canadiennes avaient démenti plus tôt dans la journée une nouvelle de New-York disant que l'équipage français avait tenté de saborder le paquebot de 30,000 tonnes, le plus gros transport à passagers de la marine marchande de la France. Le navire qui était chargé de canons et de munitions a quitté le port de New-York sur les ordres de l'amirauté britannique.

Gouvernement de coalition au Manitoba?

Depuis quelque temps on a parlé de l'éventualité d'un gouvernement de coalition au Manitoba. La mention de l'hon. John Bracken comme successeur possible de l'hon. J. G. Gardiner, ministre de l'agriculture à Ottawa, donnait quelque consistance à la rumeur. Le premier ministre du Manitoba a laissé entendre que si la question a été soulevée, on n'en est arrivé à aucune décision. Par ailleurs, il a déclaré qu'aucune proposition ne lui avait été faite d'entrer dans le cabinet fédéral.

NOUVEAU POSTE POUR LA FLECHE

Il devient l'un des deux sous-ministres du nouveau ministère des services de guerre.

OTTAWA — Le major-général L.-R. La Flèche, ancien sous-ministre de la Défense Nationale, attaché militaire à la légation du Canada en France, et qui fut l'un des derniers à quitter la France envahie pour se rendre à Londres, reviendra au Canada pour assumer d'autres fonctions importantes. Le nouveau ministère des services de guerre, dont le titulaire est l'hon. J.-G. Gardiner, aura deux sous-ministres: le major-général La Flèche et l'hon. T.-C. Davis, nommé récemment juge en Saskatchewan. Ces deux sous-ministres entreront en fonctions aussitôt que le Parlement aura approuvé l'établissement du ministère.

Le général La Flèche fut sous-ministre de la Défense Nationale jusqu'aux remaniements ministériels de septembre dernier, alors que feu l'hon. Norman Rogers remplaçait l'hon. Ian McKenzie à la direction de l'armée. Quelques mois plus tard, le général La Flèche partait pour Paris à titre d'attaché militaire canadien auprès du haut commandement français. Il continua à garder son rang de sous-ministre et son choix comme l'un des titulaires du sous-ministre des services de guerre ne surprendra personne.

Avocat de carrière, le juge Davis se lança dans la politique en 1925, en se faisant élire député en Saskatchewan dans le comté de Prince-Albert. Il occupa divers ministères dans plusieurs gouvernements libéraux en Saskatchewan. Il fut secrétaire provincial, ministre des affaires municipales et procureur. Ce n'est que tout récemment que le ministre de la justice l'élevait à la magistrature.

Le nouveau cabinet français Laval successeur de Pétain

VICHY, France — Le maréchal Pétain a annoncé la composition du cabinet qui doit lui aider à gouverner la France et désigné M. Pierre Laval comme son premier lieutenant et son successeur éventuel. Le maréchal Pétain devient chef de l'Etat et M. Laval conserve le poste de vice-président du conseil qu'il occupait dans le cabinet Pétain, qui vient de démissionner.

Le nouveau cabinet choisi par le maréchal Pétain compte 12 ministres proprement dits et trois secrétaires d'Etat à la défense.

Le général Maxime Weygand demeure ministre de la défense. Le général Louis Colson, chef d'état-major de l'armée, devient secrétaire d'Etat à la guerre, l'amiral Jean Darlan, secrétaire d'Etat à la marine, le général Bertrand Pujo, secrétaire d'Etat à l'aviation: tous trois relèvent du ministre de la défense, le général Weygand.

M. Adrien Marquet demeure ministre de l'intérieur.

Les autres membres du cabinet sont: MM. Paul Baudoin, ministre des affaires étrangères; Yves Bouthillier, ministre des finances; Raphael Alibert, ministre de la justice; Jean Ybarnégaray, ministre "de la jeunesse et de la famille", Pierre Caziot, ministre de l'agriculture; le député François Piétry, ministre des communications; le sénateur Henry Lemery, ministre des colonies; le sénateur Emile Mireaux, ministre de l'instruction publique; René Belin, ministre de la production industrielle et du travail.

Ce dernier est l'un des chefs de la Confédération générale du Travail.

A Versailles?

Un communiqué publié par l'Agence Havas insiste sur le fait que le maréchal Pétain ne transportera pas le siège du gouvernement dans la région de Paris avant d'avoir obtenu toutes les garanties nécessaires pour assurer son indépendance. "Si ce retour dans la région de Paris se réalise, dit le communiqué, ce ne sera que dans un esprit d'autonomie complète. Le gouvernement est fermement résolu à obtenir toutes les garanties nécessaires pour assurer son entière indépendance ainsi que le libre exercice de leurs privilèges internationaux aux diplomates étrangers accrédités auprès de lui".

Opposition

PARIS — Les journaux publiés à Paris, donc dans la zone d'occupation allemande, proclament leur hostilité à la réforme constitutionnelle entreprise par le maréchal Pétain. Paris-Soir écrit: "Les individus responsables du passé semblent à peine désignés pour veiller à notre avenir". La France au Travail, constatant la dictature du maréchal Pétain, déclare que le projet de constitution corporative et d'abolition des partis prêté à M. Pierre Laval, "est à première vue d'origine suspecte".

Capture d'une flottille de bateaux de pêche francais, dans nos eaux

OTTAWA— Une flottille de bateaux de pêche français comprenant trois goélettes d'acier, deux chalutiers à vapeur et un petit vaisseau de ravitaillement d'environ 3,00 tonneaux, a été capturée et escortée dans un port canadien où elle est présentement à l'ancre. On comprend que la flottille a été capturée au large des grands bancs de Terre-Neuve.

Les bateaux français arborent encore le tricolore et leurs équipages semblent contents de toucher terre et de fraterniser avec les marins canadiens et britanniques des autres navires ancrés dans le port.

Plus de courrier entre le Canada et la France

OTTAWA — Le ministère des postes du Canada a annoncé que tout service postal, y compris celui des mandats et des bons de poste, a été interrompu avec la France, la Corse, l'Algérie, la Tunisie, la république d'Andorre, Monaco, le Maroc français et la Suisse. De cette façon on évitera que le courrier canadien ne tombe aux mains de l'ennemi.

Le 14 juillet dans l'Ouest

En plus de la cérémonie religieuse à Saint-Boniface à l'occasion du 14 juillet, dimanche dernier, des messes ont aussi été célébrées à Saint-Claude, à Notre-Dame de Lourdes et à Saint-Brieux, Sask.

Le Pèlerinage à Sainte-Anne

Pèlerinage annuel en l'honneur de la bonne sainte Anne, à Sainte-Anne-des-Chênes, le 28 juillet pour villes et campagnes. Les messes seront aux heures suivantes: 6 h., 7 h. 30, 8 h., 9 h. 30.

La grand'messe sera à 10 h. 30, en plein air, si la température le permet. Le chant sera exécuté par tous les fidèles, messe grégorienne du huitième ton et Credo III.

L'exercice de l'après-midi sera à deux heures.

Des autobus seront à la disposition des pèlerins, à Winnipeg et à Saint-Boniface.

Il n'y aura pas, cette année, de pèlerinage particulier pour Saint-Boniface.

Le gouvernement dirigera seul l'effort de guerre

OTTAWA — Les chefs des groupes d'opposition, conservateurs, C.C.F. et Créditistes, ont décliné l'invitation du premier ministre de devenir membres associés du comité de guerre du cabinet. L'hon. R.-B. Hanson et son collègue, l'hon. Grote Stirling, ont refusé d'endosser les responsabilités du "Cabinet libéral de guerre" sans en avoir les pouvoirs. MM. M.-J. Coldwell et John Blackmore, chef des deux autres groupes, ont déclaré que même si les conservateurs avaient accepté, eux auraient rejeté l'offre du premier ministre, à cause de l'opposition irréductible que ce dernier a toujours montrée pour les réformes préconisées par les deux partis de l'extrême gauche.

Le duc de Windsor gouverneur des iles Bahama

LONDRES — Le major-général duc de Windsor, qui servait en qualité d'agent de liaison en France avant la capitulation de cette dernière, a reçu une nouvelle fonction de son frère, le roi George VI. Il a été nommé gouverneur et commandant en chef des iles Bahama. Il succède à ce poste à sir Charles Dundas, lequel a été fait gouverneur du protectorat de l'Ouganda.

Le duc et la duchesse de Windsor sont présentement à Lisbonne, au Portugal. Ils s'y sont réfugiés, en passant par l'Espagne, après avoir été forcés de fuir la France envahie.

L'archipel des Bahama se trouve à quelque 300 milles de la côte des Etats-Unis. Il a une superficie de 4,004 milles carrés et il avait en 1938, une population de 67,720 âmes. Sa principale industrie est le tourisme. Il exporte aussi des ép[illegible], des tomates et de la sisale. [illegible]au a une population de 20,000 âmes.

Les navires français aux ports canadiens

OTTAWA — Il a été annoncé officiellement qu'aucun navire français n'a été dirigé de force vers des ports canadiens, et que certaines allusions relatives à des navires français détenus au Canada comme prises de guerre sont entièrement fausses.

"La France continuera son oeuvre séculaire et sacrée"

ZURICH — Voici le préambule de la résolution dressée par le maréchal Pétain et M. Pierre Laval, président et vice-président du conseil des ministres, et adoptée par 569 voix contre 80 par l'Assemblée nationale:

"Messieurs,

"Nous devons tirer une leçon des batailles perdues. Nous devons corriger nos fautes communes, rechercher les responsabilités et découvrir la raison de nos manques. La tâche s'accomplira. Cela ne suffirait pas si ce n'était la première condition de notre résurrection, parce qu'il nous faut d'abord reconstruire la France. Après avoir mesuré l'importance de sa défaite, un pays comme le nôtre, quelles que soient ses douleurs, ne se perdra pas en vains regrets. Il ne comptera pas sur le passé. Sa tâche ne consistera pas à reconstruire le pays tel qu'il fut.

Nécessité d'une révolution

"C'est dans la défaite et les troubles intérieurs que d'autres pays ont puisé la force de se trouver et de se transformer. Aux heures les plus cruelles de son histoire la France doit accepter la nécessité de la révolution nationale indispensable à son avenir. La reconstruction exige l'effort total des Français, plus que résignés à l'acceptation ou à la soumission disciplinée, à cause de leur amour de la patrie. C'est la compréhension et l'aide de la collectivité qui donnent toute la force et le sens nécessaires à la vie de l'individu. En vue de la tâche à accomplir le gouvernement a demandé à la Chambre de rendre le plus gigantesque effort possible au moyen d'un geste prompt pour établir sa légalité. C'est vous, députés et sénateurs, qui connaissez le mieux par votre expérience les faiblesses de nos institutions juridiques. Beaucoup parmi vous ont tout lieu de demander de profondes réformes de nos habitudes politiques et juridiques.

"Le gouvernement a besoin de pouvoirs absolus"

"Les récentes déclarations venues de tous les anciens partis constituent des témoignages du vif sentiment des grands devoirs à remplir par la nation. La France se ressaisit dans un immense mouvement de fraternité. Le Parlement se réorganisera pour ouvrir les voies de l'avenir et ainsi se valoir la reconnaissance de la nation entière. Il faut que le gouvernement ait tout pouvoir de décision, d'initiative, de négociation, tout pouvoir de sauver ce qui peut l'être, de détruire ce qui doit l'être, de reconstruire ce qui doit l'être. En conséquence le gouvernement demande au Parlement réuni en Assemblée nationale d'accorder toute sa confiance au maréchal Pétain, président du conseil, et de le charger de proclamer sous sa signature la responsabilité et les lois organiques de l'Etat français.

Le gouvernement entend établir une censure très sévère

"Il faut d'abord restaurer l'autorité et l'indépendance du gouvernement. Le gouvernement saura orienter dignement l'avenir du pays et dirigera toutes les activités en vue du bien commun de tous les Français. Le gouvernement respectera les droits du travail. C'est dans cet esprit que seront édifiées des institutions modernes et simples et l'administration des tribunaux, désorganisée par l'invasion. Contrôlant les affaires de tous les Français, le gouvernement s'efforcera au moyen d'une économie dirigée de diminuer le fardeau des dépenses d'Etat, alourdi par la guerre. L'éducation et la formation nationales de la jeunesse compteront parmi les premiers objectifs. Conscient du danger fatal de la diffusion de la perversité intellectuelle et morale dans la nation à cette heure critique, le gouvernement appuiera de tout son pouvoir les institutions susceptibles de prévenir la corruption des moeurs et de favoriser le bonheur véritable.

Le retour à l'économie rurale

"En outre le gouvernement sait que la famille, les professions et la religion existaient antérieurement à l'Etat. L'Etat n'est qu'un organisme politique pour le groupement national des individus et ne doit pas étouffer ou léser les fonctions des autres groupements. Le gouvernement les régira cependant en vue du bien commun. Il est vrai que la vie collective de la nation doit maintenant prendre une nouvelle orientation et s'intégrer au système continental de production et d'échanges. En outre, la France doit retourner à une tradition surtout agricole et paysanne et son industrie doit retrouver la qualité. Il est donc indispensable de mettre fin au désordre établi au moyen de la rationalisation de la production et des institutions corporatives.

L'Etat s'engage à assurer la subsistance de tous les Français

"Ainsi la transformation des cadres professionnels sera laissée au gouvernement afin qu'il institue un ordre égal dans la justice et trouve moyen dans l'entreprise qu'il dirige d'assurer la subsistance de tous les Français et de leur famille. L'organisation professionnelle constituée sous le contrôle de l'Etat et selon ses projets d'entr'aide assurera une répartition plus équitable des bénéfices, supprimant ainsi la dictature de l'argent, la ploutocratie d'une part, la misère et le chômage d'autre part. Il est urgent dans tous les domaines de rétablir l'ordre et d'affermir les valeurs qui restent.

"Il faut que chaque Français de la métropole ou de l'empire reçoive la fonction où il pourra le mieux servir la nation. On ne reconnaitra plus qu'une seule aristocratie, celle de l'intelligence, qu'un seul mérite: le travail. Ils mèneront la nation vers un destin nouveau; d'autre part la France continuera son oeuvre séculaire et sacrée. Ainsi la nation, au lieu de se laisser abattre par les épreuves, se ressaisira par l'effort, selon la tradition et dans la fierté de sa race".

La séance historique de Vichy

VICHY, France (D'après des dépêches de l'Associated Press)— Par un vote de 569 à 80 l'Assemblée nationale française, comprenant la Chambre des députés et le Sénat, a accordé son approbation au projet du maréchal Pétain de donner à la France une nouvelle constitution qui en fera, en fait, un Etat totalitaire. Ce vote équivaut, dans les circonstances, à l'abolition de la Troisième République française. Quinze membres de l'Assemblée nationale se sont abstenus de voter. Cette séance historique tenue à Vichy, célèbre station thermale de France non occupée militairement par les Allemands, a été très orageuse et, de part et d'autre, on a tenté de répartir les responsabilités quant à la dernière guerre qui s'est terminée par la capitulation de la France aux mains de l'Allemagne.

Le maréchal Henri Pétain, à qui l'Assemblée nationale a accordé des pleins pouvoirs, n'assistait pas à la mémorable séance qui a aboli la République. Il s'était fait excuser par M. Pierre Laval, vice-président du conseil et ancien premier ministre.

Plébiscite national

Au nom du maréchal Pétain, M. Laval a annoncé que la nation française pourrait approuver ou désapprouver, au cours d'un plébiscite national, la nouvelle constitution. Il n'a pas dit cependant comment ce referendum serait conduit dans la France complètement désorganisée, divisée et appauvrie. Les Allemands, en effet, occupent actuellement la moitié de la France, les soldats français sont dans des camps de concentration ou en route pour s'y rendre, la plus forte partie de la flotte française est aux mains de la Grande-Bretagne.

Malgré le tragique de la situation, les dirigeants de France avaient voulu, malgré leur exil de Paris, donner un certain décorum et une illusion de pompe à l'historique séance. Les murs du grand salon crème et or du Casino de Vichy avaient été presque entièrement recouverts de tentures d'un bleu passé. La plupart des membres de l'Assemblée étaient vêtu de noir comme aux séances parlementaires de Paris et portaient à la boutonnière la rosette de la Légion d'honneur que leur avait octroyée justement cette Troisième République qu'ils étaient sur le point d'abolir. A l'extérieur du Casino, un peloton de gardes républicains accueillait d'une batterie de tambour l'arrivée des sénateurs et députés.

Bien que le nombre des votes dissidents à la séance ait été beaucoup plus nombreux que lors des deux séances séparées, à huis clos, de la Chambre et du Sénat, la veille, le résultat final ne faisait cependant pas de doute.

"C'est une farce"

Le correspondant du Petit Dauphinois, de Grenoble, a dépeint ainsi la séance: "Il ne s'agit plus d'une affaire sérieuse, mais d'une simple procédure, et, comme l'a dit une voix anonyme, tout ce qui se passe ici n'est qu'une farce".

La fin de la République

Après que M. Laval, toujours au nom du maréchal Pétain, eut remercié le Parlement de son vote, l'Assemblée s'est ajournée officiellement. Le député Philippe Ferre s'est alors levé brusquement de son fauteuil en criant: "Vive la République quand même!" D'autres voix lui ont fait écho, mais furent bientôt étouffées par les cris de "Vive la France!"

La Troisième République avait cependant vécu pour être remplacée par un Etat qui, à plusieurs points de vue, ressemblera à l'Etat nationaliste espagnol du général Franco. Une différence notable, c'est que la nouvelle constitution sera soumise au peuple français, pour approbation, par referendum.

Le maréchal Pétain a officiellement aujourd'hui des pouvoirs semblables à ceux de Franco et il a à faire face à des problèmes de reconstruction semblables, mais encore plus grands et difficiles que ceux du chef de l'Espagne nationaliste.

L'armée du désert est prête dans le Proche-Orient

Une armée composée en grande partie de soldats de Nouvelle-Zélande et d'Australie est prête à toute attaque des Italiens contre l'Egypte ou les autres possessions britanniques. Elle a été renforcée par des officiers et des soldats français et polonais de l'armée du Levant qui ont refusé d'accepter l'armistice. A gauche en haut, une mitrailleuse Bren balaie le ciel au-dessus du désert. A droite, des soldats indous en turban traversent une plaine de sable au moyen d'un engin mécanisé. En bas, des troupes préparent des positions d'artillerie en plein désert.

Comment la cinquième colonne est venue à bout de la France

BILBAO, Espagne—Les experts militaires, ici, disent que l'un des plus grands facteurs de la défaite de la France a été la "cinquième colonne" qui s'est révélée plus efficace qu'en aucune autre guerre. Cette attaque par l'intérieur s'est effectuée de trois manières différentes: 1. en désignant les objectifs aux bombardiers allemands; 2. en renseignant le haut commandement allemand au moyen de petits appareils émetteurs de T. S. F.; 3. en abattant l'organisation et le moral français.

Deux Américains haut placés qui viennent d'arriver à Bilbao ont dit que l'on a fait partir des fusées durant le bombardement du Havre et de Bordeaux, afin de désigner aux avions nazis les endroits à bombarder.

Les Américains ont également déclaré qu'un important fonctionnaire français a été exécuté le jour qui suivit le bombardement de Bordeaux. De nombreuses personnes ont été tuées ou blessées et un certain nombre d'édifices du centre de la ville ont été démolis au cours de l'attaque.

Les soldats français qui reviennent du front racontent que des haut-parleurs installés le long des lignes allemandes annonçaient les noms et le nombre des régiments français de réserve qui se dirigeaient vers la ligne de feu, trois jours avant que les soldats français ne l'apprissent eux-mêmes. Plus tard, les Français ont saisi 20 appareils transmetteurs au cours de raids.

Les Allemands, en se dirigeant rapidement vers le sud de la France, avaient recours à un subterfuge habile pour se faciliter la tâche. Des agents nazis, qui se donnaient pour des fonctionnaires français, téléphonaient aux maires des villes non envahies pour les avertir de l'approche des troupes allemandes et leur ordonner d'évacuer immédiatement.

A cause de cela, on a abandonné, dans un cas, une manufacture et plusieurs chars blindés, plusieurs jours avant l'occupation allemande.

Le gouvernement français a contribué à augmenter la confusion en ordonnant que tous les ordres officiels soient contrôlés. Les agents de la cinquième colonne ont tellement bien réussi à affecter le moral des Français en lançant des rumeurs défaitistes, que le gouvernement français a averti la nation de ne rien croire qui ne fût imprimé ou diffusé officiellement.

Les agents de la cinquième colonne pullulaient en France parce qu'on avait admis beaucoup d'étrangers au pays depuis deux ans, ont dit les Américains. Quelques-uns sont descendus, plus tard, en parachutes qu'ils détruisaient avec de l'acide. Mais la plupart sont arrivés déguisés en réfugiés belges, quand la France a ouvert ses frontières aux innombrables personnes qui fuyaient l'invasion allemande.

L'Angleterre reconnaît le gouvernement de Sélassié

LONDRES — M. R. A. Butler, sous-secrétaire des affaires étrangères, a déclaré à la Chambre des Communes que l'Angleterre a décidé de reconnaître le gouvernement de l'empereur Haïlé Sélassié comme le gouvernement légal de l'Ethiopie.

C'est le renversement total de l'attitude politique prise par l'Angleterre le 16 novembre 1938, alors qu'elle a formellement reconnu la souveraineté italienne sur l'Ethiopie conquise.

L'empereur déposé avait vécu en Angleterre comme citoyen privé depuis lors.

Gratification aux soldats français démobilisés

VICHY — Le gouvernement français accorde aux soldats démobilisés une gratification de mille francs, dont 200 payables immédiatement, 800 ultérieurement, sur promulgation d'un autre décret. On prévoit que la démobilisation en territoire libre se prolongera pendant plusieurs semaines. Les troupes françaises en zone d'occupation ne seront démobilisées que lorsque la Commission d'exécution de l'armistice franco-allemand aura fixé les conditions de l'opération.

Le seul sénateur français dissident

GRENOBLE — Le seul des 300 sénateurs réunis à Vichy qui ait voté contre les pleins pouvoirs possède, outre la nationalité française, l'américaine. Il s'agit du marquis Pierre de Chambrun, âgé de 75 ans, arrière-petit-fils du marquis de La Fayette; c'est à ce titre qu'il est citoyen américain, en vertu d'une loi spéciale adoptée par le Congrès du vivant de son illustre aïeul. Ancien conseiller de l'ambassade de France à Washington, il fit ses études en France et aux Etats-Unis où son père, feu Charles-Adolphe de Chambrun, fut conseiller juridique de l'ambassade de France un quart de siècle durant. Le marquis avait épousé Mlle Margaret Rives Nichols, originaire de Cincinnati. En 1890 il était admis au barreau du district de Columbia. Il est l'oncle du comte René de Chambrun, qui épousa Mlle José Laval, fille de M. Pierre Laval.

Le 14 juillet à Vichy

VICHY — C'est une France en pleurs qui a observé, dimanche, le 151e anniversaire de la prise de la Bastille.

Le maréchal Pétain, chef du nouvel Etat, avec les membres de son gouvernement, a assisté à la messe, puis placé une gerbe de fleurs au pied d'un monument aux morts de la guerre. Ensuite, il a eu une conversation d'adieu avec le Président Lebrun qui perd sa charge, la France étant devenue un Etat totalitaire.

M. DALADIER ET SES AMIS SONT EN AFRIQUE

VICHY, France. — On pense que l'ancien ministre Edouard Daladier et d'autres chefs politiques français réfugiés sont présentement en Afrique du Nord, incapables de retourner en France parce que le comité de l'armistice germano-français de Wiesbaden a refusé de mettre un navire à leur disposition à cet effet.

M. Pierre Laval a fait connaître en partie, à l'Assemblée nationale, la situation dans laquelle se trouvent actuellement MM. Edouard Daladier, Georges Mandel, César Campinchi, Yvon Delbos et autres. Tous ont quitté la France à bord du Massilia, le jour où est tombé le gouvernement Reynaud et où le maréchal Pétain a demandé un armistice à l'Allemagne.

M. Jules Jeanneney, président du Sénat, a lu à l'Assemblée un télégramme de protestation, et d'excuses de M. Daladier et de ses camarades, à cause de l'impossibilité dans laquelle ils se trouvaient de se rendre à Vichy. M. Edouard Herriot a pris la défense des absents, malgré les huées de nombreux membres de l'Assemblée.

M. Herriot a déclaré que les absents avaient quitté la France "sur les instructions du gouvernement français" et que c'est lui-même qui a transmis ces instructions à M. Daladier et à ses camarades à bord du Massilia.

"Pour ma part, dit M. Laval, je dis que ce n'est pas en quittant la France qu'on peut le mieux la servir."

M. Laval demanda ensuite au Parlement d'éviter "tout ce qui pourrait envenimer ce débat" et de considérer l'incident clos.

Il faut refaire la France, dit Edouard Herriot

GRENOBLE— M. Edouard Herriot, président de la Chambre des députés, a déclaré en ouvrant l'assemblée à Vichy: "Maintenant que le sol français n'est plus libre, nous devrons nous imposer la plus rigoureuse discipline. Au lendemain d'une catastrophe, on en recherche les causes. Elles sont de nature variée. Nous les découvrirons. L'heure de la justice sonnera. La France veut la justice inexorable, objective, impartiale. Mais l'heure difficile que nous traversons actuellement n'est pas celle de la justice, mais celle de la nation; elle doit être une heure de réflexion et de prudence sous la direction du maréchal Pétain. La nation entière, dans sa détresse, s'est ralliée autour du respect qu'inspire son nom. Prenons garde de troubler l'accord établi sous son autorité. Il faut nous ressaisir. Il nous faut refaire la France. L'issue de la tâche dépend des mesures que nous sommes à la veille de prendre. Notre grande et bien-aimée patrie renaîtra".

Texte des trois lois constitutionnelles

VICHY — Voici le texte des trois lois constitutionnelles qui ont marqué la fin de la République:

Première loi

Nous, Philippe Pétain, maréchal de France, vu la loi constitutionnelle du dixième jour du mois de juillet de l'année 1940, assumons les fonctions de chef de l'Etat français. En conséquence, nous décrétons que l'article 2 de la loi constitutionnelle du 25 février 1875, est abrogé.

Deuxième loi

Article 1. — Le chef de l'Etat français a tout pouvoir gouvernemental pour nommer et révoquer les ministres et les secrétaires d'Etat qui ne seront responsables qu'à lui.

"Premièrement, il exerce le pouvoir législatif dans le cabinet jusqu'à la formation des nouvelles assemblées et, secondement, après formation des assemblées, en cas de tension étrangère et de crise intérieure sérieuse, sous sa seule décision et dans la même forme. Dans les mêmes circonstances, il peut décréter les mesures d'ordre budgétaire et fiscal.

"Troisièmement, il promulgue les lois et assure leur exécution.

"Quatrièmement, il nomme les titulaires de tous les postes civils et militaires pour lesquels la loi ne prévoit aucun autre mode de nomination.

"Cinquièmement, il dispose des forces armées.

"Sixièmement, il exerce le droit de pardon et d'amnistie.

"Septièmement, les envoyés et les ambassadeurs des puissances étrangères sont accrédités auprès de lui. Il négocie et ratifie tous les traités.

"Huitièmement, il peut déclarer l'état de siège sur une ou plusieurs parties du territoire.

"Il ne peut déclarer la guerre sans l'approbation préalable de la nouvelle législature créée.

Article 2. — Toutes les dispositions de la loi constitutionnelle du 25 février 1875, et du 16 juillet 1875, qui sont incompatibles avec la présente loi, sont abrogées.

Troisième loi

Article 1. — Le Sénat et la Chambre des députés subsistent jusqu'à ce que les assemblées prévues par la constitutionnelle du 10 juillet 1940 soient constituées.

Article 2. — Le Sénat et la Chambre des députés sont ajournés jusqu'à nouvel avis. Ils ne peuvent dorénavant se réunir que sur la convocation du chef de l'Etat.

Article 3. — Le premier article de la loi constitutionnelle du 16 juin 1875 est abrogé.

Sous la botte allemande

Voici quelques ordres qui donnent une idée de ce qu'est la vie en territoire occupé par l'Allemagne.

Le général Walther de Brauchitsch commandant des armées allemandes, décrétait récemment que les armes, munitions, matériel de guerre, appareils de radio en France occupée, en Belgique et en Luxembourg, devaient être remis au poste militaire allemand le plus rapproché dans les 24 heures, sous peine de mort ou de travaux forcés. Tout acte de violence contre les armées allemandes en territoire occupé comportera la peine de mort contre les coupables.

Les journaux parisiens publiaient en même temps huit autres dispositions édictées par le commandement allemand:

1. Les prisonniers de guerre ne pourront recevoir de communications sans l'autorisation du commandement allemand.

2. Le licenciement d'employés, le changement d'emploi jugés nuisibles aux intérêts allemands, sont interdits.

3. La publication d'imprimés nuisibles au Reich est interdite.

4. L'audition d'émission de radio non-allemande ou non-autorisée, isolément ou en groupe, est interdite.

5. La dissémination de nouvelles jugées défavorables à l'Allemagne par radio ou autrement est interdite.

6. Les lois allemandes s'appliqueront à tous les cas soumis aux tribunaux militaires.

LA GUERRE AU JOUR LE JOUR

Mercredi 10 juillet

La Grande-Bretagne annonce aujourd'hui une première victoire navale dans sa lutte contre la flotte italienne pour la maitrise de la Méditerranée. L'Amirauté annonce que l'escadre anglaise, qui a rencontré une escadre italienne à l'est de Malte, n'a subi aucune perte, qu'un cuirassé italien a été touché et que l'escadre ennemie s'est dérobée derrière un écran de fumée.

On rapporte aujourd'hui que les Allemands ont perdu 10 avions au cours d'une grande bataille aérienne qui a mis en présence quelque 150 avions anglais et allemands au-dessus de la côte sud de l'Angleterre et de la Manche.

Jeudi 11 juillet

Les autorités anglaises annoncent que les Allemands ont perdu au moins 75 appareils depuis qu'ils ont commencé leurs attaques quotidiennes contre la Grande-Bretagne il y a trois semaines. Ils auraient perdu 147 avions en Grande-Bretagne depuis le début de la guerre, dont 38 depuis le début de la semaine.

L'Amirauté annonce que des avions anglais de la marine ont coulé un contre-torpilleur italien au cours d'une attaque effectuée contre un port italien au nord d'Augusta, en Sicile.

Le haut commandement italien a annoncé que 151 aviateurs dont le maréchal Balbo ont été tués ou sont disparus au cours des vingt premiers jours de guerre contre la Grande-Bretagne. On compte 76 morts, 75 disparus et 103 blessés.

Vendredi 12 juillet

Les avions de bombardement allemands ont porté leurs attaques contre le sud-ouest de l'Angleterre et le pays de Galles, après avoir tenté de bombarder toute la journée les centres industriels de l'Ecosse. Onze de leurs appareils ont été descendus.

Ils ont également tenté d'attaquer les navires anglais au large des côtes orientale et méridionale.

Samedi 13 juillet

Les autorités britanniques, récapitulant les résultats des raids quotidiens durant la semaine, disent que la tentative de blocus contre l'Angleterre a échoué.

Dans un mois de guerre aérienne, les Italiens ont perdu au moins 20 avions et les Anglais un seul.

Dimanche 14 juillet

Dans une grande bataille aérienne au large de Douvre, les Allemands perdent sept avions.

Le contre-torpilleur britannique "Escort" a été torpillé dans la Méditerranée.

La R.A.F. attaque divers objectifs en Allemagne et en Hollande. Dans les dernières 48 heures, elle a bombardé 22 aérodromes ennemis.

Lundi 15 juillet

La garnison britannique de Moyale, près de l'Ethiopie italienne, s'est retirée après avoir subi un siège de cinq jours.

Mardi 16 juillet

L'Amirauté britannique annonce qu'elle a fait poser des mines le long de toutes les côtes italiennes sur la Méditerranée.

La R. A. F. frappe un coup de grande envergure contre des objectifs militaires ennemis. Pas moins de douze stations radiophoniques allemandes annoncent ce matin l'imminence de raids aériens.

Le gouvernement de Nouvelle-Zélande forme un cabinet de guerre de cinq, dont trois membres du gouvernement et les deux autres appartenant à l'opposition.

Celui qui cherche l'ordre trouve l'ordre et trouve sa place dans l'ordre, c'est-à-dire le bonheur.

Père SERTILLANGES, O.P.

VOLUME XXVIII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 17 JUILLET 1940 — NUMERO 11

Vous voulez hâter la victoire? Prêtez votre argent pour la défense de la Liberté en souscrivant aux Certificats d'épargne de guerre.

LA LIBERTÉ

Nous gagnerons la guerre. Il faut aussi gagner la paix. Sauvegardez vos économies en les plaçant dans les Certificats d'épargne de guerre.

Du français ailleurs qu'à Berlin

Le Comité interprovincial des Associations franco-canadiennes de l'Ouest n'est pas un organisme autour duquel il se fait beaucoup de publicité. Sa raison d'être et son utilité n'en sont pas moins évidentes. Fondé en octobre 1936, il se compose de deux représentants des Associations des trois provinces de l'Ouest qui se réunissent de temps à autre pour étudier les problèmes qui les intéressent en commun. A l'occasion du récent Congrès manitobain, ceux-ci ont tenu deux séances à Saint-Boniface. Entre autres choses, ils ont adopté la motion suivante:

Le Comité interprovincial des Associations franco-canadiennes de l'Ouest, siégeant en séance régulière, à Saint-Boniface, Manitoba, exprime sa satisfaction des activités qui se déploient depuis quelques mois en vue d'obtenir une plus juste part de français à la radio canadienne; il assure de sa gratitude et de son appui les vaillants ouvriers de cette entreprise d'équité et de bonne entente et les prie de poursuivre leurs démarches jusqu'au redressement complet des griefs franco-canadiens de l'Ouest.

Le document parle par lui-même. C'est une approbation sans réserve de la campagne en faveur du français à la radio et un encouragement à la poursuivre jusqu'à complète satisfaction.

Cette campagne persévérante a déjà remporté un premier succès. Radio-Canada a enfin entendu nos réclamations et nous accorde... trois quarts d'heure de français par semaine. C'est peu. C'est insuffisant. C'est loin du minimum de deux à trois heures par jour réclamé par nos Associations; mais c'est un commencement de justice que nous acceptons avec gratitude.

✦ ✦ ✦

Le Comité interprovincial, en scrutant le problème des émissions en français pour l'Ouest, a mis le doigt sur un nouvel aspect de la question qui a beaucoup frappé certains observateurs. Les appareils de radio à ondes courtes se multiplient de plus en plus. Un bon nombre de nos compatriotes ont pris l'habitude de se renseigner sur les événements d'Europe en écoutant les nouvelles qui se donnent dans leur langue aux postes internationaux d'Angleterre, de France et d'Allemagne. Mais aujourd'hui la France, écrasée par sa puissante adversaire et tombée sous sa dépendance complète, ne peut plus faire entendre sa voix à la radio. Ses postes continuent de parler en français, mais ils expriment la pensée du maître de Berlin...

Ne voit-on pas le danger qui en résulte pour nos populations de l'Ouest? La plus grande partie des émissions françaises à leur portée étant de la propagande allemande pure et simple, peut-on douter qu'il n'en découle de pernicieux effets dans un avenir immédiat? Ce danger n'existe pas pour nos compatriotes de l'Est desservis par le réseau français de Radio-Canada, mais la portion des nôtres qu'il n'atteint pas mérite aussi quelque sollicitude. Le Comité interprovincial a donc cru devoir demander que Radio-Canada multiplie ses émissions en français sur la guerre en Europe et sur l'effort de guerre du Canada, à l'intention de ces Canadiens que l'on prive d'entendre leur langue à la radio de leur propre pays.

Cette requête, transmise à M. Ernest Lapointe, ministre de la justice, n'aura pas manqué d'émouvoir les autorités. Le conseil municipal de Saint-Boniface, bien placé pour saisir la situation, puisqu'il administre une ville essentiellement bilingue, s'est empressé d'apporter son adhésion à l'initiative du Comité interprovincial.

✦ ✦ ✦

Nous avons déjà souligné comme il convenait l'exhortation que M. Mackenzie King a bien voulu nous faire à l'occasion de la fête nationale du 24 juin. Le premier ministre estime avec raison que le sort tragique qui s'est abattu sur la France impose aux Canadiens français une responsabilité nouvelle: celle de *porter haut les traditions de culture et de civilisation françaises et son amour brûlant de la liberté.* Ce devoir ne date pas d'aujourd'hui. Nos prédécesseurs et nous-mêmes, nous nous sommes efforcés d'y être fidèles, en dépit des obstacles nombreux dressés sur notre route. La grande infortune actuelle de notre ancienne mère patrie et l'éclipse temporaire de son rayonnement à l'extérieur nous enjoignent de redoubler de vigilance et de zèle pour préserver le dépôt précieux.

Mais dans un pays comme le nôtre où deux grandes cultures, deux grandes civilisations se coudoient et devraient jouir de privilèges égaux, la sombre tragédie d'outre-mer impose aussi aux autorités des obligations nouvelles. Ce n'est pas assez de dire qu'elles ne doivent rien tolérer qui soit de nature à entraver la culture française: elles doivent encore l'encourager par tous les moyens à leur disposition.

Nos efforts et nos revendications portent de ce temps-ci sur la radio parce qu'il s'agit d'un besoin criant et que, dans les temps pénibles que nous traversons, rien ne réaliserait mieux l'union des coeurs et des bonnes volontés que des émissions en français à travers tout le pays.

DONATIEN FRÉMONT

La fin de la Troisième République

La Troisième République française a cessé d'exister. Elle s'est éteinte sans bruit, après avoir été condamnée à mort, pour la forme, par l'Assemblée nationale du pays. La France se trouve aujourd'hui dotée d'une nouvelle constitution qui place entre les mains du maréchal Pétain des pouvoirs dictatoriaux très étendus, en attendant la formation d'une nouvelle Assemblée nationale.

Ce grave événement n'a surpris personne. Il est conforme à tous les précédents de l'histoire moderne. Aucun régime n'a pu survivre à une défaite de l'envergure de celle que vient d'essuyer la nation française. La Troisième République était née, en 1870, à la suite du désastre de Sedan qui entraîna la chute du Second Empire. Elle succombe sous les coups d'une autre attaque de sa mortelle ennemie, dont elle avait cependant été victorieuse il y a vingt-deux ans. En 1918, l'Empire allemand lui-même s'était effondré avec la débâcle de ses armées.

Cette révolution, qui a mis fin à un régime politique vieux de près de trois quarts de siècle, s'est accomplie sans effusion de sang, sans tumulte, et presque dans l'indifférence générale. Le peuple français demeure trop atterré par les horreurs de l'invasion pour s'intéresser aux choses de la politique. Il ne connait d'ailleurs des événements que ce qu'on veut bien lui laisser savoir et lorsque tout est réglé. Quant aux députés et sénateurs qui, dans le décor d'opérette du Casino de Vichy, ont figuré sur la scène ils semblent avoir joué leur rôle en parfaits automates.

Certains gestes et certaines déclarations, cependant, ne manquent pas de grandeur. Il faut signaler les paroles de M. Charles Spinasse, ancien ministre du Front populaire: "Le parlement va se proclamer responsable de la faute commune. L'acte qu'il est sur le point de poser va être pour lui une véritable crucifixion. Il est rendu nécessaire que nous le posions dans le but d'empêcher d'autres hommes que des Français de donner au pays, par la force, une nouvelle forme de gouvernement". Il faut signaler aussi l'attitude courageuse des présidents de la Chambre et du Sénat prenant la défense de collègues injustement attaqués.

L'histoire n'offre peut-être pas d'autre exemple d'un parlement qui se donne ainsi volontairement la mort sur l'autel de la patrie.

Sous le régime nouveau, le maréchal Pétain assume les fonctions de chef de l'Etat et de président du conseil. Le cabinet se compose de douze membres, mais le généralissime Weygand, Pierre Laval et Adrien Marquet forment un triumvirat aux ordres du maréchal. La célèbre devise: "Liberté, Egalité, Fraternité" disparait pour faire place à cette autre: "Travail, Famille, Patrie". La nouvelle constitution est à base corporative, selon le mode espagnol et italien. Elle prévoit la création de deux Chambres: la Chambre haute, formée des représentants professionnels, intellectuels et économiques; la Chambre basse, formée des représentants des corporations et des familles. Ces assemblées n'auront qu'un pouvoir consultatif, l'initiative et l'adoption des lois restant entre les mains du gouvernement. La division administrative de la France en 90 départements ayant à leur tête un préfet est supprimée et l'on revient à l'ancienne division par provinces.

La nouvelle constitution devra être l'objet d'un plébiscite. Avec plus de la moitié du territoire occupé par l'ennemi et le reste livré à sa merci, avec d'innombrables citoyens retenus en captivité, on se demande quelle pourra être la valeur d'une telle consultation populaire.

Le gouvernement de Vichy fait des efforts louables pour tenter de se concilier les vainqueurs. Mais réussira-t-il à convaincre les chefs de l'axe que la France, même vaincue, a été subitement frappée par le coup de la grâce nazie-fasciste, qu'elle brûle maintenant ce qu'elle a adoré et adore ce qu'elle a brûlé?...

On parle d'une restauration monarchique. Tout est possible. Le duc de Guise peut remonter sur le trône de ses pères, si Hitler y trouve son compte.

Quoi qu'il arrive actuellement en terre de France, il faut toujours se rappeler que le pays est écrasé sous la botte allemande, que la voix du peuple ne peut se faire entendre et que le seul maître de la situation est à Berlin.

D. F.

Vouloir mettre vos économies en sécurité, c'est vouloir du même coup la sécurité du pays. En travaillant pour vous, vous travaillez pour tous. Achetez des Certificats d'épargne de guerre.

Le Canada sera demain ce que vous le ferez aujourd'hui. Ne gaspillez donc pas vos ressources. Achetez des Certificats **d'épargne de guerre et aidez à la victoire.**

Devant Sa Sainteté



La jeune et belle impératrice d'Annam obtint un grand succès de curiosité lorsqu'elle fut reçue par le Pape, l'année dernière. On la voit ici richement vêtue, entourée des hauts fonctionnaires du Vatican, pendant qu'elle s'avançait vers Sa Sainteté. L'impératrice, devenue veuve récemment par l'assassinat de son mari, l'empereur Bao Dai, est une fervente catholique. Sur ses 22 millions de sujets, deux millions sont également catholiques.

Quatorze Juillet de deuil

La célébration de la fête nationale se bornait, cette année, à la messe traditionnelle dans la chapelle du Collège. Jamais l'assistance n'avait été aussi nombreuse et aussi recueillie. Plusieurs personnalités canadiennes-françaises avaient tenu à venir prier avec leurs compatriotes de France.

L'officiant était le R. P. J.-A. Brachet, O.M.I., principal de l'Ecole industrielle de Fort Alexandre.

Aux premiers rangs de l'assistance, on remarquait: M. Henri Bougearel, consul de France; Mme J.-B. Kilvert, présidente de l'Alliance Française; M. Léon Michel, président des Réservistes français.

Le sermon de circonstance a été donné par le R. P. Jacq., S.M., président de l'Union Nationale Française, qui, dans un langage élevé et débordant de confiance, a excellemment traduit les sentiments et les voeux de tous en ces heures de tragique épreuve.

La chorale, sous l'habile direction de M. Henri Lévêque, exécuta les chants de la messe.

A l'issue de la cérémonie, le chant du cantique "Reine de France", dont la foule répétait le refrain en choeur, fut particulièrement émouvant.

La quête fut faite par Mmes J.-B. Burgoyne (Dames Auxiliaires), L. Bochard (Union Nationale Française), Pauline Boutal (Alliance Française) et Mlle Jeanne Klein (Oeuvres de guerre françaises).

R. P. Jacq, S.M.

Voici quelques extraits du sermon du R. P. Jacq:

Il y a une quinzaine de jours, la France se voilait de deuil. Elle célébrait ainsi l'armistice que les revers de ses armes et l'envahissement de plus de la moitié du pays l'avaient contrainte à demander à l'ennemi. Et dans la tristesse, elle prenait le chemin de ses temples, afin de prier pour ses valeureux morts et chercher au pied des autels le conseil et le courage pour se remettre, sans perdre un instant, à l'oeuvre de la réfection et du relèvement de la patrie.

C'est la même pensée qui nous guide aujourd'hui. Cette messe que nous célébrons, nous l'offrons pour tous nos morts de la guerre, pour les morts alliés, nos camarades de combats; nous l'offrons pour le salut et la résurrection de notre patrie; nous l'offrons pour la victoire définitive de ceux des nôtres, marins ou soldats qui poursuivent la lutte auprès de nos amis britanniques, auprès de nos amis canadiens, dont nous saluons avec respect les représentants à cette cérémonie. Leur victoire peut encore être notre libération. Nous nous rassemblons aussi au milieu des tristesses qui nous assaillent, pour raffermir nos courages dans la prière et soutenir notre espérance par les considérations de notre foi.

Cette foi nous apprend qu'au-dessus des forces de ce monde règne une Providence qui tient définitivement en sa main tous les Empires et qui ne peut permettre le triomphe définitif du mal sur le bien. Or nous savons que la cause générale des Alliés était une cause juste; la défense du droit, de la liberté, de la justice, la défense de la civilisation chrétienne, contre les abus de la force brutale et le retour à un nouveau et barbare paganisme. Pour cette cause nos peuples ont prié; pour elle nos soldats ont lutté, fidèles à toutes leurs traditions de légendaire vaillance et bravoure; pour elle ils se sont sacrifiés par centaines de mille; pour elle nos populations civiles, comme celles de Pologne, de Hollande, de Belgique et aujourd'hui d'Angleterre, ont supporté des souffrances innombrables. Ces prières, ces souffrances, ces sacrifices, le Christ nous l'assure, ne peuvent rester vains. Ils peuvent un jour peser d'un poids décisif dans le plateau de la divine justice. Les desseins de la divine Providence peuvent rester obscurs. Elle peut se servir un moment du succès de ses ennemis pour éprouver et purifier ses amis, quitte, à l'heure choisie par sa justice, à briser ensuite les premiers pour relever les seconds, purifiés et grandis par l'épreuve. Confiance donc malgré tout dans le succès définitif de notre juste cause, et pour en hâter l'heure, ne ménageons ni nos prières, ni nos sacrifices.

Notre espérance trouve encore un nouvel et solide appui si nous jetons un coup d'oeil sur l'histoire de notre patrie. C'est l'histoire même des prédilections du Christ à son endroit et l'histoire de ses hauts gestes en l'honneur du Christ. La France, affirmait il y a quelques mois le cardinal Villeneuve, la France a été et demeure, d'une façon singulière, le **royaume** de Jésus-Christ.

(Le Rév. Père Jacq rappelle la touchante cérémonie de la consécration de la France au Sacré-Coeur, au sanctuaire national de Montmartre en la présence du Président de la République, des hauts fonctionnaires de l'Etat, des officiers de l'armée et du peuple. Cet acte officiel de la France redouble notre confiance; le Sacré-Coeur ne la délaissera pas.

Enfin la confiance française en Jésus s'ajoute à celle en la Vierge Marie qui conseille la chrétienté par la voix de la France. La Vierge Marie, sacrée Reine des Français répondra avec sollicitude à l'âme des Français).

Le culte de Notre-Dame pénétra jusqu'en ses profondeurs l'âme française: Il n'est pas jusqu'aux plus radicaux de nos incroyants qui ne lui gardent un soin délicat.

Conclusion

Voilà, bien chers compatriotes, quelques-uns des motifs de notre surnaturelle et indéfectible confiance. Un pays qui a été, à travers toute son histoire, l'objet d'une si manifeste prédilection du Christ et de sa Mère, ne peut périr; sa mission est trop importante. La France revivra! J'ai l'intime conviction, comme l'affirmait si aimablement, M. Mackenzie King, il y a quelques jours, qu'elle se relèvera avec une nouvelle force et une nouvelle gloire du sol ensanglanté sur lequel trois fois au cours des 70 dernières années, elle a si valeureusement combattu.

Compiègne qui a marqué le lieu de son Calvaire, comme celui de Jeanne sa Patronne, aura peut-être marqué aussi, comme pour cette dernière, le point de départ d'une Résurrection nouvelle.

Son calme même, et sa surprenante union, au plus dur de l'épreuve, la rapidité avec laquelle elle procède au travail de réforme et de relèvement, ne sont-ce pas déjà des signes de la miséricorde divine en sa faveur?

Au cours de la messe qui va se dérouler sur l'autel, supplions ses protecteurs célestes de la faire triompher au plus vite de ses épreuves, et de lui faire reprendre bientôt à travers le monde, sa mission lumineuse, civilisatrice et chrétienne.

LIVRES CANADIENS

Vient de paraitre

Les Canadiens français d'aujourd'hui

par Wilfrid BOVEY,

traduit de l'anglais par Jean-Jacques Lefebvre

L'édition française de l'important ouvrage que le directeur des relations extérieures de l'Université McGill, le colonel Bovey, publiait en 1938: **Les Canadiens français d'aujourd'hui**, vient de paraître en librairie. Comme on le sait, l'auteur s'était révélé au public par un premier ouvrage, paru en 1935, **Canadien.** Il avait trouvé un ton nouveau en parlant du "pays de Québec", pour employer une expression de Maria Chapdelaine, mais certains lui avaient imputé de flatter son modèle.

Monsieur Bovey s'emploie à répondre à ses critiques par ce nouvel ouvrage bourré de faits, d'une analyse serrée, dans lequel il décrit longuement, non plus seulement le "pays de Québec" — bien que ce soit là des pages d'un ton inédit — mais encore toutes les formes d'activité de notre peuple. Il observe paysages, hommes, moeurs, institutions, histoire, lettres, art, enseignement, comportements politiques législation, agriculture, économie, ce qui l'amène à conclure qu'en dépit des détracteurs qu'il trouve dans ses propres rangs ou à l'extérieur, le peuple canadien-français constitue la plus puissante minorité politique du monde actuel.

De toutes façons, il ne serait pas excessif de dire que la forte synthèse rassemblée par M. Bovey restera classique pour la période qu'on appellera désormais "entre-les-deux-grandes-guerres".

M. Bovey a eu la main particulièrement heureuse en confiant à M. Jean-Jacques Lefebvre le soin de présenter son ouvrage au public de langue française. Le souci de la propriété du terme, la sûreté de la phrase, le respect du mouvement et du coloris de la langue originale, qui caractérisent la traduction de M. Lefebvre, ajoutent à l'agrément qu'on trouvera à lire M. Bovey.

En vente chez l'éditeur **La Librairie d'Action canadienne-française Limitée, 1206 est, rue Craig, Montréal. Prix: $2.00.**

Le Samaritanisme moderne

par le R. P. Emile Bouvier, S.J.

Sous ce titre symbolique, l'auteur expose la nature et le fonctionnement d'une institution moderne, appelée à rendre des services de plus en plus appréciables à notre époque troublée: le service social. Le mot est maintenant connu, la chose l'est moins. Il importe cependant qu'on ait une idée exacte de cette oeuvre, qu'on connaisse les principes dont elle s'inspire, l'esprit qui doit l'animer, de même que son fonctionnement et ses résultats.

On trouvera tout cela dans la substantielle brochure du R. P. Bouvier que publie l'Ecole Sociale Populaire. Et en appendice quelques page intéressantes sur l'Ecole du Service social qui vient de s'ouvrir à Montréal. Cette brochure se vend 15 sous l'exemplaire, à **l'Action paroissiale, 4260,** rue de Bordeaux, Montréal.

Le patriotisme ne doit pas se transformer en haine

CITE DU VATICAN — Le Pape Pie XII a conseillé de ne pas laisser le patriotisme se transformer en haine et vengeance à l'heure présente. Adressant la parole à mille pèlerins à son audience du mercredi, il a rappelé que "Celui qui veut se venger est menacé de la vengeance divine".

"A l'heure actuelle, dit-il, il est à craindre que le noble et légitime sentiment de l'amour de la patrie ne dégénère en passion vindicative. Le bon et fidèle chrétien défendant fidèlement et généreusement sa patrie doit quand même s'abtenir de haïr".

Pour l'assurance-chômage

LONDRES — En 16 minutes, la Chambre des communes a voté les trois lectures du bill amendant l'"Acte de l'Amérique britannique du Nord" autorisant le Parlement canadien à adopter l'assurance-chômage.

Ceux qui font le jeu de Hitler

L'article suivant est paru le 5 juillet en tête de la page de rédaction de la "Winnipeg Tribune":

Une lettre très significative, due à la plume d'un Canadien français, a paru dans la **Tribune** de jeudi. L'auteur, Maurice Laramée, de Saint-Boniface, y exprime l'indignation que ressentent les Canadiens français, au sujet de certaines marques d'inimitié que manifestent, depuis l'effondrement de la vaillante France, "quelques-uns de nos amis, Canadiens de langue anglaise."

Notez que M. Laramée ne s'en prend pas à tous les Canadiens de langue anglaise en général; il spécifie bien qu'il ne s'agit que de "quelques-uns". Heureusement, le sentiment de ces "quelques-uns" n'est pas partagé par tous les Canadiens en général.

Rien ne compromettrait davantage l'unité canadienne dans l'effort de guerre, que de créer, dans les circonstances, de l'animosité raciale entre les Canadiens anglais et leurs frères les Canadiens français. En semant ainsi l'aversion et la méfiance entre les deux rameaux de la nation canadienne, on fait l'oeuvre de Hitler, de Goering et au-dessus de tout, de cet Ananias de Goebbels.

Parlez-nous donc de la Cinquième Colonne! Si vous cherchez un traître au Canada, aujourd'hui, vous le trouverez chez cet homme ou cette femme qui, par ses propos méprisants ou son stupide papotage, sème la discorde entre Canadiens anglais et français.

En premier lieu, nos frères Canadiens français sont Canadiens d'abord. Il y a des siècles qu'ils ont cessé d'être des Français. Le nom Canadien par lequel ils se désignent eux-mêmes, vous apprend cela.

Mais, en tout cas, ceux qui noircissent tous les Français (pour ne pas parler que des Canadiens français) avec le pinceau de Pétain, versent précisément dans la propagande officielle des Nazis. Hitler et consorts soutiennent que le gouvernement Pétain, qui a consenti à une capitulation honteuse, représente légalement tous les Français et exprime la volonté de tous les Français. Cette assertion est tout à fait répudiée par M. Winston Churchill, par tout l'Empire et par les milliers de Français loyaux qui ont choisi de servir la cause des Alliés sous les drapeaux britanniques et français.

L'esprit de France s'est manifesté dans la courageuse retraite vers Dunkerque lorsque les braves Français firent par milliers le sacrifice de leur vie afin de protéger les replis franco-britanniques.

Le gouvernement Pétain n'est pas aujourd'hui autre chose qu'un pantin nazi qui danse dès que Hitler en tire les ficelles et dès que Goebbels donne le ton.

Laval et ses fascistes de la Cinquième Colonne font le sale jeu de Hitler en France. Vous qui papotez, vous si peu nombreux qui vous moquez des Canadiens français à cause de la tragédie qui se déroule en France, quand comprendrez-vous que vous faites le sale jeu de Hitler au Canada?

Un commencement

Un communiqué de la Société Radio-Canada, daté de Montréal, 28 juin, annonçait qu'à partir du 1er juillet, le transmetteur radio-canadien de l'Ouest, CBK, Watrous, irradierait **trois programmes français par semaine.**

Il s'agit **d'enregistrements phonographiques** des commentaires de M. Louis Francoeur—le mardi de 1 h. 45 à 2 h., heure des montagnes; des causeries "Tous pour la victoire". — le mercredi à la même heure; du roman "Un homme et son péché" — le vendredi à la même heure.

C'est là une innovation qui mérite d'être soulignée puisque, par elle, le programme français fait sa **première apparition** sur le réseau de l'Ouest. Et nous remercions la Société Radio-Canada d'être enfin entrée dans la voie des redressements.

✦ ✦ ✦

Le titre de cet article marque bien, toutefois, que **ces trois émissions** hebdomadaires **ne peuvent pas être considérées comme un règlement définitif** de la question de la radio française dans l'Ouest, comme pourrait le faire croire la dernière phrase du premier paragraphe du communiqué précité de la Société Radio-Canada.

Nous ne pouvons en effet admettre que "cette nouvelle initiative répond aux voeux des Canadiens français des régions de l'Ouest", **si l'on entend par là que nous sommes désormais satisfaits.**

Il est vrai que nous avons demandé deux des programmes qui nous viennent actuellement: les causeries de Louis Francoeur et le radio-roman d'Henri Grignon.

Mais outre que **nous les avons demandés aussi souvent qu'ils passent au réseau de l'Est,** — soit chaque jour actuellement en ce qui concerne les causeries de Louis Francoeur et trois fois la semaine en ce qui concerne "Un homme et son péché". — **nous en avons réclamé beaucoup d'autres:** "La rue principale", ou "Vie de famille"; "La pension Velder"; "Fémina"; "Quelles nouvelles?"; "Sur la scène du monde"; "Mon métier"; "Mon clocher"; la radio-théâtre hebdomadaire, etc... Nous avons aussi demandé **une émission quotidienne de radio-journal.** Enfin, nous avons demandé **un annonceur canadien-français au poste.**

✦ ✦ ✦

Il n'en manquera peut-être point — d'un côté et de l'autre de la barrière — qui se récrieront que nous sommes trop difficiles, que nous demandons l'impossible... Il leur suffira de réfléchir sur le peu que nous avons et sur beaucoup dont nous avons besoin pour constater que nous sommes excessivement raisonnables au contraire.

Lorsque, le 8 **mai,** nous avons publié le tableau comparatif des émissions de Radio-Canada dans l'Ouest pour la semaine du 3 février, notre grande misère s'est manifestée par les chiffres suivants: **un total de 10 à 12 minutes de français par jour sur 985 minutes d'émission.** L'introduction **de l'horaire d'été** a abaissé cette proportion **à 5 à 6 minutes sur 1,015 minutes d'émission.**

Avec les trois programmes français hebdomadaires qui nous viennent maintenant, ça ne fait malgré tout qu'une moyenne de 6 minutes de plus par jour, — à condition que chacun des trois programmes dure véritablement 15 minutes comme celui du mercredi 10 juillet — soit de 10 à 12 minutes sur 1,015 minutes d'émission.

Or nos réels besoins sont beaucoup plus grands que cela.

✦ ✦ ✦

Force nous est donc, tout en remerciant la Société Radio-Canada du "commencement", de continuer à réclamer davantage.

Et cela, signifie que, en attendant des circonstances favorables à l'établissement d'un réseau français trans-canadien, nous devons demander le **minimum de 2 heures ½ à 3 heures quotidiennes d'émissions françaises,**—dont une de radio-journal. Notre responsabilité de chefs de 150,000 Canadiens français de l'Ouest nous impose cette attitude.

Conscients de cette responsabilité, nous supplions les nôtres, de l'Est et de l'Ouest, d'appuyer énergiquement nos revendications.

Les Association nationales de l'Ouest.

Union des Jeunesses Catholiques Canadiennes

Semaine d'Etude au lac Simcoe. Sous les auspices de l'Union des Jeunesses Catholiques. Du 25 au 31 août.

L'Union des Jeunesses Catholiques Canadiennes vient de prendre l'initiative d'une "Semaine d'Etude" qui aura lieu, du 25 au 31 août, au camp de La Salle, propriété des Frères des Ecoles Chrétiennes, à Jackson's Point, Ontario, sur le lac Simcoe.

Ce sera la première semaine d'étude de ce genre au Canada. Elle a d'abord pour but de favoriser les rencontres entre aumôniers et directeurs de mouvements de jeunesse ainsi qu'entre jeunes leaders catholiques de même nationalité et de nationalités différentes. Ces rencontres feront naître la compréhension mutuelle et permettront de précieux échanges d'expériences et de méthodes.

L'Union a obtenu des prix de faveur des autorités du camp de La Salle et à l'occasion de l'exposition provinciale de Toronto il y aura des prix réduits sur les chemins de fer.

L'Union fait un appel à tous ceux qui sont intéressés dans les problèmes des jeunes.

Pour tous renseignements on est prié de communiquer avant la fin de juillet avec le secrétariat national de l'Union à 46, rue Elgin, Ottawa, Canada.

La production du tabac augmente toujours

Pour la troisième année de suite, la production de tabac canadien en 1939 a dépassé tous les records précédents. A 109,846,000 livres, l'évalution officielle dépassait de 8,451,400 livres, soit de 8 pour cent, celle de 1938 qui était de 101,394,600 livres, et elle était plus que le double de la production moyenne quinquennale de 1933-37 qui se chiffrait à 51,463,800 livres.

Saint-Boniface

A l'Archevêché

M. l'abbé S. Gauvin, du diocèse de Rimouski, qui a travaillé dans le diocèse depuis déjà plusieurs années, a été retenu par la maladie à l'Hôtel-Dieu de Montréal. M. Gauvin nous est revenu en meilleure santé, accompagné de son frère, prêtre lui aussi et professeur au Séminaire de Rimouski.

A la Cathédrale

La chorale de la cathédrale a fait dimanche dernier son excursion annuelle. Presque tous les membres étaient présents. Les chanteurs se sont rendus à Sans-Souci, sur le lac Winnipeg, et ils ont passé la journée à s'amuser. Mgr Jubinville et M. l'abbé Décosse accompagnaient le groupe, qui était sous la conduite de M. Marius Benoist, directeur de la chorale. En l'absence de la chorale, il y a eu basse messe à la cathédrale et le chant du soir a été exécuté par les Dames de Ste-Anne.

• • •

On a vendu dimanche dernier à la cathédrale le numéro spécial de la "Liberté" sur l'éducation catholique et française au Manitoba.

• • •

Mgr Jubinville a annoncé qu'on faisait signer une pétition demandant de donner des représentations meilleures au point de vue moral dans nos cinémas. Monseigneur a encouragé les parents soucieux du bien des enfants à soutenir ce mouvement.

Au Musée

Le Musée a reçu toute une série de photographies des Archives d'Ottawa. Ces photos sont des reproductions de peintures des anciens postes et endroits de l'Ouest canadien ou encore de reproductions de lieux célèbres dans l'histoire du pays. On a aussi reçu plusieurs portraits de personnages importants qui ont joué un rôle durant la période des débuts. Mme Goulet, de North West Angle, a fait cadeau au Musée de plusieurs brochures et périodiques, ainsi que d'un ancien chapelet venu de Sainte-Anne de Beaupré et dont se sont servi les pionniers. Le Musée reçoit actuellement un grand nombre de visiteurs, surtout des Etats-Unis.

Route Dawson

Bien que les détails ne soient pas encore complètement et définitivement arrangés, il semble entendu que le dévoilement de la plaque commémorative à Sainte-Anne aura lieu le samedi 3 août. On publiera plus tard le programme complet.

Comme on le sait, la Commission des Sites et Monuments Historiques a fait ériger l'an dernier un tumulus avec plaque à Sainte-Anne-des-Chênes, en mémoire de la célèbre route Dawson. On profitera de l'occasion pour faire un retour sur le passé de cette région. Le programme définitif sera publié plus tard.

A l'Institut Collégial Saint-Joseph

Résultats des examens de musique obtenus par les élèves du département musical, en juin dernier.

A l'Université du Manitoba

Deux bourses, $25.00 chacune, offertes par l'Institut des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, et décernées par l'Université du Manitoba, comme suit:

Piano grade VII — Bernice Bransfield.

Piano grade V. — Paul Bétournay.

Piano

GRADE VIII — Honneur, 1ère classe: Yvonne Delavignette. Honneur: Marcelle Montagnon. Passé: Marguerite Stanners, Lorraine Lavery.

GRADE VII — Honneur, 1ère classe: Bernice Bransfield, Marguerite Stanners. Honneur: Noëlline Gagnon, Aileen Mollison. Passé: Andrée Marcoux.

GRADE VI — Honneur, 1ère classe: Constance Mahon, Louise Bernier et Irène Smith. Honneur: Nancy Law, Gladys Delavignette, Shirley Grout.

GRADE V — Honneur, 1ère classe: Paul Bétournay. Honneur: Marion Given. Passé: Shirlee Shaw.

Sujets théoriques

GRADE VI — Histoire, Honneur, Noëlla Raymond. Passé, Eveline Bouchard.

GRADE IV, Théorie, honneur, 1ère classe, Noëlline Gagnon, Louise Bernier, Andrée Marcoux, Bernice Bransfield, Shirley Grout, Aileen Mollison.

GRADE III, Théorie, honneur, 1ère classe, Constance Mahon, Marion Given. Honneur, Gladys Delavignette, Shirlee Shaw.

GRADE II — Théorie, passé, Paul Bétournay.

A l'Université de Toronto

Piano

Piano, Degré "Associé" (A.T.C.M.)

Solo Performer, Honneur, Eliane Pelletier, Yvette Couture.

GRADE IX — Honneur, Viola Girouard.

GRADE VIII — Honneur, 1ère classe, Denise Toussaint.

GRADE V — Honneur, 1ère classe, Thérèse Coupal. Honneur, Pauline Lavery, Simone Bonin.

GRADE IV — Honneur, Catherine Doyle.

GRADE III — Honneur, 1ère classe, Aline Blain. Honneur, Georgina Cole.

Sujets théoriques

GRADE V — Harmonie, honneur, Eliane Pelletier. Analyse musicale, passé, Eliane Pelletier.

GRADE II — Théorie, honneur, 1ère classe, Viola Girouard, Jeanne Kizlyk. Passé, Denise Toussaint.

Mariages

Samedi dernier, en la cathédrale de Saint-Boniface, Mgr Jubinville a béni le mariage de Mlle Lucille Guilbault, fille aînée de M. et Mme A. Guilbault, avec M. Hubert Bibeau, fils de M. et Mme Joseph Bibeau. Mlle Denise Guyot était à l'orgue. Mlle Ida Phaneuf a chanté l'Ave Maria de Schubert, un "Panis Angelicus" et "The Perfect Life". Après un court voyage, M. et Mme Bibeau résideront 538, rue Aulneau.

• • •

Le 6 juillet, à la cathédrale de Saint-Boniface, Mgr Jubinville bénissait le mariage de Mlle Alice Rondeau, fille de M. et Mme O. Rondeau, de Cardinal, Man., avec M. Joseph Fontaine, fils de M. et Mme S. Fontaine, de Saint-Boniface. Mlles C. Lenabat et R. Leclerc chantèrent un Ave Maria au cours de la cérémonie. Une réception et un déjeuner ont eu lieu chez M. et Mme S. Fontaine. Les nouveaux époux résideront à Winnipeg.

Deux aviateurs se tuent à Brandon

BRANDON, Man. — Simon Rosenman, instructeur du club d'aviation de Brandon, et le soldat Ferguson Hunter, de Crystal City, qui pratiquait pour obtenir sa licence de pilote, se sont tués samedi. Leur avion a piqué une tête dans un champ labouré et la mort a été instantanée.

L'attitude des Français d'Ottawa

OTTAWA — Henri de Kerillis, représentant du général Charles de Gaulle, qui visite actuellement le Canada, était l'invité d'honneur au cours d'un déjeuner donné par la Colonie française d'Ottawa, qui a désiré manifester son approbation pour le travail du général de Gaulle en Grande-Bretagne. Le déjeuner a eu lieu au Château Laurier.

Tous les Français d'Ottawa ont été grandement touchés par le rapport vraiment compréhensif que leur a fourni M. de Kérillis sur les événements qui se sont déroulés en France et dans les rangs de l'armée française.

Immédiatement après la réunion, on a appris de certains membres de la colonie française d'Ottawa qu'un comité local serait immédiatement formé à Ottawa pour donner toute l'aide possible au comité national français du général de Gaulle et pour sauver l'honneur français et l'Empire britannique.

Un câblogramme a été envoyé au général de Gaulle au nom de ceux qui étaient présents, le félicitant de ses efforts pour sauver la France et la démocratie.

La Perception pour le Collège

	Dépenses	Recettes
Rapport au 5 juillet	$144.65	$5,333.48
Rapport du 5 juillet au 12 juillet		
Publicité	4.00	
M. l'abbé E.-B. Rocan		100.00
M. l'abbé L. Primeau		50.00
M. l'abbé A. Moreau		25.00
M. l'abbé Décosse		50.00
R. P. A. Champagne, C.R.I.C.		100.00
R. P. de l'Etoile, C. SS.R.		50.00
Paroisse de Sainte-Agathe		125.35
Paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes		145.00
Paroisse de Sainte-Anne-des-Chênes		110.67
Paroisse Saint-Denis de Haywood		50.00
Paroisse de Pinewood		30.35
Paroisse de Lorette, 2e versement		4.25
Paroisse de Saint-Claude, 3e versement		2.70
Paroisse de La Broquerie, 2e versement		1.00
Paroisse de Saint-Boniface, 4e versement		11.00
City Dairy Ltd.		100.00
Safeway Stores		25.00
M. J. D. Reid, Wpg		10.00
Redwing Oil Ltd		2.00
Total	$148.65	$6,345.80

Saint-Boniface

Report	$796.57
Anonyme	3.00
Mlle J. Beaupré	3.00
E.-C. Ledoux	3.00
A. Pilon	1.00
Mlle F. Toupin	1.00
Total	$807.57

Sainte-Agathe

Evangeline Lapointe	$ .50
Josaphat Dorge	.50
Joseph Saint-Onge	1.00
Mme Gabriel Lemoine	1.00
Mme Albert Lambert	.50
Alexandre Lemoine	1.00
Mme Joseph Alarie	.50
Samuel Guertin	1.00
Mme Alfreda Dorge	.50
Théophile Joyal	2.00
Mme Edphat Dorge	1.00
Alfred Asselin	.50
Joseph Dumesnil	1.00
Armand Gratton	1.00
Hector Fontaine	.25
David Courcelles	.25
Paul Fontaine	.25
Roger Lemoine	1.00
Arthur Gratton	1.00
Arthur Lemoine	2.00
Mlle Hélène Lemoine	.50
Edmond Lemoine	.50
Joseph Lapointe	1.00
Mme Joseph Toupin	1.00
Marcel Brémaud	4.00
Mme André Brodeur	1.00
Guillaume Martel	.50
Gilles Leray	.25
Ferdinand Gratton	1.00
Ernest Théroux	.25
Henry Onimet	.50
Fortunat Gratton	.50
Omer Joyal, fils	1.00
Benoit Lemoine	.50
Edmour Fontaine	1.00
Pacifique Courcelles	1.00
Arthur Nolette	1.00
Josaphat Bilodeau	10.00
Armand Saint-Onge	.25
Adolphe Saint-Onge	.50
Mme Arthur Lapalisse	.50
Mme Alderic Saint-Onge	.50
Eugène Nolette	.50
Camille Dorge	.50
Onésime Gauthier	2.00
Mlle Berthilde Robert	1.00
Georges Nolette	1.00
Joseph Olivier	.50
Achille Plamondon	.50
Alexis Beaulieu	1.00
Cornelius Connelly	2.00
Mme Aurise Joyal	.75
Arthur Fontaine	.50
Aimé Courcelles	1.00
Arthur Fenez	1.00
Mme Charles Brodeur	2.00
Irénée Brodeur	1.00
Lucien Bourassa	.50
Lévis Courcelles	.25
Philippe Gauthier	1.00
Antoine Alarie	1.00
J.-A. Courcelles	.25
Alderic Pilon	1.00
Félix-D. Lemoine	2.00
Paul Joyal	1.00
Théobald Joyal	5.00
Couvent de Ste-Agathe	5.00
Mme Eva Joyal	.25
Mme Dorila Olivier	1.00
Donat Joyal	2.50
Paul Aubry	1.00
Armand Dorge	.10
Télesphore Dorge	1.00
Jean-Marie Lapalisse	1.00
Adhémart Dumesnil	.50
Antonio Lemoine	.25
J.-R. Frazer	.25
Maurice Lemoine	1.00
Joseph Lemoine	1.00
Albéric Lemoine	1.00
Chevaliers de Colomb	5.00
Clovis Baudry	.50
Mme Omer Joyal, sr	.50
Edouard Dumesnil	1.00
Siméon Garet	2.00
Mme Rébecca Lemoine	1.00
Adolphe Lemoine	1.00
Louis Toupin	.50
Rolland Rochon	1.00
Michel Ouimet	.25
Alfred Ouimet	.50
Amédée Gratton	.50
Cyrille Nolette	1.00
Henri Pinsonnault	.25
David Fontaine	.50
Stanislas Fontaine	1.00
Signard Beaudoin	3.00
Louis-David Nolette	1.00
Albert Girouard	1.00
Lorenzo Gagnon	.25
Mlle Rose Gauthier	.75
Joseph Robert	.50
Mlle M.-Josephe Lapalisse	.50
Ignace Dumesnil	1.00
Euclide Olivier	1.00
Arthur Rochon	1.00
Auguste Gauthier	.50
Louis Brémaud	.50
Mathias Clément	.25
Mathieu Lemoine	1.00
Auguste Brémaud	1.00
Arthur Péloquin	.50
Henri Lemoine	1.00
Albert Lécuyer	1.00
Eugène Bilodeau	1.00
Mme Albert Berthelette	1.00
Jos.-Elie Courcelles	.50
Emmanuel Bilodeau	.25
Ferdinand Gauthier	1.00
François Sorin	.50
Amédée Alarie	1.00
Wilfrid Courcelles	.25
Albéa Dorge	.50
Total	$125.35

Pinewood

M. l'abbé A. Moreau	$25.00
A. Boisjoli	1.00
J.-B. Henri	1.00
J.-N. Sanche	1.00
Th. Nolan	1.00
D. Sharp	1.00
L. Decaire	.70
Anonyme	.50
J. Armstrong	.50
P. Armstrong	.50
Ant. Berri	.50
J. Boucher	.50
W. Blanch	.50
S. Boucher	.50
A. Brémault	.50
J.-E.-S. Decaire	.50
A. Desaulnier	.50
J.-B. Desaulnier	.50
M. Desaulnier	.50
P. Gachinski	.50
J. Hagan	.50
Mlle M. Hébert	.50
J. Hunt	.50
J.-J. Hunt	.50
V. Horvarth	.50
A. Januba	.50
Théo. Jodoin	.50
Jim Lane	.50
Fr. Landry	.50
T. Landry	.50
E. Larocque	.50
L. Larocque	.50
C. Legros	.50
E. Lauzon	.50
O. Legros	.50
P.-J. Lawler	.50
Mme M.-J. McGee	.50
Mme L. Normandeau	.50
W.-J. Rattigan	.50
F.-N. Reid	.50
J.-J. Rogers	.50
M. Sanche	.50
R. Sayers	.50
Wm Whalen	.50
Mme E.-S. Wilson	.50
Fx Landry	.30
Geo. Carey	.25
R. Armstrong	.25
D. Asselin	.25
F. Asselin	.25
A. Bérubé	.25
A. Decaire	.25
A. Dessarre	.25
A. Dumoulin	.25
J.-L. Gagnon	.25
Mme T. Gagnon	.25
A. Gaudette	.25
E. Lambert	.25
E. Landry	.25
P. McLernon	.25
Mme J. Morache	.25
A. Ouellette	.25
A. Ulrickson	.25
A. Tétrault	.25
J.-V. B.-A. Walker	.25
Jim Ward	.25
M. Ward	.25
Ls Asselin	.10
Total	$ 55.35

Latellier

Enfants de Marie	$ 10.00
Dames de Sainte-Anne	10.00
Institut de Notre-Dame des Missions	1.00
M. l'abbé Laurin	5.00
Anonyme	2.15
L. Arcand	.25
Mlle D. Ayotte	1.00
J.-A. Ayotte	2.00
Famille Barnabé	1.00
P. Barnabé	1.00
Mlle S. Barnabé	1.00
A. Bérard	.25
Mme Baribeault	.25
H. Bois	1.00
J.-O. Bois	1.00
X. Boissy	1.00
E. Boiteau	2.00
J. Boiteau	2.00
P. Boiteau	1.00
I. Bouchard	1.00
Mme Jos. Bourgeois	1.00
Alb. Breton	.50
Al. Cadieux	2.00
Eud. Cadieux	.75
Jean Cadieux	1.00
Jos. Cadieux	1.00
L. Cadieux	1.00
MM. Ed. et N.-F. Comeault	5.00
Mme et Mlle A. Damphouse	2.00
Jos. Damphouse	1.00
H. Danceault	.25
Ls Dansereau	1.00
Alb. Delorme	.25
A. Dupuis	1.00
A. Dionne	1.00
J.-E. Dionne	.50
J. Dupuis	.25
P. Dupuis	.25
Mme J.-H. Empson	1.00
R. Empson	.50
T. Fillion	.25
Gas. Fontaine	.60
A. Fortier	1.00
MM. Peter et Stan. Fraser	5.00
A. Gallant	2.00
T. Gauthier	2.00
L. Gauvin	2.00
A. Gentes	.50
G. Gentes	.50
E. Graveline	5.00
R. Harrison	1.00
Rob. Harrison	.50
Jos. Houle	.50
X. Jubinville	1.00
Jos. Jutras	5.00
P.-M. Jutras	1.00
A. Lafernier	.50
Mlle M. Lapointe	.50
A. Leclair	1.00
D. Leclair	1.00
Jos. Leclair	.75
L. Leclair	.50
M. Leclair	.50
D. Loiselle	1.00
Jos. Loiselle	.50
E. Manseau	.25
N. Moquin	.50
O.-J. Moquin	1.00
Mme A. Parent	1.00
E. Parent	5.00
Mme O. Parent	1.00
V. Robert	1.00
Z. Robert	5.00
Jos. Saurette	1.00
P. Saurette	1.00
Total	$116.00

Saint-Léon

Rév. Mère Supérieure	$ 1.00
Azarie Labossière	1.00
Félix Grenier	1.00
Rodrigue Lussier	1.00
Ovila Gareau	1.00
Hervé Rondeau	1.00
Narcisse Jubinville	1.00
Joseph Talbot	1.00
Alphonse Desrosiers	1.00
Arthur Gareau	1.00
Pierre Martel	1.00
Antoine Labossière	1.00
Georges Labossière	1.00
Calixte Labossière	1.00
Jos.-Ad. Labossière	.50
Lucien Grenier	.50
Léo Labossière	.50
Harey Brick	.50
Albert Desrochers	.50
Alexandre Labossière	.50
Philippe Lafrenière	.50
Hormisdas Labossière	.50
Omer Leblanc	.50
Léo Fortier	.50
Félicien Labossière	.50
Louis Colbe	.50
Théodore Fraser	.50
Robert Leblanc	.50
Hector Labossière	.50
Matal Fortier	.50
Charles Leblanc	.50
Herman Lemieux	.50
Adolphis Labossière	.50
Théodore Pélerin	.50
Adrien Grenier	.50
Nazaire Rondeau	.50
Joseph Remillard	.50
André Colbe	.50
Maurice Lafrenière	.50
Alcide Grenier	.50
Albert Payette	.50
Arthur Payette	.50
Urbain Rondeau	.50
Roger Leblanc	.50
Antoine Lafrenière	.50
René Dion	.50
Ernest Labossière	.50
Mme Eug. Kern	.50
Nazaire Labossière	.50
Lucien Fortier	.25
Méo Labossière	.25
René Labossière	.25
Agénor Labossière	.25
Adrien Labossière	.25
Lionel Labossière	.25
Louis Remillard	.25
Théobald Labossière	.25
Edmond Grenier	.25
Louis Labossière	.25
Léon Rondeau	.25
Clément Labossière	.25
Léa Routhier	.25
Anonyme	.25
Anonyme	.25
Napoléon Talbot	.15
Total	$ 35.40

Lorette

Hon. Sauveur Marcoux	$ 5.00
Arthur Laurin	5.00
Léon Laurin	5.00
Alex. Laurin	3.50
Dr P. L'Heureux	2.00
R. Mignot	2.00
Gaspard Berri	2.00
Alphonse Grégoire	2.00
Almanzor Manaigre	2.00
Anonyme	1.50
Henri Bissonnette	1.25
Louis Marcoux	1.00
Marcien Arpin	1.00
Armand Marcoux	1.00
Edmond Dubuc	1.00
Donat Levasseur	1.00
Urgel-G. Rémillard	1.00
Edmond Richard	1.00
Sauveur Ferland	1.00
RR. SS. St-Joseph	1.00
Pierre-A. Frossais	1.00
Pierre Colarini	1.00
Léon Marcoux	1.00
Jos. Lanthier	1.00
Alfred Landry	1.00
Séraphin Mireault	1.00
Napoléon Jeanson	1.00
Jérémie-D. Manaigre	1.00
Delphis Jeanson	1.00
Jean Landry	1.00
Japhet Manaigre	1.00
John Miazga	1.00
Jean-Baptiste Manaigre	1.00
Urbal Désorcy	1.00
Joseph-H. Manaigre	1.00
Alfred Manaigre	1.00
Osman Désorcy	1.00
Flavin Chaput	1.00
Anonyme	1.00
Jos. Grégoire	1.00
Jos. Grossman	1.00
Léon Desmarais	.75
Alfred Desmarais	.75
Maxime Landry	.75
Eugène Cournoyer	.75
Henry Reimer	.50
Rosaire Arpin	.50
Mme Alphonse Marcoux	.50
Georges Roy	.50
Odule Ferland	.50
Joseph Therrien	.50
Alfred Carrière	.50
John Skotnicki	.50
Mme Lida Jeanson	.50
Mme veuve McDougall	.50
Eugène Jeanson	.50
Léo-D. Marcoux	.50
Camille Jeanson	.50
Albert Mireault	.50
Jules Jeanson	.50
Joseph Bisio	.50
Mlle Juliette Lussier	.50
François Mondor	.50
Alcide Desmarais	.50
Lazare Audette	.50
Rosaire Manaigre	.50
Jos. Miazga	.50
E.-J. Dubuc	.50
Frank Kutchma	.50
Mme W.-R. Johnston	.50
E. Manaigne	.50
Mme B. Poirier	.50
Louis Poirier	.50
Guillaume Henry	.50
Jos. Poirier	.25
Jules Ferland	.25
Joseph Jeanson	.25
Joseph Henry	.25
Léopold Dufresne	.25
Isaie Mondor	.25
Alphonse Lebrun	.20
Gaspard Tonkovich	.10
Emile Gauthier	1.00
Mme Emma Saint-Amant	1.00
Oscar Dugas	1.00
René Gendron	.75
Mme Médéric Gendron	.50
Mlle Constance Gendron	.50
Alcide Gauthier	.50
Nic Antoniunk	.50
Alexandre Gauthier	.50
Joseph Perfumo	.50
J. Cizik	.25
Total	$87.55

Retraite fermée pour jeunes filles

Retraite fermée pour jeunes filles au couvent de Saint-Charles, Man., à partir du vendredi soir 2 août, jusqu'au mardi matin 6 août.

Prédicateur, R. P. Martial Caron, S.J.

Prière de se faire inscrire au plus tôt au Secrétariat de l'A.C.J.F., coin des rues Aulneau et Masson, Saint-Boniface, Téléphone 202 485.

Une leçon de géographie impromptue



Normalement, l'école se poursuit, dans les Iles Britanniques, juqu'à la fin de juillet. Aussi cette leçon de géographie impromptue était-elle tout à fait dans l'ordre pour ces écolières anglaises, pendant un arrêt à la gare Windsor, à Montréal. Mlle Eileen Bennett leur montre sur la carte Windsor, Nouvelle-Ecosse, où elles continueront leurs études pendant la durée de la guerre.

La mobilisation des hommes avant l'enregistrement

OTTAWA — Le premier ministre M. Mackenzie King, a déclaré à la Chambre des Communes que l'on n'attendra point d'avoir parfait l'enregistrement national pour appeler des hommes sous les drapeaux en vertu de la loi relative à la mobilisation de nos ressources nationales. Quant à la façon de procéder, cela concerne la politique du gouvernement qui sera annoncée en temps et lieu, ajouta le premier ministre en réponse à M. G.-S. White, député conservateur de Hastings-Peterborough.

La maman. — Embrasse-moi comme tu m'aimes, Richard.

Richard. — Non, maman. Je te ferais mal!

Avis aux créanciers

En ce qui concerne la succession de feu Mme Edwidge (Edna) Joyal, de la Cité de St-Boniface, Manitoba, veuve de David Joyal.

Toutes réclamations contre la succession de Mme Joyal, dûment appuyées par une déclaration assermentée, doivent être adressées aux soussignés, 136, avenue Provencher, St-Boniface, le ou avant le 13ème jour d'août 1940.

DORALICE JOYAL et
HENRI D'ESCHAMBAULT,
Exécuteurs testamentaires.

Nazisme et Fascisme

Au moment où la France succombe sous les coups des Boches auxquels, selon toute probabilité, l'Angleterre sera seule à faire face, il n'est pas sans intérêt d'exposer à nos gens ce que signifieraient le nazisme et le fascisme pour eux.

En effet, que nous apporteraient-ils?

Du côté religieux, le néant, ou pire: une force du mal agissante. Plus de Dieu! Hitler Lui substitue la race, Mussolini Le remplace par l'idée de la patrie. La force devient le droit. La famille n'est plus qu'une entreprise d'élevage au bénéfice de l'Etat qui accapare les enfants pour les former d'après des concepts qui rappellent ce que nous connaissons des moeurs de l'homme des cavernes. L'individu n'est plus que poussière. Il ne peut pas être lui-même. Il est devenu la pièce d'un mécanisme, pièce dont on s'occupe aussi longtemps qu'elle remplit son rôle.

Tout cela est dissimulé sous de grands mots dont on sait la véritable signification lorsqu'on connait les traitements qu'eurent à subir, tant en Allemagne qu'en Italie et dans les pays envahis, ceux et celles qui refusèrent de n'être qu'un numéro matricule inscrit dans les registres de l'Etat.

La vie individuelle, la vie familiale, la vie privée, la vie publique sont dirigées, réglementées à un degré inconnu jusqu'ici, avec un mépris absolu de la personnalité humaine. L'exercice des métiers, des professions, de toutes les activités, est soumis à une réglementation minutieuse qui devait donner une prospérité qui n'a jamais existé d'une façon appréciable et durable, tant chez les nazistes que chez les fascistes.

Il suffit de faire une étude, même superficielle, des faits, d'analyser l'économie allemande ou italienne, pour constater que la prospérité tant vantée, imputable au régime de l'un ou l'autre de ces pays, n'était que de surface. Les seules charges fiscales prélevaient, au 31 octobre 1938, 47.1% du revenu national allemand.

On peut déplorer les imperfections du régime démocratique. On peut les critiquer. Mais la vie que nous fait ce régime est un paradis comparé à celle qui serait la nôtre sous une dictature allemande et italienne. Et pour préciser davantage, voyons un peu ce qu'était l'existence des cultivateurs allemands jusqu'en 1939.

La place réservée aux armements dans l'économie du Reich avait amené l'Etat à voter et à appliquer des lois de fer destinées aux cultivateurs. On peut les grouper en quatre grandes catégories:

Premièrement: Suppression totale des marchés libres. L'acheteur était une organisation de l'Etat qui payait des prix fixés et qui se chargeait ensuite de la répartition des produits entre les différents grossistes ou détaillants, enrégimentés eux aussi.

Deuxièmement: Ces mêmes organisations élaboraient des règles en vertu desquelles le cultivateur ne pouvait conserver pour son usage personnel qu'une certaine quantité de produits, alors qu'il devait livrer à l'Etat une proportion déterminée des récoltes et des produits animaux provenant de sa ferme. Si un malheureux n'administrait pas sa ferme d'une façon jugée suffisamment efficace par les représentants de l'Etat, il pouvait, après avertissement, être puni ou même privé de sa propriété qui était vendue à un autre cultivateur.

Troisièmement: Il y avait en outre la législation et les règlements se rapportant à la production et à l'utilisation du blé. Ainsi, sous peine d'emprisonnement pouvant se prolonger pendant plusieurs années, sous peine de confiscation de sa ferme, il était interdit au cultivateur de donner aux animaux du blé propre à la panification. Pour bien comprendre ce que signifiait cette mesure pour le cultivateur allemand, rappelons-nous qu'environ 30% du blé était normalement destiné à l'alimentation du bétail, gros ou petit. Les résultats? La vie chère. L'appauvrissement des cultivateurs moyens et petits. Mais les silos de Goering (les élévateurs, comme on dit ici) se remplissaient en prévision d'une guerre voulue et préparée depuis des années.

Quatrièmement: La loi se rapportant à l'héritage agricole. Elle créait le domaine héréditaire. L'ainé de la famille devenait le propriétaire à la mort du père. Les frères et soeurs devaient attendre un dédommagement qui ne pouvait se faire selon la loi "qu'au fur et à mesure des possibilités", ou s'ils ne désiraient pas rester sous la direction de leur ainé, s'en aller ailleurs.

Lors de la dernière journée des paysans du Reich, M. Darré, ministre de l'Agriculture, évaluait l'exode rural à 800,000 personnes.

Impossible d'hypothéquer la ferme, avec les ennuis que cela peut amener au point de vue de l'obtention de crédit.

Et nous en passons. Il y en a là suffisamment, croyons-nous, pour montrer jusqu'à quel point le cultivateur était soumis à des contraintes, à des privations, et pour prouver qu'il n'était devenu qu'un fonctionnaire produisant en quantité et en qualité ce qu'on lui demandait, sous peine d'être destitué, c'est-à-dire de perdre sa propriété.

Que pensent les agriculteurs de chez nous d'un pareil système?

Henri-C. BOIS,
secrétaire de la Coopérative Fédérée de Québec.
—(La terre de chez nous).

Le premier wagon-hôpital

MONTREAL — Le premier wagon-hôpital sorti des usines du Canadien National, qui sera affecté au transport des blessés de guerre, des ports canadiens de débarquement, est actuellement à Ottawa où il subit l'inspection du "Royal Canadian Army Medical Corps". C'est le premier du genre aménagé au Canada dans les usines du Canadien National. D'autres le seront plus tard pour répondre à la demande.

Ce wagon-hôpital est différent des wagons de premiers soins aux blessés qui circulent sur les lignes du réseau. Les plans de ce nouveau wagon ont été arrêtés après consultation avec la "Royal Canadian Army Medical Corps", par le Dr John McCombe, médecin en chef du Canadien National et M. John Roberts, chef du service de la traction et du matériel roulant du Canadien National, qui a préparé les plans et vu à la construction du wagon dans les usines de la Pointe Saint-Charles.

La transformation d'un wagon-lit ordinaire en ce wagon-hôpital a nécessité la suppression de toutes les couchettes du bas et de quatre couchettes du haut. Huit lits d'hôpital occupent l'espace vacant des couchettes du bas. Le salon de l'une des extrémités du wagon est aménagé pour les trois garde-malades, l'autre extrémité a été complètement rénovée. Nous y trouvons un dispensaire, une salle à pansements, les quartiers du docteur, une lingerie ainsi qu'une cuisinette et un poële à gaz. Des ouvertures ont été pratiquées dans les côtés du wagon pour faciliter l'accès des civières. Sur les parois extérieures du wagon peinturé 'vert Canadien National" se trouvent deux croix rouges et la mention "Wagon-hôpital".

HOBOKEN, N.-J. — Maurice Maeterlinck, l'écrivain et poète belge, est arrivé, venant de Lisbonne, à bord du paquebot grec Hellas, comme réfugié de guerre.

Québec adopte une politique de sécurité

Avec un budget de $60,000,000 cette année pour la construction et l'amélioration des routes, la province de Québec se propose de mettre au point un système routier à double voie qui sera garantie de sécurité pour les automobilistes. Quelques-uns des meilleurs ingénieurs américains ont tracé les plans de ce nouveau système routier, qui fera du Québec le paradis des automobilistes. On voit ci-dessus une section de la route Montréal-Québec, illustrant la politique nouvelle du gouvernement de la province.

Pensons bien et parlons juste

MONTREAL — L'hon. Henri Groulx, secrétaire de la province de Québec, a prononcé une causerie, à l'émission hebdomadaire du Bon Parler français, au poste CKAC.

"On reconnait la santé intellectuelle d'un individu à son langage, dit M. Groulx. Il n'est pas d'heure plus grave que celle que nous traversons. Nous devons donc avoir une santé intellectuelle aussi vigoureuse que possible. Si vous vous exprimez conformément au génie de la langue française, vous aurez déjà fait votre part pour la survivance de la civilisation à laquelle nous appartenons. La clarté et le souci de la perfection dans le langage sont des signes infaillibles de la santé intellectuelle d'une nation. L'emploi inconsidéré des mots étrangers, de formes syntaxiques fautives, de vocables barbares dénote chez celui ou celle qui commet de tels impairs, en même temps qu'un mauvais goût patent, une ignorance aussi déplorable que peu justifiée.

"On se rend compte immédiatement de l'importance de bien parler sa langue non seulement parce que tout ce qui mérite d'être fait doit être bien fait, mais encore parce que, du point de vue purement utilitaire, c'est un immense avantage. L'homme d'affaires qui s'exprime avec clarté, qui connait le sens précis des mots qu'il emploie, qui se préoccupe de la logique des constructions grammaticales dont il se sert, qui garde toujours une proportion exacte entre le mot et l'idée qu'il veut émettre, a une supériorité incontestable sur ses rivaux. S'il discute un projet, sa façon de s'exprimer lui permet de convaincre beaucoup plus facilement ses interlocuteurs. Il ne laisse rien au hasard, car lorsque l'on a le souci de bien parler on a également le souci de bien penser, de bien méditer ses faits et gestes. Surveiller les nuances quand on parle, c'est, en même temps, surveiller ce que l'on dit.

"Les langues sont des chiffres", a dit Pascal. Altérer le sens d'un mot, c'est en altérer la valeur représentative. La langue française, plus que toutes les autres, ne veut pas de ces altérations. Pour bien parler sa langue, il faut bien l'apprendre. En un temps où l'on discute à tort et à travers d'instruction publique, il convient peut-être de rappeler que les parents sont les meilleurs auxiliaires des professeurs dans ce domaine comme en tout ce qui touche à l'éducation. L'enfant qui apprend à bien parler sur les genoux de sa mère conservera toujours plus pur l'idiome natal.

"Les mères sont les patientes éducatrices de l'enfance. "Quand l'enfant tente d'imiter les sons qu'il a entendus, écrit Rémy de Gourmont, la femme est là qui le regarde, lui sourit et l'encourage. Il s'établit un contrat muet de travail entre ces deux êtres, et que de patience chez celui qui sait pour guider celui qui essaie!"

"Si, dès ses jeunes ans, l'enfant prend l'habitude de parler un français châtié, il continuera de respecter la langue française durant le reste de sa vie.

"Si pénibles que soient les heures que nous traversons, l'influence civilisatrice de la France, et par conséquent de la langue française, n'en reste pas moins la plus puissante et la plus féconde. Le goût de la pensée saine, la nostalgie du beau style, la volonté de bien s'exprimer, voilà ce qu'il faut conserver chez nous. Il faut que, toujours, au Canada français, on retrouve "les qualités qui font du génie français un des achèvements les plus parfaits de la raison humaine, équilibre et mesure, lucidité du jugement, spontanéité de la réaction individuelle aux influences générales, sensibilité d'une race pour laquelle le malheur a été la plus riche source d'inspiration".

"Ces paroles de M. Paul Dumas résument bien ce que la langue française apporte d'avantageux, de civilisateur et d'équilibre aux esprits de ceux qui ont le bonheur de parler ce langage. L'étude de la langue française est la culture par excellence. "Un peuple qui laisse envahir son idiome subit déjà l'humiliation de la passivité, la honte de ses frontières ouvertes", affirme M. André Thérive. Il faut défendre sa langue comme son territoire, c'est le patrimoine le plus précieux d'une nation.

Eau salée et eau douce se frôlent

Une étroite langue de sable sépare eau salée et eau douce, près de Pictou Lodge, magnifique endroit de villégiature en Nouvelle-Ecosse. D'un côté, en effet, il y a la mer et l'eau salée à l'extrémité du détroit de Northumberland, de l'autre, une rivière qui descend de l'intérieur des terres un flot d'eau limpide et douce. Il y a peu d'endroits au Canada et au monde où se rencontre un semblable phénomène.

La Mode Pratique

2531
SIZES 2-8
EMB. 11175

Jolie robe de toilette pour enfant

Voici une petite robe simple et jolie pour toutes circonstances. Le froncé du corsage et la ceinture en ruban sont des plus coquets. Votre petite fille aura l'air d'une princesse. Culottes assorties. Un coton transparent avec fleurs bleues ou roses conviendra bien pour cette robe.

Style no 2531 pour grandeurs 2, 4, 6 et 8 ans. La grandeur 4 demande 2 verges ½ de tissu de 35 pouces pour robe à manches courtes et culottes.

La broderie no 11175 doit être commandée séparément.

Toute demande doit être adressée comme suit: Département de la Mode, LA LIBERTE, Winnipeg. Prière de mentionner exactement la grandeur du patron désiré et le numéro du modèle désiré. Ne pas demander des mesures autres que celles qui sont spécifiées. Inclure 20 sous par patron (en monnaie seulement). La Liberté n'est pas responsable des lettres non reçues. Un délai de huit jours est nécessaire pour la réception de ces patrons.

Ces patrons sont en anglais seulement.

Ils ne sont pas échangeables.

Pour les missions de la Baie d'Hudson

Les RR. PP. Massé, Buliard, Girard et Courtemanche, de la Congrégation des Oblats, sont arrivés à Saint-Boniface, en route pour Churchill, et de là pour les missions esquimaudes de la Baie d'Hudson. Le P. Buliard est ce jeune religieux français dont la santé, à la suite d'un grave accident, suscita tant d'inquiétudes.

Trois Soeurs Grises de Nicolet sont aussi en route pour Churchill et Chesterfield Inlet. Elles possèdent en ce dernier endroit un hôpital.

Le vicaire apostolique de la Baie d'Hudson, attend à Montréal les derniers renseignements avant de décider s'il fera la visite de ces missions par le Nascopie ou bien par les chemins de fer nationaux jusqu'à Churchill, et de là par avion.

Le M. F. Thérèse, bateau des missions de la Baie d'Hudson, ne peut pas aller au nord cette année.

Certificats d'épargne de guerre émis au nom de groupes

En réponse à de nombreuses requêtes provenant d'associations patriotiques canadiennes le Comité de l'épargne en temps de guerre a annoncé une modification des règles s'appliquant à l'émission des Certificats d'épargne de guerre. Jusqu'à présent, les certificats ont été émis seulement au nom de propriétaires individuels; dorénavant ils seront émis également au nom de groupes de personnes agissant de concert.

La limite du montant de $500 de valeur nominale pour des achats faits dans le cours d'une même année et toutes les autres dispositions s'appliquant jusqu'ici restent en vigueur en ce qui concerne les certificats émis au nom d'une collectivité.

D'après les nouveaux règlements des groupes, incorporés ou non, organisés sans aucun but pécuniaire pour leurs membres, pour des fins d'un caractère national, municipal, patriotique, religieux, éducatif, charitable, professionnel, social ou sportif, etc., y compris les associations philanthropiques, les organisations ouvrières, sauf celles qui agissent principalement comme sociétés d'assurance, sont autorisés à acheter des Certificats d'épargne de guerre.

Le nouveau règlement approuvé par ordre en conseil donne au Comité de l'épargne en temps de guerre pouvoir de déterminer si un groupe ou association a le droit d'acheter des Certificats d'épargne de guerre conformément à cette nouvelle disposition.

L'ambition insatiable de Hitler

NEW-YORK— Un voyageur arrivant ici après avoir traversé l'Atlantique en avion, a raconté le fait suivant qui dépeint bien les ambitions insatiables du chancelier Hitler qui convoite même l'Amérique dans ses rêves de domination mondiale.

Selon ce voyageur, quand Hitler visita la tour Eiffel, à Paris, récemment, avec son entourage, il se fit photographier avec la Ville Lumière comme fond de scène. Ces photographies ont été prises par le photographe attitré du fuehrer, Herr Hoffman. Le fuehrer aurait alors dit à son photographe:

"Prends celle-ci, Hoffman. La prochaine sera dans le Palais Buckingham et la suivante en vue des gratte-ciels (von den Wolkenkratzen)".

Le voyageur prétend tenir cette déclaration d'un cicérone qui conduisait les Allemands dans leur visite de Paris.

Un bon mot pour la France

Il se publie dans certaine presse de langue anglaise d'Amérique, c'est-à-dire des Etats-Unis et du Canada, tellement de choses désagréables et injustes à l'endroit de la France, depuis que notre malheureuse mère-patrie a dû déposer les armes, qu'il n'en est que plus réconfortant de lire, par-ci par-là, des commentaires dans le sens contraire.

Dans son avant-dernier numéro, The Commonwealth, hebdomadaire catholique publié à New-York, fait une recension des avis qui ont été émis par divers journaux quant aux causes des désastreux revers de la France. Il note que souvent l'on est porté à trop synthétiser les causes en question, plus exactement à les ramener à une grande cause unique. C'est ainsi qu'un journaliste américain, également catholique, Father Gillis, écrivait récemment: "Si la République française disparait, ça ne sera pas à cause de la sauvagerie d'Hitler, mais à cause de la limitation des naissances dans la population française".

Le Commonwealth trouve que c'est simplifier un peu trop les choses que de parler ainsi: "La population joue comme de raison un grand rôle dans la guerre moderne, écrit-il, et la France a été le premier pays d'Europe à voir décroitre sa population. Mais une régression démographique est-elle exclusivement le résultat de la pratique du contrôle des naissances et de l'avortement? Ces choses-là sont de terribles péchés contre Dieu et contre la nature. Et pourtant la civilisation industrielle et urbaine accomplit aussi de terribles désastres biologiques; le mariage tardif, le célibat volontaire, l'un et l'autre nécessités par les conditions économiques ou par les carnages de la guerre, ont également contribué au même résultat. Au vrai, le taux des naissances chez tous les peuples occidentaux s'est abaissé et le cas de la France est loin d'être le plus mauvais. Depuis avant l'autre Grande Guerre, par exemple, le taux des naissances en Italie, en Allemagne, en Espagne a partout baissé d'environ 23 pour cent. La diminution en France a été de 19 pour cent. Même en Irlande, le taux des naissances est de presque un sixième plus bas qu'avant 1914, et pourtant, l'Irlande est un pays rural et catholique. Si ces chiffres prouvent quelque chose, c'est que d'autres facteurs ont agi et agissent. Condamnons le péché, c'est très bien, mais n'accusons pas une nation malheureuse d'un péché qui n'a pas été plus commun chez elle qu'ailleurs, du moins rien ne le prouve. On ne peut expliquer de façon satisfaisante la défaite française sans tenir d'abord compte de la puissance, de l'efficacité et de la détermination des forces d'Hitler. Où cette défaite devient un terrible avertissement à l'Amérique, c'est quand elle démontre comme la démocratie peut être faible en se détériorant, en s'éloignant de son but original, qui est d'atteindre au progrès social par la voie abrupte de l'héroïcité, et quand elle se met au service des intérêts particuliers".

En d'autres termes, ce que dit Commonwealth, c'est qu'il n'est jamais prudent de jeter la première pierre au prochain, même s'il s'agit d'un prochain qui a péché. Il rappelle opportunément que les mêmes causes qui ont produit un fléchissement de la population en France se font sentir en bien d'autres pays. Les Etats-Unis, par exemple, sont un pays où la civilisation industrielle et urbaine semble avoir avancé pour la peine. Cette sorte de civilisation n'est-elle pas en définitive cause de dépopulation, et l'une des principales causes de dépopulation en n'importe quel pays?

—(Le Devoir).

L'hon. E. Lapointe

OTTAWA — Nous apprenons avec regret que le très honorable Ernest Lapointe, ministre de la Justice, vient d'être frappé d'une indisposition à la suite du surménage qu'il s'est imposé dans l'exercice de ses hautes fonctions en ces dernières semaines. Ses médecins lui ont recommandé de prendre un repos de quelques semaines; M. Lapointe a décidé de faire un séjour de quelques semaines à la campagne.

Des Québec et des Montréal

Tout étonnant que cela puisse paraitre, il y a en Amérique du Nord plusieurs Montréal et Québec. Il y a un second Montréal dans l'Etat du Michigan, et quatre Québec dans la Louisiane, le Montana, la Caroline du Nord et le Texas.

Aux Etats-Unis, se trouvent sept Toronto, vingt-quatre Hamilton, dont deux dans le Wisconsin, treize Victoria, seize Windsor, sept Ottawa. Les seules villes canadiennes dont le nom soit exclusif sont Winnipeg, Edmonton, Régina, Saskatoon, Charlottetown, Moncton.

A forfait à la Baie d'Hudson

Une excursion inoubliable, à forfait, au milieu de tout le confort des plus luxueux wagons du Canadien National, à destination de Churchill, port de la Baie d'Hudson, est présentement offerte aux nombreux touristes désireux d'atteindre cette région du 54e parrallèle, annonce M. C. W. Johnston, directeur général du service des voyageurs au Canadien National. Le départ s'effectuera de Winnipeg le 9 août, avec arrêts à Dauphin, au parc national de Riding Mountain, au Pas, à Flin Flon, et arrivée à Churchill le 12 août. Il y aura un séjour de 28 heures à Churchill, où les voyageurs pourront visiter le port le plus septentrional de l'Amérique du Nord, ainsi que les ruines d'un fort construit en 1733.

Réapparition à Banff de cerfs à queue blanche

OTTAWA — Les cerfs à queue blanche, l'espèce de gros gibier la plus rare qu'il y ait dans les parcs nationaux des Rocheuses, réapparaissent dans le parc national de Banff, Alberta, et les automobilistes peuvent en apercevoir le long de la nouvelle route Banff-Jasper. Il y a toujours eu un grand nombre de cerfs hybrides et de cerfs à queue noire dans le parc de Banff, mais les cerfs à queue blanche étaient devenus rares depuis quelques années sur le versant albertain des Rocheuses. Leur réapparition est un nouveau succès dans le domaine de la restauration de notre faune, succès attribuable à la protection dont jouissent les animaux sauvages dans les parcs nationaux.

Quand l'expédition de Palliser visita cette région en 1858-1859, les cerfs à queue blanche et plusieurs autres gros gibiers erraient à leur guise et n'étaient qu'accidentellement dérangés par les chasseurs indiens. Les progrès de la colonisation et une chasse plus intense décimèrent le gros gibier au point de rendre rares l'élan, l'orignal et le cerf à queue blanche. La création du parc national de Banff offrit de nouveau abri à l'élan et à l'orignal, mais les cerfs à queue blanche ne font qu'y revenir après une longue absence.

"Aujourd'hui"

Voici le sommaire de juillet du "digest" français "Aujourd'hui":

L'homme devant l'inhumain, "Les Nouvelles littéraires"; Les imprescriptibles droits de l'homme, "La Revue danubienne"; Défense des valeurs spirituelles "Temps Présent"; Le Portugal, oasis de paix, "Partout-Magazine"; La guerre des engins, "Temps Présent"; Le général Smuts, "Le Monde illustré"; Que faut-il lire?, "Réagir"; Lamartine et la poésie, "La Revue des Deux-Mondes"; Nos bibliothèques, "Le Canada Français"; Prose poétique ou poésie?, "Les Nouvelles littéraires"; Renoir, peintre de lumière, "Rolet"; Héroïsme et musique, "Réagir"; Paul Gauguin, "Le Temps"; Greta Garbo, "France-Magazine"; Combats de nuit et projectiles lumineux, "Sciences et Voyages"; Les armes automatiques, "Le Mois"; Mariages de guerre, "Le Temps"; La Marne, "Les Nouvelles littéraires"; Hitler et les femmes, "Match"; Le centenaire de Brummell, "Marianne"; Une bibliothèque de vingt livres, "La Revue des Deux-Mondes".

Pris en 1940 comme en 1914

MONTREAL. — "J'ai échappé aux Nazis", voilà le titre d'une palpitante nouvelle publiée dans le numéro de juillet du magazine mensuel du Canadien National. M. William Taylor, représentant du Canadien National à Anvers, Belgique, relate sa fuite lors de l'invasion de la Belgique, le 10 mai dernier, par les hordes d'acier de Hitler. M. Taylor et sa femme ont réussi à rejoindre un steamer britannique et à regagner le Canada où ils se sentent maintenant en toute sécurité. En 1914, dans des circonstances analogues, M. Taylor avait failli être surpris et cette fois-là aussi il n'avait réussi à s'enfuir qu'à la dernière minute.

POUR RIRE

Méprise

Mme est toute bouleversée quand son mari arrive à l'heure du déjeuner.

—Figure-toi, s'écrie-t-elle, que la cuisinière m'a demandé son compte et est partie sur l'heure.

—Pourquoi, s'enquiert M. Scott.

—Pourquoi? Elle dit que c'est ta faute.

—Ma faute?

—Oui, il parait que ce matin, tu t'es montré grossier avec elle au téléphone.

Le malheureux, se passant la main sur le front.

—Ah! malheur. Je croyais que c'était toi qui étais au bout du fil!

* * *

Visant le Indian-Detour, au Nouveau-Mexique, des touristes sont frappés par le mutisme d'un vieux Peau-Rouge qui fume gravement sa pipe et parait sourd à toutes leurs questions:

—Eh bien! Il ne parle pas beaucoup, dit l'un d'eux à l'agent de propagande du gouvernement qui dirigeait l'excursion.

—Que voulez-vous, Monsieur, répondit celui-ci, vous savez bien que les Peaux-Rouges ont leur réserve!

Les correspondances peuvent être envoyées au tarif d'un sou

Les correspondances et articles manuscrits ou dactylographiés adressés à notre journal pour y être publiés, peuvent être mis à la poste au tarif d'affranchissement des matières de troisième classe, c'est-à-dire au tarif d'un sou par deux onces ou fraction de deux onces.

Voici l'article du Guide Postal Officiel donnant la définition du manuscrit de livre ou de journal (page 26, section 95):

"Par manuscrit de livre, on entend les feuilles écrites de tout livre destiné à la publication; et par manuscrit de journal, on entend les articles ou les correspondances écrits pour insertion dans un journal ou un périodique, et adressés au rédacteur ou à l'éditeur. Les annonces ou les avis par écrit n'y sont pas compris".

La future résidence du duc de Windsor



La petite colonie britannique des îles Bahama, remise de sa surprise de la nomination du duc de Windsor comme gouverneur général, songe maintenant à l'effet qu'elle produira sur la vie politique et l'industrie touristique de ces îles. On se demande si la résidence du gouvernement, que l'on voit ici, sera assez somptueuse pour recevoir le duc et la duchesse de Windsor. Les insulaires se préparent, toutefois, à leur souhaiter la plus cordiale bienvenue.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

Sainte-Agathe

La cérémonie de la bénédiction de la pierre angulaire de la nouvelle église de Sainte-Agathe aura lieu le dimanche 21 juillet, à 3 h. 30.

St-Pierre-Jolys

Le dimanche 30 juin, eut lieu dans la salle de la patinoire un banquet des familles Côté et Désaulniers, à l'occasion de la première basse-messe du Père Hector Côté. Les convives étaient au nombre de 135.

Le dimanche suivant, 7 juillet, la paroisse de Saint-Pierre fit une petite fête en l'honneur du nouvel ordonné. D'abord, le Père Côté chanta sa première grand'messe. Le R. P. Robidoux assistait comme diacre et M. l'abbé Louis Lahaie comme sous-diacre.

Cette fête paroissiale avait un caractère tout spécial, car nous avions au milieu de nous quatre des cinq Pères Oblats qui furent ordonnés ici l'année dernière et les trois frères du Père Côté, tous Frères chez les Clercs de Saint-Viateur. Le Père Sicotte nous donna le sermon. Il parla de la grandeur du sacerdoce.

Durant la messe, M. le curé fit une collecte en faveur du Père Côté. Cette collecte rapporta la jolie somme de $43.00.

Après la messe, le Père Côté adressa la parole à ses co-paroissiens. Il remercia d'abord ses parents, puis M. le curé pour son grand dévouement.

Il ne manqua pas non plus en parlant de ses aînés de mentionner son frère Adrien, décédé il y a deux ans. Enfin il remercia M. le curé pour la collecte qu'il venait de faire. Il termina en bénissant tous les paroissiens. Puis il y eut le chant du "Te Deum" pour remercier Dieu de ses grâces. Nous souhaitons donc au nouveau prêtre beaucoup de succès dans sa nouvelle carrière.

Une Jéciste.

Elie

Communion solennelle

Le jour de la fête du Sacré-Coeur avait lieu la communion solennelle de trente-trois enfants de la paroisse.

A sept heures et demie du matin, une foule considérable remplissait l'église gracieusement décorée comme pour les grandes solennités. M. le curé célébra le saint sacrifice durant lequel la chorale du couvent chanta de pieux cantiques. A la communion, les communiants, cierges allumés en mains, s'approchèrent deux à deux de la sainte table pour y recevoir Celui qui sera leur force et leur appui dans les épreuves de la vie.

Dans l'après-midi une touchante cérémonie, le renouvellement des voeux du baptême, réunit de nouveau la paroisse au pied de l'autel.

Rien de plus émouvant que cet acte! Aussi, bien des larmes coulèrent silencieuses pendant que les communiants du matin, franchissant les degrés du sanctuaire, allèrent poser la main sur le saint Evangile en disant d'une voix vibrante d'émotion: "Je renonce à Satan, etc".

Puis vint la consécration au Sacré-Coeur lue par Robert Bernardin, et la consécration à la Sainte-Vierge, exprimée par Stella Désilets. M. le curé prononça une courte allocution bien choisie avant chaque cérémonie et la chorale du couvent chanta des cantiques appropriés. Cette fête inoubliable se termina par le salut solennel du Très Saint-Sacrement.

A nos abonnés

Pour faciliter la tâche de nos employés, nous serions reconnaissants à nos abonnés de joindre à toute demande de renouvellement d'abonnement ou de changement de résidence le dernier compte reçu ou leur étiquette d'adresse.

Avant de se retirer, les heureux communiants présentèrent à M. le curé une adresse dans laquelle ils lui exprimèrent leur gratitude pour l'intérêt dont ils furent l'objet de sa part durant les semaines préparatoires.

Première communion

Le premier vendredi de juin fut choisi pour la première communion des petits. Vingt-deux jeunes âmes toutes pures devinrent pour la première fois les tabernacles vivants de Jésus-Hostie et vingt-deux petits coeurs goûtèrent pour la première fois le bonheur du ciel.

M. le curé célébra la messe à laquelle beaucoup de parents et d'amis assistèrent pour jouir du spectacle toujours nouveau d'une première communion. Bien des yeux se mouillèrent pendant que les chers petits montèrent les marches de la table des anges pour goûter pour la première fois au Pain Eucharistique. Les vieux cantiques: "O Saint Autel", "Au Festin l'Agneau nous convie", etc., rappelèrent à tous le précieux souvenir de leur première communion déjà bien loin dans le passé.

Puissent les âmes choisies de ce jour rester pures et immaculées jusqu'au soir de leur vie alors qu'ils recevront leur dernière Hostie!

Une heure sainte très solennelle clôtura cette fête du ciel.

Fête de M. le curé

Le 2 juin les élèves de l'école avaient organisé une petite surprise pour leur vénéré pasteur à l'occasion de sa fête. M. le curé était venu distribuer les bulletins mensuels quand, entrant dans la classe supérieure, il trouva la salle tout enguirlandée, toute gaie de bouquets de lilas et tous les élèves réunis. Notre dévoué Père se prêta de bonne grâce à cette petite ruse de ses enfants et se montra très intéressé au programme. On lui offrit comme cadeau de fête une jolie plaquette et un riche bouquet spirituel. Un chant composé pour la circonstance clôtura la réunion intime.

Le lendemain, à la messe, la chorale du couvent rendit avec succès les motets "O Quam Bonum" et "Ego Sum", ainsi que les deux beaux cantiques, "Prêtre, rappelle-toi" et "Vous êtes belle ô Marie".

Bien des prières furent adressées au ciel durant le saint sacrifice pour obtenir encore bien des années à notre vénéré pasteur au milieu de son troupeau.

Confirmation

Dimanche 23 juin, avait lieu la confirmation de 70 enfants de la paroisse.

Son Excellence Mgr Sinnott ne devait arriver que pour la cérémonie à 9 h. du matin; mais grâce au mauvais temps et aux mauvais chemins, il arriva la veille, ce qui procura à M. le curé et à la paroisse une très agréable surprise.

Le lendemain à 7 h. 30 Son Excellence célébra la messe de communion et tous les confirmants ainsi que bon nombre des paroissiens eurent le privilège de recevoir Jésus-Hostie de sa main.

Quelle joie pleine d'émotion pour tous de contempler à l'autel notre vénérable Archevêque, venu ici tout exprès pour nos enfants, en dépit de la maladie, en dépit des souffrances.

La chorale du couvent eut le bonheur de chanter durant la messe.

A neuf heures toute la paroisse se rendit en procession au presbytère pour chercher Son Excellence et l'entrée à l'église se fit avec beaucoup de solennité. Monseigneur était accompagné de M. le curé ainsi que du jeune abbé Tessier, neveu de Mme Hector Désilets, venu ce jour là par un heureux hasard, visiter ses parents d'Elie.

Dès que Son Excellence se fut rendue à son trône M. le curé lui présenta une adresse dans laquelle il exprima de la manière la plus sincère, la mieux sentie son bonheur de revoir son vénérable Archevêque encore une fois au milieu de ses paroissiens, de le voir encore une fois imposer ses mains bénies pour faire descendre le Saint-Esprit sur 70 de ses enfants.

Monseigneur répondit à notre bon curé en des termes très élogieux. Il félicita les paroissiens d'avoir pour les diriger un prêtre selon le coeur de Dieu, un prêtre profondément pénétré de la sainteté du sacerdoce. Son Excellence exprima sa satisfaction de constater l'union, la bonne entente qui existe entre les fidèles d'Elie et leur dévoué pasteur et les exhorta à persévérer dans ces heureuses dispositions.

Monseigneur, profondément affecté des événements si graves, des cataclysmes sociaux qui bouleversent l'Europe entière et qui se répercutent jusqu'aux confins de l'univers, exprima sa douleur de voir la belle, la noble France indignement foulée aux pieds par des hordes germaniques qui l'enserrent de toutes parts, qui veulent l'anéantir!... "Mais, la France ne périra pas, assura Son Excellence, elle qui a donné et donne encore plus de saints au ciel, plus de missionnaires au monde, plus d'aumônes à la misère que n'importe quelle autre nation! Elle ne périra pas, la France de Lourdes, la France de Fourvière, mais elle se relèvera un jour, plus belle, plus glorieuse que jamais".

M. et Mme Rodrigue Préfontaine remplirent auprès des confirmants les rôles de parrain et de marraine. Le petit Adélard Bernardin eut l'honneur insigne d'être le candidat de Son Excellence.

La cérémonie terminée les paroissiens reconduisirent Monseigneur au presbytère et attendirent, sur le terrain de l'église, son départ pour Saint-Eustache. Dès que l'auto se mit en marche, les exclamations joyeuses: "Vive Monseigneur! Vive Son Excellence!" retentirent de tous côtés, éveillant les échos des bois environnants.

Constructions, réparations

Sur l'emplacement de l'ancien garage de Mme Deslauriers, détruit par un incendie l'hiver dernier, s'élève un nouveau garage, spacieux et tout à fait moderne. Ce joli bâtiment, construit par notre habile charpentier, M. Magloire Bernardin, est la propriété de M. Adonaï Dufresne, père de Mme Deslauriers et pour le moment est loué à M. Noël Girard, d'Elie.

De l'autre côté de la rue, M. Hector Désilets est en frais de rebâtir son ancien magasin, et la vieille bâtisse, sous la main adroite de M. Xavier Bouchard, un autre de nos bons charpentiers, revêt l'air le plus coquet et le plus moderne. M. Gillis, en ce qui est de bâtisses, ne prétend pas rester en arrière, et avec son confrère dans le commerce lui aussi se mêle de renouveler son magasin. M. Louis Aquin, en vrai philosophe, commence au dedans des choses et a entièrement remis à neuf l'intérieur de son magasin.

M. le curé a mis une nouvelle tunique toute blanche à son presbytère, et les décorations brunes ont remplacé le vert. Ce travail a été fait par nos deux peintres de renom, MM. Adonaï et Emmanuel Bernardin.

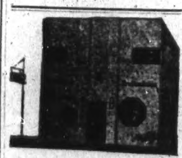
Au couvent, les Révérendes Soeurs sont aussi en réparations; entre autres un joli trottoir en ciment pour remplacer les vieilles planches "casse-cou". Toute la propriété avec ses arbustes, ses fleurs, son verger, son jardin potager, devient un véritable centre d'attraction.

Maladies

Nous avons appris avec chagrin le départ pour l'hôpital de la Révérende Mère Supérieure du couvent. Un angine de poitrine la condamne à un repos complet pour au moins un mois. Nous lui souhaitons un entier rétablissement. Mme Gonty, épouse de notre bon docteur, est revenue de l'hôpital où elle a subi une assez grave opération. Elle se remet peu à peu.

Chez nos cultivateurs

Le bon Dieu favorise d'une manière bien spéciale les cultivateurs d'Elie. Une température idéale, des pluies modérées presque journalières, l'absence d'insectes dévastateurs, tout annonce une récolte abondante.



A la Pharmacie Préfontaine c'est toujours les prix de Winnipeg à Saint-Boniface.

Thibaultville

La semaine dernière a été un temps de pique-nique à Thibaultville. D'abord le pique-nique annuel de la paroisse, dont les recettes nettes sont de $289.21, nous aideront à payer les réparations déjà commencées aux édifices paroissiaux.

La paroisse de Thibaultville est heureuse d'exprimer ses remerciements et sa gratitude à toutes les paroisses voisines et tout particulièrement à Sainte-Anne-des-Chênes, ainsi que son vénéré pasteur, pour leur concours à cette occasion.

Mardi, autre jour de pique-nique. En ce beau jour, tous les enfants de choeur et la chorale au nombre d'une cinquantaine, transportés gracieusement par M. Napoléon Richard, de Thibaultville, et M. Beghin, de Saint-Norbert, prenaient la route de la rivière Blanche. La journée passée à "Riverside" fut des plus intéressantes. Merci à M. Georges Lavack, ainsi qu'à toute sa famille pour leur magnifique réception. Les visites à "Riverside" sont de celles que l'on répète.

• • •

Dimanche prochain, soirée organisée par Mlle L. Grégoire, à notre salle paroissiale. On sait que cette soirée, préparée pour dimanche dernier, a été retardée à cause du pique-nique de nos bons amis de Sainte-Anne-des-Chênes. En plus des artistes de chez nous, il y aura de très belles pièces musicales. On sait que l'orchestre de Kent sera ici. La paroisse de Thibaultville est heureuse de souhaiter la plus cordiale bienvenue à Mme Ovila Lavoie et aux membres de sa famille qui composent l'orchestre de Kent.

Lorette

Le 13 courant mourait à l'hôpital, Marie-Paule Jeanson, âgée de 23 ans, fille de Joseph Jeanson. Elle supportait avec grande résignation une pneumonie contractée il y a environ quatre mois. Depuis trois ans elle se dévouait auprès des malades avec un zèle et une sympathie remarquable. Son caractère aimable la faisait estimer de tous ceux qui la connaissaient.

Les funérailles eurent lieu le 15 juillet parmi un grand nombre de parents et amis. M. l'abbé Chamberland officiait. Mlles Lida et Léontine Landry, cousines de la défunte, chantèrent "Le Crucifix" de Faure. Les Enfants de Marie accompagnaient les porteurs qui étaient Adrien Landry, Bernard Plante, Roger Jeanson, Clovis Jeanson, Emile Jeanson, Jules Jeanson.

Saint-Francois-Xavier

Le 30 juin, la paroisse donnait son pique-nique annuel sur le terrain de l'église. L'assistance, bien que pas très nombreuse, s'est bien occupée aux parties de balle. Le souper, servi par les dames et demoiselles, fut très apprécié, comme d'habitude, puisque nos dames ont leur réputation déjà faite et avec raison: elles ont toujours d'abondants et délicieux repas à servir. Le résultat comme toujours, n'a pas dépassé nos espérances, mais il fut appréciable. De plus, il nous reste une bâtisse maintenant sur le terrain qui pourra servir pendant de nombreuses années. Nos charpentiers improvisés ont su en faire une bâtisse solide et permanente.

Décès de M. Albert Richard

Le mardi 2 juillet s'éteignait doucement au Sanatorium de St-Vital, M. Arthur Richard, de cette paroisse, à l'âge de 75 ans. La sépulture a eu lieu vendredi le 5 courant, en présence d'un grand nombre de parents et d'amis.

Né à Mont Carmel, P.Q., il arriva en 1899 au Manitoba, où il vécut jusqu'à sa mort. Lui survivent six garçons et une fille: Alphonse, de Saint-James; Fidèle, d'Haywood; Louis, de Winnipeg; Julien, Georges, Oliva et Mme Arthur Lamothe, de Saint-François-Xavier; 33 petits-enfants et un arrière-petit-enfant; trois frères et deux soeurs: Omer et Mme Arthur Sauvageau, de Belfield; Emile et Alfred, de Hickson, N. D., et Mme Joseph Trottier, de Fargo.

Les porteurs furent: Léo, Emile, Roméo, Romulus Richard et Eddie Lamothe, ses petits-fils. La majorité des paroissiens assistaient aux funérailles. On remarquait aussi: M. et Mme Emile Richard, M. et Mme Eddie Richard, M. Alfred Richard, tous de Hickson, N. D.; Mme Sydney May, de Saint-James; M. et Mme R. Désilets, MM. Hector, Donat et Emile Désilets, d'Elie; Mme L. Acquin, M. et Mme Emile Beaudry, M. Stanislas Desjardins, Mlle M. Desjardins, de Saint-Eustache; M. Xavier Caron, de Saint-Charles; M. Lester Francis, M. et Mme Willie Hassett, Louis et James Peter et John Henring, tous d'Headingly.

Décès de Mme A. Lamothe

Le vendredi 5 juillet, décédait aussi Mme veuve Antoine Lamothe, née Marie-Louise Laflèche, à l'âge de 87 ans, à l'hospice Taché, de Saint-Boniface. Elle fut inhumée à Saint-François-Xavier le 8 juillet. Née à Louiseville, P.Q., en 1853, elle était arrivée au Manitoba en 1888. Elle laisse six enfants, trois fils et trois filles: M. Louis Lamothe et Arthur Lamothe, de Saint-François-Xavier; Willie Lamothe, de Winnipeg; Mme Edmond McCaughan, Mme Dieudonné Robidoux, de Saint-François-Xavier; Mme Ovila Ménard, de Saint-Eustache; un frère, M. Henri Laflèche, de Louiseville, P.Q.; en plus, 54 petits-enfants et 38 arrière-petits-enfants.

Les porteurs étaient: Armand Robidoux, Henri McCaughan, Joseph, David, Georges et Eddie Lamothe, ses petits-enfants. La défunte était Dame de Sainte-Anne et les Dames de Sainte-Anne de la paroisse, bannière en tête, se sont rendues au chemin à sa rencontre et l'ont escortée au cimetière.

En outre de très nombreux paroissiens, assistaient aussi aux funérailles: Mme Aimé Bénard, épouse de feu le sénateur Bénard; Mlle Cécile Bénard, de Winnipeg; M. et Mme Charles Caron, M. et Mme X. Caron, Joseph et Ferdinand Laflèche, de Saint-Charles; M. Emile Denault, M. et Mme Louis Richard, de Winnipeg; M. Alfred Richard, de Saint-James; M. Stanislas Desjardins, Mlle Maria et M. Alfred Desjardins; M. le docteur Marsolais; M. René Leclerc, maire de la municipalité; M. Pierre Leclerc, Mlles M.-Ange, Lorraine et Noëlla Leclerc; Mme Alexandre Hamelin, Achille Gauvin et Marcel Sénécal, tous de Saint-Eustache; M. et Mme Willie Hasset et Carl Piper, d'Headingly.

• • •

M. Albert Richard était le père de Mme Arthur Lamothe et Mme Antoine Lamothe la mère de M. Arthur Lamothe. Les familles Richard et Lamothe remercient par l'entremise du journal la Liberté tous ceux qui ont pris part aux deuils de ces deux familles.

• • •

Etaient de passage au presbytère, ces dernières semaines: Mgr Bastien et M. l'abbé Paulhus, de Saint-Eustache; M. l'abbé Ludger Bastien, de Oakwood, N. D.; M. l'abbé J. Bertrand, de Saint-Lazare; M. l'abbé J.-E. Mullaly, de Birtle; M. l'abbé E.-A. Halde, de St-Vital; M. l'abbé A. Brunet, de Starbuck; le R. P. Alexis, (Joseph Auger) franciscain du Collège d'Edmonton; M. et Mme J. McCormick (Henriette Linossier), de Winnipeg; M. F.-X. Paillé, de Saint-Boniface; M. J.-A. Cardin, de Winnipeg; M. et Mme C. Lagacé, Adélard et Bernard Lagacé, de La Salle; M. Emile et Roger Dupont, M. R. Chartier et Amédée Vermette, de Saint-Lazare; M. et Mme Herménégilde Fradette, de Laurier.

A nos correspondants

Nous prions nos correspondants de bien vouloir nous faciliter la tâche en nous adressant leurs chroniques le plus tôt possible.

Nous ne pouvons garantir l'insertion dans le numéro de la semaine des correspondances qui nous arrivent après le lundi.

Qu'on veuille bien aussi ne pas attendre à la dernière minute pour nous communiquer par téléphone des nouvelles qui peuvent être transmises deux ou trois jours plus tôt.

Les communications anonymes ne sont pas acceptées. Nous avons besoin de savoir qui nous renseigne. Signez votre nom, qui restera entre nous.

Les bureaux de la "Liberté" sont à Winnipeg (619, avenue McDermot) et non pas à Saint-Boniface.

Merci!

Sainte-Claire

Nous avons eu, au commencement de juillet, notre cinquième pique-nique annuel, par une température des plus idéales.

Le matin, à la grand'mese, nous avons chanté ce cantique "Donnez-nous un beau jour". Et la Sainte-Vierge a exaucé notre prière.

Le plus beau succès jamais eu a couronné cette journée. Nous ne faisons jamais payer d'entrée, et malgré cela, les recettes ont été de 8522. Ce montant parle par lui-même. Il y a naturellement des dépenses.

Les gens sont venus de partout. L'endroit est idéal. Notre club de balle au camp a remporté le premier prix. Nous avons raison d'être fiers de nos jeunes qui ont contribué grandement à nous procurer une récréation agréable.

• • •

A l'occasion du pique-nique, étaient de passage: Mlle Stella Carrière, Fernande Mailhot, Grace Davery et M. Norman Gosselin, qui ont leurs familles ici.

• • •

Le 3 juillet nous avons eu la clinique contre la tuberculose. Nous apprécions cet avantage que nous avons chaque année, grâce à l'intervention de notre dévouée garde-malade.

• • •

Hervé Carrière, fils de M. et Mme Arthur Carrière, qui a subi une opération à l'hôpital de Russell, le 16 juin, est de retour et bien portant.

• • •

Dernièrement, mariage de Hubert Laviolette, fils de M. et Mme Tobie Laviolette, et d'Alice Lafontaine, fille de M. et Mme Louis Lafontaine.

• • •

De passage au presbytère, M. le curé Bertrand et M. Joseph Tremblay, de Saint-Lazare.

• • •

Le mardi 9 juillet, nous avons eu un service solennel pour le repos de l'âme de M. l'abbé Louis de G. Desrosiers. Le Père Desrosiers est venu souvent desservir la paroisse de 1927 à 1931, quand il n'y avait pas de prêtre résident. Pour les grands services qu'il nous a rendus, et le bon souvenir que nous lui avons gardé, nous nous sommes fait un devoir de lui payer ce tribut de notre reconnaissance.

• • •

M. le curé est en route pour Montréal. Il passera quelques semaines dans sa famille à Verchères. Nous lui souhaitons bonnes vacances.

• • •

Comme M. le curé sera absent le 26 juillet, le jour de son départ, le lundi 15, il a eu la bonté de chanter une grand'messe en l'honneur de la bonne sainte Anne, et aux intentions de tous les membres de la Congrégation des Dames de Sainte-Anne.

• • •

Nous apprenons par les journaux que les "Témoins de Jéhovah" sont mis hors la loi au Canada. Le très honorable ministre de la Justice annonce que cette secte est ajoutée à la liste des associations illégales. Et Son Excellence le gouverneur général en conseil déclare les "Témoins de Jéhovah" association illégale.

Deux individus se sont présentés ici — de porte en porte, avec gramophone, pamphlets, livres. Nous n'étions pas encore au courant de ce qui se passait en même temps à Ottawa. Mais ils sont tombés ici sur un mauvais terrain. M. le curé les a poursuivis, sortis des maisons et finalement est allé chercher la police. Nous ne saurons jamais trop nous mettre en garde contre tous ces passants.

M. le curé a eu l'occasion en Ontario et même à Québec, il y a 15 ans, de poursuivre ces sortes de gens.

N.-D. de Lourdes

Naissance

Edgar - Urbain - Jean - Baptiste, fils de Félix Yarjau et Antonia Lemieux, né le 24 juin.

Mariage

Le 8 juillet, Ovila Couture et Cécile Préfet. La cérémonie eut lieu à Saint-Boniface. Nos meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux.

Décès

Mme Antoine Chabbert est subitement décédée le 10 juillet à l'âge de 81 ans. Elle était arrivée de l'Aveyron (France) en 1890, un an avant Dom Benoit; elle perdit son mari qui fut un des pionniers de la paroisse en 1921, et en 1928 elle eut le chagrin de voir mourir un de ses fils, Jean. Elle laisse trois fils: Louis, Emile, Auguste et de nombreux petits-enfants.

• • •

Reine Toutant, fille de Théophile Toutant et Philomène Brisson, a été enlevée à l'âge de 12 ans à l'affection des siens, après quelques jours de maladie. Les obsèques eurent lieu le 13 juillet au milieu d'une belle assitance de parents et d'amis.

• • •

M. P. Fouillen, père de Mme Louis Dacqué aîné, est décédé le 11 juillet à l'hôpital de Sainte-Rose-du-Lac.

Aux familles éprouvées par ces trois deuils nous offrons nos sincères sympathies.

• • •

Jeudi dernier, les enfants de choeur ont eu un pique-nique dans le joli bois qui avoisine l'église de Saint-Léon. Ils sont tous revenus enchantés de leur journée.

• • •

Le dimanche 7 juillet, M. l'abbé Lavoie, curé de Fannystelle, offrait un pique-nique à ses jeunes à Notre-Dame-de-Lourdes. C'est ainsi que le matin nous avons eu la joie et l'heureuse surprise d'entendre une belle messe en musique, et l'après-midi et le soir, d'assister à une séance charmante dirigée par le R. P. Martial Caron, S.J., et jouée par les enfants de Fannystelle et les jeunes gens du Collège de Saint-Boniface.

Sainte-Anne-des-Chênes

Examens de musique

Aux récents examens de piano présentés par le Conservatoire de Toronto, Mlle Laurette Trudeau a obtenu les résultats suivants:

1ère— Théorie, grande distinction, 91%.

2e—Exécution, honneur, 78%.

Nos sincères félicitations à l'heureuse méritante.

Fisher Branch

Grâce à notre dévoué curé, nous avons peinturé notre église et fait beaucoup d'autres travaux. Nous avons un très beau nouveau chemin de croix et nous devons nos félicitations à M. le curé pour cette initiative.

• • •

Le 25 juillet aura lieu notre pique-nique au profit de l'église. Nous aurons sur le terrain des jeux de balle au camp. Premier prix, $40.00; deuxième, $15.00. Tous les amateurs se feront un plaisir de s'y rendre.

Il y aura aussi plusieurs autres jeux: courses à pied et à bicyclette, fer à cheval, etc. Des rafraichissements seront servis sur le terrain des jeux. Tous sont invités à venir passer une journée d'agrément avec nous, le 25 juillet.

En visite dans la paroisse, M. et Mme Léo Aubin, chez M. Ernest Bouchard.

La Broquerie

Tableau d'honneur

Ecole Saint-Alexandre

GRADE VII—J.-Narcisse Fournier.

GRADE V— Alphonse Michaud, Gérard Kirouac.

GRADE IV — Peter Fleming, Jacob Fleming.

GRADE III — Clémence Fournier, Yvette Kirouac.

GRADE II — Getrude Kirouac, Eveline Fournier, Eva Gagnon.

GRADE I (a) — Eugène Kirouac, Rosaire Kirouac.

GRADE I (b)— Alphonse Fournier, Donat Gagnon, Yvon Jolicoeur.

LE MARCHÉ

aux Abattoirs de Saint-Boniface

16 juillet

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres	
De choix	$8.50—$9.00
Bons	$7.25—$8.00
Moyens	$6.25—$7.00
Ordinaires	$5.25—$6.00
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
De choix	$8.50—$9.00
Bons	$7.25—$8.00
Moyens	$6.25—$7.00
Ordinaires	$5.00—$6.00
Génisses—	
De choix	$7.25—$7.75
Bonnes	$6.00—$7.00
Moyennes	$5.00—$5.75
Ordinaires	$4.25—$5.00
Veaux engraissés—	
De choix	$9.00—$9.50
Bons	$8.00—$8.50
Moyens	$6.50—$7.50
Vaches—	
Bonnes	$4.25—$4.50
Moyennes	$3.50—$4.00
Ordinaires	$3.00—$3.25
Taureaux—	
Bons	$4.00—$4.75
Ordinaires	$3.50—$3.75
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$5.25—$6.50
Moyens	$4.25—$5.00
Ordinaires	$4.00—$4.25
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$4.25—$5.00
Moyennes	$4.00—$4.25
Ordinaires	$3.25—$3.75
Vaches laitières	$40.00—$60.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$7.00—$7.50
Ordinaires et moyens	$4.00—$6.50
Porcs—	
Bacon de choix— Prime $1 par tête	
Bacon	$8.00
Bouchers— Escompte de $1.50 par tête	
Pesants	$7.00
Très pesants	$4.75—$5.75
Légers et maigres	$7.25—$8.00
Truies No 1	$4.25—$5.00
Truies No 2	$3.25—$3.75
Inférieurs	$3.00—$3.50
Verrats	$2.50—$2.75
Agneaux—	
Bons du printemps	$8.50—$9.00
Ordinaires	$6.00—$7.50
Moutons—	
Bons moyens	$3.00
Bons pesants	$3.50—$4.00
Ordinaires	$2.00—$2.50

PRODUITS

Du Manitoba

Beurre de Crèmerie frais no 1— F. O. B. Winnipeg	.20½
Oeufs—	
Grade A, gros, la douz.	.17
Grade A, moyens, la douz.	.15
Grade B, la douz.	.12
Grade C, la douz.	.08

Farine

Prix du détail pour les marques suivantes: Quaker Patent, Five Roses, Ogilvie Royal Household, Western Canada Purity, Robinhood, Maple Leaf Mills: Manitoba, Saskatchewan et Alberta.

Sac de 98 livres	$2.75
Gruau (Prix de détail)	
Sac de 80 livres	$2.95
Alimentation (Prix du char)	
Son, La tonne	$23.00
Moulée, La tonne	$24.00

Cours de grain fourni par

James Richardson & Sons Ltd.

1019, EDIFICE GRAIN EXCHANGE, Winnipeg TEL. 93 451

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

Juillet	Lundi 8	Mardi 9	Mercredi 10	Jeudi 11	Vendredi 12	Samedi 13
BLE						
Nord No 1	71⅝	71⅝	71⅝	71⅝	71⅝	71⅝
Nord No 2	68⅝	68⅝	68⅝	68⅝	68⅝	68⅝
Nord No 3	63⅝	63⅝	63⅝	63⅝	63⅝	63⅝
No 4	61⅝	60⅞	60⅞	60⅞	60⅞	60⅞
No 5	57⅝	57⅝	57⅝	57⅝	58⅛	57⅞
No 6	56⅝	56⅝	56⅝	56⅝	56⅝	56⅝
Fourrage	52⅞	52⅝	52⅝	52⅝	52⅞	52⅝
Sur voie net	70⅝	70⅝	70⅝	70⅝	70⅝	70⅝
No 1 Durum	62⅝	62⅝	62⅝	62⅝	62⅝	62⅝
No 2 Durum	61⅝	61⅝	61⅝	61⅝	61⅝	61⅝
No 3 Durum	60⅝	60⅝	60⅝	60⅝	60⅝	60⅝
Inf. Nord 1	68⅝	68⅝	68⅝	68⅝	68⅝	68⅝
Inf. Nord 2	65⅝	65⅝	65⅝	65⅝	65⅝	65⅝
Inf. Nord 3	59⅞	59⅞	59⅞	59⅞	59⅞	59⅞
Charbonneux 1	66⅝	66⅝	66⅝	66⅝	66⅝	66⅝
Charbonneux 2	63⅝	63⅝	63⅝	63⅝	63⅝	63⅝
Charbonneux 3	58⅝	58⅝	58⅝	58⅝	58⅝	58⅝
Rej. Nord 1	64⅝	64⅝	64⅝	64⅝	64⅝	64⅝
Rej. Nord 2	61⅞	61⅞	61⅞	61⅞	61⅞	61⅞
Rej. Nord 3	57⅛	57⅛	57⅛	57⅛	57⅛	57⅛
Printemps 1	60⅝	60⅝	60⅝	60⅝	60⅝	60⅝
Printemps 2	57⅝	57⅝	57⅝	57⅝	57⅝	57⅝
Printemps 3	54⅝	54⅝	54⅝	54⅝	54⅝	54⅝
AVOINE						
C.W. No 2	32	32⅛	33	33½	33	33¼
C.W. No 3	30¼	30⅝	31¼	31⅝	30⅝	30⅞
Fourrage No 1	28⅝	29¼	28⅝	28⅝	28	28¼
Fourrage No 2	26⅝	27¼	26⅝	26⅝	25¼	25½
Fourrage No 3	24⅝	25¼	24⅝	24¾	23¼	23½
Sur voie net	31⅛	29⅝	29⅝	29¼	29⅛	29⅛
ORGE						
C.W. 6 rangs	32⅝	32⅝	32¾	32⅝	32½	32⅞
Fourrage No 1	31⅝	31⅝	31⅝	31⅝	31⅛	31⅞
Fourrage No 2	31⅛	31¼	31¼	31¼	31	31⅝
Fourrage No 3	30⅛	30¼	30¼	30¼	30	30⅝
Sur voie net	33⅝	33¼	33¼	33¼	33	33⅝
LIN						
C.W. No 1	128	128	129½	130¼	130	128
C.W. No 2	124	124	125½	126¼	126	124
C.W. No 3	116	116	117½	118¼	118	116
C.W. No 4	103	103	104½	105¼	105	103
Sur voie net	127	127	128½	139¼	129	127
SEIGLE						
C.W. No 2	44	44¾	45⅝	45⅝	45	45¼
C.W. No 3	39	39⅝	40⅝	40⅝	40	40¼
C.W. 2 rej.	36½	37¼	38¼	38⅛	37⅛	37⅝
C.W. No 4	36½	37¼	38¼	38⅛	37½	37⅝
Ergot rej. X	35½	36¼	37¼	37⅛	36⅛	36⅝
Sur voie net	43	43⅝	44⅝	44⅝	44	44½

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi 8	Mardi 9	Mercredi 10	Jeudi 11	Vendredi 12	Samedi 13
BLE						
Juillet	71⅝a	71⅝a	71⅝a	71⅝a	71⅝a	71⅝a
Octobre	73½a	73½a	73⅝a	73⅝a	73⅝a	73⅝a
Déc.	74⅝a	74⅝a	74⅝a	74⅝a	74⅝a	74⅝a
AVOINE						
Juillet	31⅝	32¼	32⅞	33¼	32⅝	33
Octobre	28½	28⅛	28½	28⅝	28¼	28¼
Déc.	27	26⅞	26⅞	26⅝	26¼	26⅛
ORGE						
Juillet	34⅝	34¼	34¼	34¼	34	34⅝
Octobre	35½	35½	35½	35⅛	35⅛	35⅞
Déc.	35 ½	35⅝	35¾	35⅞	35⅝	35⅞
LIN						
Juillet	128	128	129½	130¼	130	128
Octobre	130	131	131¼	132⅝	132⅛	131
Déc.	......	......	......	......	......	......
SEIGLE						
Juillet	44	44⅝	45⅝	45⅝	45	45¼
Octobre	43⅛	43⅝	44⅛	44⅛	43¾	43⅝
Déc.	43½	44	44⅛	44⅛	43⅞	43⅝



Jeunesse Catholique

J.A.C. J.E.C. J.I.C. J.O.C.

EN VACANCES

Vacances! Que de choses ce mot fait miroiter à nos yeux d'écolières! En l'entendant, nos figures s'illuminent et non sans raison. N'est-il pas dans l'ordre qu'après dix mois de travail nous ayons deux mois de repos? Donc c'est entendu, nous nous amusons, nous nous réjouissons et nous passons de belles et bonnes vacances.

Cependant, n'arrivons pas trop vite à la conclusion. Il y a des conditions pour que nos vacances soient bonnes et belles, entendons-nous bien. Il faut nous reposer, c'est vrai, mais "repos" ne veut pas dire "paresse". Les vacances nous sont données pour reposer surtout notre esprit. Mais gare!

Il ne s'agit pas de laisser absolument de côté tout travail de l'intelligence. Si nous laissions notre bras en écharpe durant deux mois en lui interdisant tout mouvement, qu'arriverait-il? Il perdrait certainement toutes ses forces et ne pourait plus nous rendre aucun service. Il en serait de même si nous laissions notre esprit inoccupé durant deux mois. Il faut donc lire durant les vacances. Mais il faut savoir lire, pas tout lire mais bien lire. Cela veut dire aucune de ces lectures uniquement pour tuer le temps, comme sont ces magazines qui ne s'adressent qu'au sensible et n'offrent rien à l'intelligence. Cela veut dire au contraire choisir ses lectures pour qu'elles profitent autant à l'intelligence qu'à l'âme, qu'elles élèvent pour mieux reposer. Ainsi à Saint-Jean-Baptiste nous avons organisé un concours pour collection de plantes afin d'étudier la nature et d'y découvrir son Auteur.

Quant au repos du corps, nous avons tous assez de bon sens pour ne pas rester à flâner durant deux mois. Ce serait indigne d'une étudiante simplement honnête, mais nous sommes chrétiennes et en plus, jécistes, cela dit tout. Notre premier devoir ne devrait-il pas commencer à la maison? Aidons donc nos mamans qui se sont privées de notre assistance durant dix mois; tâchons de payer un peu de retour; l'occasion est bonne pour leur prouver notre reconnaissance.

Ne sont-ce pas là des conditions essentielles pour passer de bonnes vacances? En voici une autre non moins nécessaire pour être heureuse, surtout en vacances; je veux dire notre vie chrétienne, notre vie d'intimité avec le Christ, car il ne saurait y avoir de vacances pour l'âme.

Quelle excellente occasion que les vacances, pour faire du jécisme pratique! Nous changerons d'occupations sans changer notre vie intérieure et notre idéal. Au contraire, nous garderons au Christ notre intérieur et nous nous efforcerons de Lui garder notre entourage. Voilà pourquoi nous nous sommes redigé un règlement pour nous stimuler durant les vacances. Le voici:

1. Réciter la prière jéciste tous les jours.

2. Messe quotidienne autant que possible, suivie dans nos missels.

3. Communion générale aux intentions de la JEC, 21 juillet et 18 août.

4. Assemblée des chefs les 11 et 25 juillet et les 8 et 22 août.

5. Les assemblées d'équipes au jours fixés par les chefs.

6. Pique-niques: le 17 juillet et 14 août, remis au 24 juillet et 21 août s'il pleut à la date désignée.

Venez toutes; plus nous sommes, plus on rit.

Les Jécistes
de Saint-Jean-Baptiste.

N. B.—Nous félicitons les Jécistes de Saint-Jean-Baptiste d'avoir ainsi préparé leurs vacances, elles les passeront vraiment belles et bonnes.

Le Directeur.

La guerre et la J. A. C.

Doit-elle nous arrêter?

Pas un jeune homme, pas une jeune fille qui ne sache la grave décision qui a été prise ces jours derniers par le parlement du pays. On a voté et adopté une loi qui rendra obligatoire l'enrôlement de tous les hommes en état de porter les armes.

Quelles seront les classes appelées les premières?

De toute probabilité, on appellera d'abord les jeunes non-mariés. Quand est-ce que sortira l'appel de chaque classe? Nous l'ignorons encore à l'heure où je vous écris ces lignes.

Quel que soit l'avenir qui nous est réservé, nous n'avons pas lieu de nous décourager. Nous devons avoir une entière confiance en Dieu et en sa divine providence. L'Evangile nous rappelle les paroles de Notre-Seigneur: "Pas un cheveu ne tombera de votre tête sans Ma permission. Pas même un petit moineau ne tombe du ciel sans Ma permission". (Faites ça, p. 126).

Regardons quand même l'avenir avec sérénité, avec courage, afin d'en tirer le meilleur parti possible.

Ce qui se passe dans le monde à l'heure présente nous montre clairement que nous avons besoin de travailler avec plus d'ardeur que jamais à répandre l'action catholique, afin de faire notre part dans la conversion du monde.

La J. A. C. ne doit pas ralentir. Bien au contraire, il faut intensifier son travail, puisque cela presse de faire mieux connaître le Christ, de répandre les principes de la justice et de la charité chrétienne.

Le Congrès jaciste aura lieu le 11 août, advienne n'importe quoi. Y aura-t-il des jacistes en costume militaire au Congrès? Cela est peu probable, car l'appel n'aura pas encore été lancé à ce moment-là, croyons-nous. Si le contraire allait se réaliser, même enrégimentés, les jacistes pourraient se rendre au Congrès.

La J.A.C. restera le mouvement des jeunes ruraux, qu'ils soient sur la ferme ou à la caserne. Et la J.A.C. ne les abandonnera pas.

Même au camp militaire, on peut faire de la J.A.C. Et je ne vois pas pourquoi on n'en ferait pas là comme ailleurs, et plus qu'ailleurs.

Nos frères de la J.A.C. de France ont continué de faire de la J.A.C., même une fois rendus à l'armée. Ils avaient leurs aumôniers avec eux. Dans leurs temps libres, ils faisaient le cercle d'études, l'équipe. Au front, au cantonnement de l'arrière, ils chantaient ou fredonnaient les chants jacistes: "Au fond des campagnes qu'il fait bon ... fait bon rester .. Souriants!

Ne perdons pas notre temps à nous lamenter sur les malheurs de notre siècle. Travaillons à le rendre meilleur et plus viable. Sachons donc nous montrer courageux, chrétiens.

Ayons d'abord confiance en Dieu, confiance dans la force de notre prière, de nos sacrifices, de nos communions bien faites.

Gardons nos âmes belles, pures, pour qu'elles soient agréables à Dieu. Redoublons nos efforts pour faire de notre Congrès du 11 août un vrai triomphe pour le bon Dieu, un triomphe pour la jeunesse agricole. Dans une large mesure, cela dépend de nous, de notre conduite, de notre ardeur d'ici au Congrès.

Travaillons patiemment à faire entrer dans notre vie de chaque jour toute notre devise avec tous les renoncements qu'elle peut nous imposer: Fier, pur, joyeux, conquérant!

JACISTE.

—"Le Messager" de Sherbrooke.

Journée d'Etude Jaciste

Oui, ce rêve s'est réalisé! Quatre vingts jeunes gens et jeunes filles de toutes les parties de la campagne manitobaine se sont réunies en congrès jaciste à Saint-Boniface. Cette rencontre s'est faite au local des scouts, rue Aulneau, mardi le 11 juin.

N'est-ce pas à l'honneur de nos jacistes d'être venus si nombreux par un jour de semaine en saison occupée? Sans compter qu'on s'est transporté de toute façon, par train, par autobus, par auto et même par camion, parcourant une distance de 100 milles. Voilà ce que l'on peut lorsqu'on a un mouvement à coeur et qu'on est décidé pour de bon à travailler au Règne du Christ.

La Journée débute par la messe dans la chapelle des Martyrs Canadiens. Ensuite les jeunes enjambent les escaliers de la salle scoute tout en se lançant de part et d'autres des "Bonjour Jean", "Salut toi". "Il y a bien longtemps que l'on s'est vu". Déjà la gaieté et l'amitié règnent.

On s'enregistre, puis le mot de bienvenue de l'ami Alfred a bientôt fait de mettre tout son monde à l'aise. Puis M. l'aumônier diocésain nous administre une pénétrante injection de sérum jaciste et le travail commence pour de bon.

Douze commissions d'étude se forment dans la salle et chacune attaque le morceau de résistance: une étude sur nos responsabilités de catholiques. Elle sont lourdes et nombreuses, nos responsabilités, en ces temps-ci, mais elles peuvent être grandement allégées si on les porte avec la grâce de Dieu, en vrai jaciste. La discussion se fait vivante et alerte une heure durant. En effet, la méthode de formation dans nos mouvements d'A. C. reste à la portée de tous; l'étude de la vie chrétienne, ce qu'elle est dans la pratique et ce qu'elle devrait être selon l'Evangile permet à chacun d'exprimer ce qu'il constate tous les jours.

Midi moins un quart nous ramène à la chapelle pour une prière en commun. Puis le dîner se prend un peu sur le pouce, "à la scoute", dans l'atelier qui a revêtu ses couleurs de gaieté.

La deuxième partie de la journée commence par la prière à Marie ou récitation du chapelet aux intentions de l'A. C. Cette prière est suivie d'une courte exhortation sur notre vocation de militants catholiques, exhortation qui nous remet en forme pour l'après-midi. Et encore une fois on se retrousse les manches et on se met le nez derrière nos feuilles d'étude. C'est sérieux, chacun travaille dur jusqu'à 3 h., lorsque Son Excellence Mgr Yelle vient visiter ses ouailles au travail. Il a bien voulu passer d'un groupe à l'autre pour questionner, écouter et même taquiner ici ou là. Monseigneur assiste aux constatations de l'enquête et nous adresse ses bienveillants conseils: "Il faut étudier non pas n'importe quelle étude, mais avant tout autre, l'étude de la doctrine sociale de l'Eglise. Car souvent nous semblons ignorer que nous avons une doctrine sociale, qui cependant en vaut bien d'autres. "La formation", sa formation personnelle tout d'abord, qui influencera nécessairement le milieu que l'on fréquente. Ce sont là nos responsabilités à l'heure actuelle, à nous les catholiques. Nous devons enseigner "la vérité" en la vivant sans défaillance devant le monde". Monseigneur nous encourage à continuer, malgré les difficultés qui vont se rencontrer dans notre Action Catholique; nous aurons besoin de rester unis pour persévérer.

Merci à Son Excellence. La visite du grand chef est toujours un stimulant; et nous les jeunes, n'oublions pas que Monseigneur compte sur sa jeunesse des campagnes.

On parle ensuite des retraites qui se feront en novembre pour la J.A.C. et du congrès jaciste qui aura lieu à Sherbrooke le 11 août prochain. Bravo! Notre fédération aura ses représentants! Le salut du Saint-Sacrement termine nos délibérations.

Ensuite tous les jacistes, garçons et filles et MM. les aumôniers, sont invités par les demoiselles de l'Ecole d'Enseignement Ménager chez les Soeurs Oblates à un goûter-surprise. Là on chante, on s'interpelle, on rit avant de retourner chacun chez soi. Une telle journée ne peut que porter d'heureux fruits.

En terminant ce rapport, n'est-il pas à propos de remercier tous ceux et celles qui en ont fait le succès. Que le Maître vous le rende!

A la prochaine fois.

A. M.

Une histoire pour la réunion des vacances

Un jour que Louis de Gonzague s'amusait avec ses compagnons sur un terrain de jeu du collège des Jésuites, un des Père s'approcha du groupe où était Louis: Bonjour Père, dirent-ils. Bonjour mes enfants. Après quelques taquineries de part et d'autre, le bon Père leur fit cette question: "Que feriez-vous si votre bon ange venait vous avertir que dans une heure vous alliez mourir?" Les fronts devinrent pensifs, chacun chercha une réponse. "Moi, dit l'un, j'irais trouver M. le curé pour qu'il me confesse". "Moi, dit l'autre, je me rendrais à l'église pour me préparer à mourir par la prière", et chacun de donner son idée.

Seul Louis n'avait rien dit. Sur une nouvelle question du Père, il répond: **"Moi, je continuerais à jouer"**. Personne parmi ses compagnons ne put trouver la raison d'une pareille réponse.

Avant de lire les raisons de cette réponse, dis, cher croisé, pourrais-tu les trouver par toi-même? ... C'est tout d'abord que Louis était en état de grâce et donc qu'il n'avait rien à craindre de la mort. Elle ne ferait que le jeter dans les bras de son Maître bien-aimé. C'est ensuite parce qu'il avait compris comment toutes ses actions devaient le préparer à la mort et il les faisait toujours bien. N'est-ce pas qu'il devait connaître l'Offrande qui élève toute notre journée comme notre aéroplane d'or? C'est enfin qu'il se tenait toujours "prêt", selon l'avertissement de Notre-Seigneur.

Et toi, mon croisé, si je te pose la même question: "Tu mourras dans une heure, comment vas-tu t'y préparer?" pourrais-tu franchement faire tienne la réponse de saint Louis? Oui peut-être, au commencement des vacances, parce que tes réoslutions sont encore fortes, mais dans un mois, à la fin des vacances, ton âme serat-elle encore pleine de lumière et pleine de vie? Ose t'interroger toi-même et surtout, en fermant les yeux, ose te répondre actuellement. Alors tu prendras les moyens de garder ta vie pleine avec le Christ. Car toi seul peut préserver la vie au fond de ton âme, personne d'autre ne le fera pour toi. Chacun défend son Trésor. Qu'as-tu fait depuis le commencement des vacances, pour te préserver contre les compagnons mauvais? les lectures ou les images indignes? pour nourrir ton âme et remplacer les forces qu'elle perd tous les jours dans la bataille? La vie du chrétien est-elle une lutte ou un temps de paix? Il faut donc se préparer pour la bataille en fabriquant beaucoup de munitions; aujourd'hui plus que jamais, il nous faut de gros canons, des chars d'assaut et une artillerie lourde. Malheur à toi si tu restes insouciant, tu auras le sort des vaincus.

Rapport du mois de juin

Le 26 juin pour une dernière fois, notre section jéciste s'est assemblée pour tracer notre programme de vacances.

Nous avons décidé à l'unanimité que chacune des jécistes réciterait son rosaire qu'elle a promis au mois de mai pour obtenir la paix.

Chacune s'est engagée à lire et à méditer sur une page d'évangile chaque jour, afin de se mieux pénétrer de la vie de Notre-Seigneur et de pouvoir mieux le faire connaître aux autres.

Nous avons aussi formé une chaîne de messes; chaque jour de la semaine une ou deux jécistes assisteront à la messe au nom de toute la section. Toutes ont décidé d'aller à confesse au moins toutes les deux semaines et de ne jamais manquer leurs prières du matin et du soir. Bien entendu que la messe du dimanche ne serait jamais manquée sans une raison grave. Au sujet de la mode, nous avons décidé de ne prendre que ce qu'il y avait de bon.

Nous avons terminé notre réunion en nous promettant de continuer notre apostolat dans notre famille et dans notre paroisse. Nous nous sommes quittées contentes de notre travail de l'année et avec la certitude d'être unies par la pensée, la prière et l'esprit d'apostolat. Nous avons mis nos vacances et notre avenir sous la protection de notre bonne Mère du Ciel.

Marie-Anne NOISEUX.

Section des externes jécistes

Pour une dernière fois avant les vacances, nous nous sommes réunies, pour prendre nos résolutions.

Nous avons d'abord promis de dire nos prières du matin et du soir sans manquer. Chacune a promis de ne jamais manquer la messe du dimanche et de plus d'y assister une fois sur semaine. Chaque Jéciste s'est aussi engagée à lire une page d'évangile par jour. Aussi nous ne passerons pas deux semaines sans aller à confesse et communier aussi souvent que possible au nom de toutes les jécistes.

Nous nous sommes quittées en se promettant de continuer notre apostolat pendant les vacances.

Agnès ROUSSEAU.

Chronique de la Croisade

Rainy River, Ont.

Nos douze Croisées assistent fidèlement aux réunions chaque mercredi et sont fidèles à marquer leur trésor. Dernièrement elles ont écrit une lettre au Pape dont voici la meilleure:

A Sa Sainteté Pie XII,
Cité du Vatican,
Italie.

Très Saint-Père,

Je suis une petite fille de dix ans qui voudrait vous dire de belles choses afin de vous faire oublier toute la peine que vous cause la guerre, mais hélas, je suis bien petite. Mais notre bon curé nous dit que vous êtes très bon. Je le crois sincèrement.

Alors pour vous faire plaisir, je vais prier de toutes mes forces pour la paix. Je communierai aussi souvent que possible et je ferai prier pieusement mes trois petites soeurs et mes deux petits frères, et vous serez content, n'est-ce pas? Et le petit Jésus aussi le sera et nous donnera la paix.

Avant de terminer, Très Saint-Père, j'ose vous demander votre paternelle bénédiction, vous qui êtes si près du petit Jésus.

D'une petite croisée qui priera beaucoup pour vous,

Lucille PARENTEAU.

Chronique et nouvelles

L'A.C.J.F. de Saint-Boniface a tenu sa Journée d'Etude à Saint-Charles le 9 juin. Malgré une très mauvaise température, 125 membres étaient au poste. L'esprit qui a animé cette journée fut remarquable; une mentalité uniforme dans les divers mouvements en a été la note dominante.

• • •

Nous sommes en vacances! il ne faudrait pas que les vacances fussent meurtrières pour aucune de nos sections d'A. C. Il faudrait fixer des date de réunions de vacances et préparer ces rencontres avec soin. Plusieurs sections l'ont déjà fait et nous les en félicitons.

• • •

Les Jacistes n'oublieront pas la date du 11 août, journée du Congrès jaciste à Sherbrooke! Si nous faisions une communion générale ce jour-là aux intentions de J. A. C.!

• • •

Pensons immédiatement à l'automne, à la mise en marche de notre section, au choix des militants et militantes, à une revue des vacances et au programme qui pourrait être utile chez vous. Vous pourriez en faire part au Secrétariat le plus tôt posible.

• • •

Pensée de Paul. "Tu veux me servir? Sors de toi-même. J'ai quitté mon Père pour racheter les hommes. J'ai quitté ma Mère pour servir mes frères. J'ai quitté Nazareth pour instruire mes disciples. J'ai quitté mes amis pour mourir pour mes ennemis. Sors de toi-même et je t'ouvrirai de larges horizons".

Une héroïne canadienne

Les pages de l'histoire du Canada resplendissent de hauts faits, de fermeté d'âme et d'exploits héroïques. La mémoire de ces exploits héroïques accomplis sans arrière-pensée de gloire ou de récompense stimule fortement les émotions et exerce en outre un effet profond tendant à resserrer les liens de la fierté et de l'union nationales.

Il n'est pas au Canada jeune garçon ou fillette qui ignore l'histoire de Madeleine de Verchères. Le courage indomptable dont elle fit preuve à un moment où la sombre tragédie semblait quasi inévitable, émeut et inspire les plus frappants traits de bravoure personnelle qui figurent aux annales des premiers temps du Canada; et le fait que cette héroïne n'était qu'une enfant de quatorze ans rend la chose plus remarquable encore.

Pendant l'été de 1692, les féroces Iroquois se montrèrent particulièrement agressifs dans la vallée du Saint-Laurent. Sur la rive droite de ce fleuve, un peu en aval de l'emplacement actuel de la grande ville de Montréal, se trouvait la seigneurie de Verchères que protégeait un fort de palissades. On avait alors tellement besoin d'hommes robustes pour la défense de Québec et de Montréal que le fort n'avait pas compté d'effectifs complets depuis assez longtemps, en conséquence de quoi la structure était un peu délabrée: quelques-unes des palissades étaient tombées et n'avaient pas été remplacées. Donc, le matin du 22 octobre 1692 trouva ce vieux fort, construit de bois, mal préparé pour repousser un assaut.

Le Seigneur de Verchères, père de Madeleine, s'était rendu à Montréal, en compagnie de son épouse, en mission officielle, et presque tous les hommes travaillaient aux dernières récoltes dans les champs voisins. Il ne restait au fort que Madeleine, ses deux frères âgés respectivement de dix et de douze ans, un vieillard de quatre-vingts, un domestique et un nombre de femmes et d'enfants. Il y avait là, en outre, deux soldats, les seuls membres de la garnison qui n'avaient pas été retirés pour faire un service plus actif autour de Québec et de Montréal. Madeleine était au bord de l'eau, à quelque cent cinquante verges de distance, lorsqu'elle entendit soudain des coups de feu et des cris perçants venant des champs où les colons travaillaient; elle comprit aussitôt que les Iroquois tant redoutés arrivaient encore pour tenter de scalper les Blancs. Elle se sauva à toutes jambes vers le fort ayant à sa poursuite quarante ou cinquante guerriers sauvages, à la figure badigeonnée, dont quelques-uns armés de haches de guerre; d'autres, voyant qu'ils ne pouvaient rejoindre l'enfant avant qu'elle n'eut gagné la sécurité du fort, tirèrent sur elle, heureusement sans l'atteindre. Un sauvage réussit à saisir dans sa main le bout du manteau flottant qui recouvrait les épaules de la fugitive; pour un instant cette dernière crut son heure venue. Elle parvint, toutefois, à se débarrasser du vêtement et empoignant la barrière avec une force presque surhumaine elle la claqua au nez de ses assaillants. Aussitôt, avec une énergie fiévreuse elle aida à remettre en place les pieux tombés des palissades.

C'est après cela seulement que Madeleine comprit toute la responsabilité qui lui incombait en l'absence de ses parents; immédiatement elle ordonna à quiconque pouvait manier un fusil de monter sur les bastions. Les deux soldats s'étaient rendus à la poudrière avec l'idée de faire sauter la place et tous les occupants, apparemment convaincus que la résistance était désespérée et ne voulant pas être témoins du spectacle affreux quand des sauvages enragés arrachaient le cuir chevelu des femmes et des enfants. Madeleine leur commanda d'aller au blockhaus; sous l'inspiration de sa confiance et de son courage en face d'un péril si terrible, ils semblent s'être battus comme des hommes décidés à vendre cher leur vie.

La petite bande courait d'un créneau à l'autre en tirant sur les ennemis, devenus plus nombreux; à certains moments on lança même des boulets de canon. Non seulement pareille défense dupait les Iroquois quant au nombre de la garnison, mais elle avertissait aussi les colons voisins que le fort était attaqué. Les sauvages, qui ne voulaient pas se lancer à l'assaut d'une place aussi bien fortifiée, s'occupèrent à saisir et à massacrer les malheureux colons qui n'avaient pu regagner l'enclos du fort.

La bataille dura toute la journée et toute la nuit; malgré le vent qui hurlait et la grêle cinglante, la petite bande d'héroïques défenseurs guettait par les meurtrières chaque mouvement de l'ennemi. Dans la nuit résonna le cri "Tout va bien!" de bastion à bastion et du fort au blockhaus et les Iroquois furent complètement joués, ainsi qu'ils en convinrent plus tard. Ils se réunirent en conseil de guerre et firent des plans pour prendre la place d'assaut pendant la nuit; mais la surveillance était si alerte et la riposte à leur feu si prompte qu'apparemment ils conçurent d'autres projets.

Pendant toute une semaine Madeleine et sa petite bande tinrent ferme; mais comme les jours succédaient aux jours et que personne ne venait à leur secours, plusieurs des occupants du fort durent se demander s'il ne faudrait pas en venir au premier projet des soldats. Cependant le courage de Madeleine ne fléchit pas un seul instant, pas plus, du reste, que sa confance en elle-même: elle ne cessa de faire le tour du fort pour consoler les épouses et les mères des premières victimes des Iroquois. Dès qu'un des défenseurs pouvait, sans trop de risque, se dispenser momentanément de monter la garde, il s'occupait à renforcer l'enclos de bois autour du fort.

Dans la nuit du 30 octobre 1692, Madeleine, à moitié endormie, entendit du bruit du côté du fleuve et pensa: "Les Iroquois ont enfin appris notre faiblesse et se préparent à lancer un dernier assaut contre le fort". Les défenseurs retinrent leur feu pendant que le groupe qui venait approchait furtivement. Le lieutenant Monnerie (car c'était lui avec quarante soldats de Montréal) ignorait si le fort se trouvait aux mains de l'ennemi et tenait à éviter les risques. La petite héroïne le salua promptement et lui dit: "A vous, Monsieur, je rends mes armes"; à quoi le galant officier fit réponse: "Elles sont entre bonnes mains, Mademoiselle". Pendant ce temps les Iroquois, voyant que la garnison avait reçu des renforts, renoncèrent à l'attaque et filèrent en douce au fond des forêts.

En 1913, le gouvernement du Canada fit élever un monument à l'héroïne de Verchères sur l'emplacement de l'ancien fort qu'elle avait si bien défendu. Le Bureau des parcs nationaux, Ottawa, est chargé de l'entretien du site où les visiteurs viennent en foule chaque année. La svelte jeune fille en bronze, statue de l'enfant Madeleine, dont le courage, la loyauté et le dévouement fidèle lui permirent, à elle et à sa petite bande, de défendre le fort de Verchères voilà près de deux cents cinquante ans, regarde les eaux du Saint-Laurent et ne cesse d'inspirer des sentiments de noblesse.

C'est lord Grey, alors qu'il était Gouverneur général du Canada, qui suggéra, le premier, l'érection d'une statue à la mémoire de l'héroïne de Verchères. En novembre 1910 il écrivit: "La reproduction, sur une grande échelle, de la statuette de Madeleine de Verchères par M. Hébert sur la falaise de Verchères apportera à chaque immigrant qui remonte le Saint-Laurent en route pour Montréal, un message de courage, d'énergie, de loyauté et de patriotisme ... les meilleures traditions canadiennes qu'incarne Madeleine de Verchères, somment la jeunesse de notre Dominion à développer les qualités qui la rendront capable de défendre notre pays contre tout agresseur".

Le Royaume du Saguenay

Le royaume du Saguenay!

Les marins normands et bretons, défiant l'Atlantique pour découvrir la Nouvelle-France, naviguèrent dans les eaux du Saint-Laurent et découvrirent, en direction du nord, un vaste territoire de forêts profondes, sillonné de rivières et dominé par des pics impressionnants. Grâce aux légendes indiennes et aux récits des trappeurs, ils tissèrent sur le royaume du Saguenay des histoires fabuleuses, pleines de mystères et d'événements terrifiants.

Aujourd'hui, la région du Saguenay et du lac Saint-Jean est mieux connue. On sait que le nord de ce district, séparé du coeur du Québec par des milliers de milles carrés de forêts vierges encore inexplorées — véritable paradis des touristes — est parfaitement organisé et possède des industries de première importance, notamment quant aux pouvoirs hydrauliques et à la fabrication de la pulpe.

Voyagez-vous en automobile? Alors, de Québec, lancez-vous sur la rive nord, filez quelque trente milles, et vous voici dans un territoire de rivières, de lacs, de forêts et de montagnes unique au monde. Le réseau routier est parfait. Des villages perchés sur le flanc des montagnes vous rappelleront d'une façon non équivoque la terre où vécurent vos aïeux. Une fois rendu à la Baie Saint-Paul ou à la Malbaie, vous êtes libre de mettre le cap sur le nord et de traverser des forêts peuplées d'orignaux, d'ours et de chevreuils, ou encore vous pouvez continuer à longer la rive du Saint-Laurent jusqu'à l'embouchure du Saguenay. Là, en face d'un hôtel de grand style, se dresse une vieille, très vieille église où l'on conserve précieusement les crânes squelettiques des missionnaires scalpés et martyrisés par les sauvages.

Par automobile ou par bateau, vous êtes là aux portes du Saguenay. Une rivière d'un noir d'encre, dont la profondeur atteint à certains endroits 900 pieds, coule entre les caps Trinité et Eternité.

Puis vous voici en plein centres industriels — Port Alfred, Chicoutimi, Kénogami, Jonquière, Arvida, Saint-Joseph d'Alma — où des turbines géantes produisent jusqu'à 800,000 chevaux-vapeur dans un seul barrage, où fonctionnent à plein rendement des pulperies et des fabriques d'aluminium. Vous traverserez ensuite la Grande Décharge, la Chute à Caron, la Petite Décharge, pour atteindre enfin le lac Saint-Jean — 25 milles par 27 milles d'eau bleue — réservoir d'énergie du Saguenay.

Vous poursuivez votre voyage en suivant la route qui ceinture le lac — paysages féeriques, territoires particulièrement propices à la chasse et à la pêche — et à Péribonka vous rencontrerez, en chair et en os, l'héroïne de "Maria Chapdelaine", le chef-d'oeuvre de Louis Hémon. En revenant de Chicoutimi, vous traverserez le Parc National des Laurentides —réserve de 4,000 milles carrées maintenue par le gouvernement pour les amateurs de pêche et de chasse.

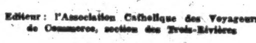
Vous pouvez habiter durant votre séjour au camp du gouvernement, pourvu d'eau courante et où l'on vous servira des repas délicieux. Vous êtes aussi libre de camper, si vous le préférez, et de dresser votre tente là où vous voudrez. Des routes modernes vous ramèneront ensuite à la ville de Québec. Aussi longtemps que vous n'aurez pas visité cette région de splendeurs, vous ne connaîtrez pas véritablement la vieille province de Québec.

Déformation professionnelle

Le juge du tribunal dans le fauteuil du dentiste:

—Vous jurez que vous enlèverez la dent, toute la dent et rien que la dent?



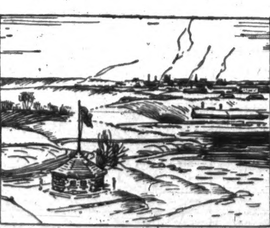


Illustrateur: Ernest Sénécal, Montréal.

42



Wilson eut quelque misère à se rappeler l'arrivant et à saisir le but de sa visite. Robertson ne se révéla que graduellement, demandant si la terre était bonne, le prix des fermes et si on parlait toujours anglais par là. Wilson surpris, était incertain de ce qu'il devait répondre.



Attentif aux moindres paroles, aux intonations de son interlocuteur, James Robertson se disait que s'il avait vécu dans ce pays-là, ses enfants et ses petits-enfants parleraient l'anglais, langue des Robertson depuis des siècles. "Il y a des moments, dit-il, où j'aurais l'intention d'acheter par ici".



"Je ne suis plus jeune, continua le visiteur; j'ai un garçon de 15 ans, je voudrais l'établir. C'est cet enfant, qui désormais, m'intéresse; et avant de lever les pieds, je puis lui donner un bon coup de main. J'veux l'amener ici, lui acheter une terre".

Pour Vous, Mesdames

Directrice: Mère-Grand

Soyez compréhensives et aussi indulgentes

C'est ainsi que vous demeurerez toujours "à portée" de vos enfants

Les malentendus, les brouilleries entre amis ou entre époux sont choses cruelles; que dire d'eux lorsqu'ils viennent séparer enfants et parents, dit Noëlla, dans "Mon Ouvrage". Quoi de plus dur pour une mère que de sentir sa fille renfermée, lointaine, voire même hostile, et pour une fille de ne pouvoir se confier entièrement au coeur et à la sagesse maternelles?

Ces situations douloureuses surviennent en général quand l'enfant atteint l'âge de l'adolescence; mais il est alors trop tard pour les supprimer: la personnalité, les goûts, les tendances de l'enfant sont déjà fermement arrêtés et sa confiance ne se donne plus facilement.

C'est dès l'enfance qu'une mère doit s'efforcer de comprendre ses petits, de leur être nécessaire, de leur inspirer confiance, de faire en sorte de devenir pour eux, en même temps qu'une maman parfaite, une amie incomparable.

Ferme et tendre

Il faut être ferme, mais tendre; savoir punir sévèrement, mais faire sentir à quel point la punition coûte à infliger. Il ne faut jamais rire d'une question saugrenue, mais essayer de comprendre ce que veut dire l'enfant, quelle idée est cachée derrière ces mots inhabiles. Il faut s'abstenir de traiter légèrement un chagrin puéril: le bris d'une poupée peut représenter, à sept ans, tout un abime de douleur, et une matinée dansante où l'on reste souvent sur sa chaise, à quinze ou seize ans, une humiliation profonde.

Ne cabrez jamais les petits en faisant sentir brutalement votre autorité; expliquez le pourquoi des choses; soyez très patientes; n'usez pas de la moquerie, arme si facile envers un être plus faible; n'attaquez pas de front une opinion énoncée sous le coup d'une colère ou d'un ressentiment: imposez calmement silence et attendez qu'une bonne nuit ait ramené l'équilibre dans le coeur ou dans le cerveau pour reprendre la question et réfuter et combattre les idées que vous ne sauriez admettre.

Ne rebutez pas le petit coeur attristé ou le petit cerveau étonné: l'enfant prendra l'habitude d'aller à vous instinctivement pour tout ce qui l'étonnera, le choquera ou l'attristera, et cette douce habitude lui sera un réconfort dans l'existence parce qu'il saura qu'il trouvera près de vous, en quelque circonstance, la certitude qui apaise ou la tendresse qui console.

N'oubliez pas cela

N'oubliez jamais qu'un abime sépare chaque génération, même dans les familles où l'on s'efforce de maintenir ces traditions qui font la grandeur des vieilles races. Vos filles sont plus libres, plus informées de la vie que vous ne l'étiez; ce n'est pas un mal si vous leur apprenez toutes jeunes le respect d'elles-mêmes et des autres et si vous les habituez à se confier à vous de telle sorte que votre souvenir les arrêtera en certaines circonstances dont elles ne pourraient ensuite vous parler sans rougir.

Ne laissez jamais un malentendu s'établir entre vous et vos enfants: il faut avoir le courage de reconnaitre une erreur si vous vous êtes réellement trompée; ceci vous permettra de maintenir avec énergie une sanction, un reproche ou une interdiction sciemment imposés.

Et, surtout, laissez sentir à vos enfants la tendresse infinie que vous éprouvez pour eux; montrez par vos actes et par vos paroles qu'ils sont le but de votre vie; cela créera entre vous et eux des liens inébranlables.

La Mode Pratique



Robe fleurie

Cette robe idéale pour les grandes chaleurs d'été se porte par toutes les jeunes filles en quête de confort. Sa fraicheur, son style si simple, ajoutent à son élégance.

Style no 3184 pour grandeurs 12, 14, 16, 36, 38 et 40. La grandeur 16 demande 3 verges ¾ de tissu de 39 pouces pour la robe à manches courtes; 1 verge pour le boléro à manches courtes.

Toute demande doit être adressée comme suit: Département de la Mode, LA LIBERTE, Winnipeg. Prière de mentionner exactement la grandeur du patron désiré et le numéro du modèle désiré. Ne pas demander des mesures autres que celles qui sont spécifiées. Inclure 20 sous par patron (en monnaie seulement). La Liberté n'est pas responsable des lettres non reçues. Un délai de huit jours est nécessaire pour la réception de vos patrons.

Ces patrons sont en anglais seulement.

Ils ne sont pas échangeables.

Le sommeil est un bon tonique

Chaque changement de saison devrait nous forcer à une sorte d'équivalent des Quatre Temps. Quelques jours pendant lesquels nous mènerions une vie plus saine, plus simple, un peu en dehors de nos habitudes et de nos esclavages, avant de repartir plus courageuses et plus fortes. De temps à autre, il est bon d'accorder à son organisme "un nettoyage à fond".

A satiété

Il faut d'abord faire votre plein de sommeil. L'habitude de veiller tard est la plus fréquente des causes d'intoxication. Couchez-vous de bonne heure pendant une semaine; les premiers jours, restez au lit aussi tard que vous le pourrez. Très vite vous aurez envie de vous lever, sentiment ignoré depuis longtemps, et vous pourrez y céder. La fraicheur du matin achèvera le travail commencé par le sommeil du soir et l'optimisme vous envahira rapidement. Continuez cependant à vous coucher tôt pendant toute la semaine; le sommeil des premières heures de la nuit vaut dix fois plus que celui du matin. Certaines femmes sont persuadées qu'il est inutile pour elles de se coucher tôt et qu'elles ne dormiront pas. Neuf fois sur dix une vie calme, une nourriture saine, le changement d'air et d'habitude auront raison des insomnies. Si elles sont vraiment rebelles, il ne faut pas hésiter à conseiller un calmant ou un hypnotique léger, uniquement dans le but de rétablir le rythme du sommeil perdu.

De l'air

Mais il ne faut pas oublier que le but des efforts est la désintoxication et de l'emploi des médicaments devra être tout à fait exceptionnel. Il ne faut pas craindre de répéter que votre sommeil ne sera réparateur que si votre fenêtre reste grande ouverte et qu'il n'y a pas de cas particuliers. Une couverture de plus, une prudente progression de l'entre-bâillement et tout le monde supporte de dormir la fenêtre ouverte.

Les bonnes manières

1. Un homme marchant avec deux femmes doit-il se tenir entre elles?
2. Une femme doit-elle précéder ou suivre un homme en gravissant l'escalier?
3. Une femme allant causer à une amie assise à une table avec un monsieur doit-elle dire à celui-ci (qui s'est levé à son approche): "Asseyez-vous"?
4. Une dame doit-elle aider un homme à enfiler son paletot?
5. Un homme doit-il ouvrir et fermer une porte pour une dame entrant ou sortant d'une auto?

Réponses

1. Il doit marcher toujours du côté de la rue.
2. Elle doit le suivre.
3. Non. C'est au monsieur à lui trouver au contraire un siège. Si la conversation entre les deux femmes est trop courte pour se donner cette peine, le monsieur doit alors rester debout jusqu'au départ de cette dame.
4. Non. La femme doit se faire servir, mais elle n'a pas à aider.
5. Oui, toujours.

Savoir acheter, c'est plus qu'économiser

Avant de vous décider à un achat quelconque, dites-vous ceci:

Puis-je vivre sans cela?

Le prix est-il à la mesure de mon budget?

Est-ce que c'est bien le moment? Ne devrais-je pas commencer par une chose d'une nécessité plus urgente?

Pourrais-je utiliser cette chose plus d'une saison?

Est-ce que je pourrai porter ceci avec les choses que j'ai déjà?

Cela ne fait-il pas double emploi?

Est-ce dans la gamme de couleur de tout ce que je possède déjà?

Suis-je sûre de la parfaite qualité de cet objet?

S'il s'agit d'un accessoire, relèvera-t-il vraiment l'ensemble avec lequel je veux le porter?

N'est-ce pas trop excentrique ou bien cela ne va-t-il pas bientôt se voir partout?

Quand vous aurez tout pesé, si vous vous décidez, vous ne le regretterez pas. Dans le cas contraire non plus. Ne pas acheter à tort et à travers, c'est plus que de l'économie.

Conseils de beauté

La mauvaise haleine est souvent due au mauvais état des dents: l'eau bouillie où vous aurez versé quelques gouttes d'alcool camphré est un excellent remède contre cet inconvénient.

• • •

Un verre de jus de citron frais à l'automne, un verre de jus d'orange au printemps, chaque matin, assurent une santé parfaite et un teint idéalement frais et pur.

• • •

Les vieux préjugés contre les fards n'existent plus. Certes il ne faut pas se maquiller à outrance, mais une femme non fardée, même jolie, semble fade, parmi celles qui savent mettre en valeur leur carnation, leurs cheveux, leurs yeux et leurs traits.

• • •

Cette petite tumeur à la paupière, l'orgelet, ainsi nommée parce qu'elle ressemble à un grain d'orge, se guérit rapidement au moyen de cataplasmes légers et de lotions à l'eau de mauve. Les lotions à l'eau boriquée empêchent la formation des orgelets.

• • •

On éprouve parfois des démangeaisons aux mains, à la paume, et entre les doigts, à n'importe quelle saison; c'est un petit inconvénient désagréable qui cessera dès que l'on se sera baigné dans de l'eau boriquée.

Le moi

"Rien de plus difficile", a-t-on dit, "que de placer le mot "Moi" dans une phrase".

Quoi de plus choquant et de plus révoltant que d'entendre toujours répéter et vanter toutes les bonnes actions par ceux-là mêmes qui les ont faites. Pourquoi risquer ainsi de perdre tout le bénéfice de celles qu'ils ont pu faire?

Ils ne sont pas seuls à faire du bien; il y a ceux qui en font et qui n'en parlent pas. Aussi faut-il donner à la charité sa vraie signification.

Les gens à l'âme généreuse, au coeur compatissant, ne sont jamais satisfaits d'eux-mêmes, il leur semble toujours qu'ils pourraient faire plus et plus encore, tandis que ceux qui étalent avec satisfaction tout ce qu'ils ont pu faire, sans s'en rendre compte, peut-être, se vantent de leur effort et de tout ce qu'il a pu leur en coûter: c'est le cri du coeur. Quand ils se sacrifient, c'est encore à eux qu'ils pensent, afin de faire chanter leurs louanges, ce qu'ils préfèrent à l'idée de faire du bien à leur prochain.

Cette habitude n'est que l'extériorisation d'un égoïsme invétéré. Elle donne une extrême importance à la moindre de nos actions, tandis qu'elle réduit à néant le mérite d'autrui.

Méfiez-vous de cette fausse charité et dites-vous bien que plus vous serez satisfait de vous-même moins vous en parlerez.

SAVOIR CONSOLER

Quelle que soit notre facilité de parler et d'écrire n'y a-t-il pas de cas où nous redoutons de mal exprimer nos sentiments?

Nous partageons de tout coeur la tristesse de ceux que nous aimons; nous éprouvons de la sympathie pour ceux que nous voyons souffrir, même s'ils nous sont inconnus ou indifférents. Mais quelle gaucherie nous paralyse souvent lorsqu'il s'agit de leur faire comprendre!

En leur parlant de ce qui les afflige, ne risquons-nous pas de rouvrir des blessures? Et pourtant, il faut bien témoigner que nous y prenons part, que nous les plaignons et les comprenons. Rappeler les qualités d'un être disparu, c'est aviver les regrets de qui le pleure: mais c'est aussi lui montrer combien était estimé de tous l'objet de son affection.

Le tact le plus fin — celui qui vient du coeur plus que de l'esprit — peut seul glisser délicatement sur les causes d'un chagrin et dire aux éprouvés: "Je sais que vous ressentez des peines, des angoisses; bien que je n'en connaisse pas exactement la nature et l'étendue, j'y compatis largement..."

Offrir des consolations n'est pas moins difficile que de formuler des condoléances: elles doivent être appropriées à l'âge et au caractère de chacun comme aux circonstances. Les faibles ont besoin d'être stimulés; les forts se raidissent quelquefois dans leur orgueil et repoussent une sympathie qu'ils prennent pour de la pitié.

L'essentiel est d'exprimer en peu de mots ce que l'on ressent sincèrement. Les banalités prolixes voilant mal une parfaite indifférence sont plutôt pénibles à entendre. Un silence ému et respectueux, un serrement de mains sont parfois plus éloquents qu'un discours — plus supportables en tout cas que l'intempérance verbale des pécores toujours prêtes à "remonter le moral" du prochain et qui vous versent sur la tête un flot de lieux communs. Des attentions discrètes en disent plus long que bien des paroles.

Certaines personnes, lorsqu'elles souffrent, ont besoin de s'épancher. Ecoutons-les avec patience, même si cela nous attriste ou nous ennuie un peu. Ne pratiquons pas l'hypocrisie doucereuse de cette dame sensible qui redoutant pour elle-même l'émotion du récit que — sur sa demande — s'apprêtait à lui faire une amie désolée, l'arrêtait dès les premiers mots: "Non, vraiment, ne m'en parlez pas, cela vous ferait du mal et vous avez besoin de garder tout votre courage!"

Evitons par-dessus tout d'humilier ceux qui souffrent. Parfois de grandes peines morales sont doublées de soucis pécuniaires. Avec quelle réserve il faut aborder pareilles matières et choisir des termes dont ne puisse s'offenser une juste fierté!

Nous avons une tendance naturelle à développer les arguments qui nous toucheraient nous-mêmes: les habitudes, l'éducation, le caractère créent des différences de compréhension et de sensibilité dont il faut tenir compte pour ne point blesser autrui en voulant lui montrer notre compassion.

A des âges divers, la douleur est envisagée de façon différente. Le désespoir de la jeunesse est plus fougueux et souvent moins durable que celui de l'âge mûr: n'ayons point l'air d'en douter et laissons au temps le soin de calmer des inquiétudes et des regrets qui ne sauraient être éternels.

Plus poignante est peut-être la résignation des vieillards, pour lesquels nul espoir d'avenir ne compense le présent. A ceux-là que dire, sinon les encourager à regarder plus haut et plus loin, au delà des misères de cette vie?

Comment dormir?

Sur le dos? Sur le côté droit? Sur le côté gauche? En chien de fusil? La position du corps pendant le sommeil n'est pas indifférente, lit-on dans les dimanches de la Femme. Tous les organes doivent être à l'aise, fonctionner librement, sans gêne, et la manière de se coucher pour dormir est un chapitre important de l'hygiène du sommeil.

Tout d'abord, pensez à l'orientation de votre lit. On a beaucoup écrit là-dessus, et il semble bien, après le contrôle de nombreuses expériences, que l'orientation tête au nord, pieds au midi, soit de beaucoup la meilleure. Il est possible, en effet, qu'il y ait des influences magnétiques qui favorisent le calme de notre sommeil.

Sur le côté gauche est une position qui n'est pas recommandable. Le coeur est comprimé ainsi par le poids du corps; la position sur le côté droit réunit plus d'avantages et laisse le libre jeu des organes importants.

Mais rien ne vaut le décubitus dorsal, c'est-à-dire la position couchée sur le dos. C'est ainsi que l'acte respiratoire s'accomplit le plus facilement avec le moins d'obstacles, et retenez bien ceci: on ne dort bien que lorsqu'on respire bien. Un sang qui s'oxygène abondamment favorise le sommeil paisible.

Doit-on avoir la tête haute? Non! Il est préférable de dormir la tête un peu basse, le sang irrigue alors plus facilement le cerveau. Et surtout, pas d'oreiller mou dans lequel la tête s'enfonce, ce qui limite le champ respiratoire et le volume d'air inspiré. Beaucoup de gens dorment sans oreiller, la tête sur le traversin et, hygiéniquement, ils ont raison.

Une méthode très mauvaise et aussi très employée, c'est de tenir les bras derrière la tête ou de dormir la face appuyée sur un bras replié. La circulation se fait ainsi dans les membres supérieurs d'une façon défectueuse.

Bien entendu, pas de chemise qui serre le cou et rien sur la tête. Le madras et le bonnet de coton de nos pères ont fait leur temps. Ils ne sont plus de mise que dans les caricatures.

Conseils utiles

Les haricots sont plus onctueux si, les ayant fait tremper, après ébullition, on jette la première eau, et on verse sur les haricots une très légère quantité d'huile (2 ou 3 cuillerées à soupe); laisser quelques minutes, puis remettre de l'eau chaude pour achever la cuisson.

• • •

Un mari qui prend ses aises tout en sauvegardant son apparence personnelle est un psychologue.

• • •

Les petits cadeaux entretiennent l'amitié, l'amour aussi et tout le monde est sensible à une marque d'attention.

• • •

Souligner d'un mot, l'excellence du menu, complimenter le service, cela ne coûte pas cher, et quel encouragement la femme n'y trouve-t-elle pas?

• • •

Si sa femme est souffrante, le mari bien élevé se gardera de souligner la bonne fortune de son meilleur ami dont la femme a une santé de fer. Pareil accident peut lui arriver incessamment, souffrirait-il d'en entendre autant?

Dernier Départ

Ne me console pas. Je fermerai les yeux
Tu t'en iras, d'un lent départ silencieux:
Je t'imaginerai dans l'ombre encore assise,
Et je ne saurai pas la minute précise.

Nous nous serons quittés ainsi que chaque jour,
Hélas! et tant d'adieux ont tué notre amour...
Et puis tu seras loin, pour toujours disparue,
Grave et songeant peut-être, au détour de la rue.

Combien notre passé fut joyeux d'avenir!
Tu sentiras comme une main te retenir
Et tu croiras, plaintive, entendre une prière
Qui te fera parfois regarder en arrière.

Ne crains rien: mon amour, né triste et malchanceux
Toujours croyant, toujours dupé, n'est pas de ceux
Que l'on traine après soi, comme une ombre obstinée
Je ne me plaindrai pas... Reprends ta destinée.

André RIVOIRE.

Joyeuse Fête

18 juillet

Olivier Major, Vassar.

Stella Ingelbeen, Sainte-Rose-du-Lac.

Edouardina Lamoureux, Saint-Norbert.

19 juillet

Rose Lemaux, Saint-Lupicin, 13 ans.

20 juillet

Florence Turcotte, Grande Clairière.

22 juillet

Jean Trudel, Saint-Malo.

Victor Desaulniers, Sainte-Elisabeth.

24 juillet

Jeannette Desautels, Sainte-Anne, 11 ans.

Georges Petit, La Broquerie.

Le premier grand chagrin

La tartine plonge un peu dans la tasse de chocolat, puis on la retire en l'élevant assez haut pour que les petites gouttes en tombant fassent des floucs dans le chocolat. Cela fait un petit plongeon, remonte un peu en l'air pour s'enfoncer ensuite tout à fait. Il faut croire qu'il est très amusant de jeter ainsi des gouttes de chocolat, car Loulou s'y applique avec un zèle inlassable et continue ce jeu jusqu'à ce que toutes les gouttes soient dans son estomac avec le pain beurré.

Maintenant, ce qui est plus amusant encore, c'est de parcourir avec son doigt le tour intérieur de la tasse salie.

—Loulou, c'est très sale ce que vous faites là, dit Maria qui entrait.

Loulou n'a pas toujours l'approbation de Maria; il en a pris son parti. Sans arrêter son doigt dans la promenade commencée, il répond:

—C'est mon doigt qui fait le chemin de fer dans la tasse.

—Je ne sais pas, réplique Maria, en s'arrêtant, si votre doigt a raison de faire le chemin de fer dans votre tasse; mais je me demande ce que diraient votre papa et votre maman s'ils vous voyaient faire cela, Loulou.

De peur de dire quelque chose qui soit mal vu de Maria, Loulou préfère ne rien répondre.

Maria enlève la tasse. Loulou va dans sa chambre, revient avec son train qui marche tout seul lorsqu'on tourne la clef jusqu'au bout, et organise des petits voyages circulaires sur le parquet, près de la fenêtre.

Puisque la locomotive est muette, c'est Loulou qui fera les "ch... ch..." bien sonores.

Quel est ce va et vient dans l'antichambre? Loulou entend papa qui parle vite; Maria qui lui répond; maman qui donne des ordres précipités de sa chambre. Loulou entr'ouvre un peu la porte.

Papa dit à Maria:

"Recommandez bien au docteur qu'il vienne le plus vite possible.

Le docteur? Est-ce que maman serait malade? Sans demander la permission à Loulou, une larme monte du petit coeur; un gros soupir inquiet la chasse au bord des paupières.

—C'est maman qui est malade, papa?

—Non, c'est petit Claude.

—Qu'est-ce qu'il a?

—Je ne sais pas; le docteur le dira.

Loulou a une grosse émotion. Il aimera certainement beaucoup son petit frère; il l'aime déjà bien un peu. Mais il n'est pas encore très amusant; il ne sait ni marcher, ni courir, ni parler, ni manger tout seul.

Il est très ennuyé que Petit Claude soit malade, c'est indiscutable; mais ce chagrin-là ne ressemble pas à celui qu'il aurait si à la place de Claude, c'était maman qui avait beaucoup de mal.

Maman n'est pas malade: la petite larme ne tombera pas.

Loulou a refermé la porte doucement; il range silencieusement son chemin de fer. Pas de bruit: petit Claude est malade. Comment? Déjà? Il y a un mois, le Petit Jésus l'a déposé dans son berceau. On peut donc être malade lorsqu'on est si petit?

Quand on est vieux et que l'on a quarante ans, c'est tout naturel: on boite avec des rhumatismes; on tousse avec du catarrhe; on a mal aux jambes, et l'on ne peut plus courir très vite autour des pelouses du parc. Il y a donc des maladies, aussi, pour les petits enfants d'un mois?

—Quel jour Claude sera-t-il guéri, dis papa?

Papa n'a pas répondu; il n'est pas docteur, et ne peut pas savoir quand le petit frère n'aura plus de bobo. Papa ne joue plus avec Loulou. Ce matin, maman a pleuré avant de venir à table.

Petit Claude n'est pas guéri. Dimanche, dans la nuit, il a fermé ses yeux et ne s'est plus réveillé; il était retourné près des petits anges.

Dans sa chambre, Loulou regarde la rue, derrière sa fenêtre, il y a des bébés dans des voitures d'enfants...

Celui qui est parti se promènerait dans une voiture pareille. Il y a deux jours, il s'en est allé très loin, jusqu'au ciel; le Petit Jésus est venu tout doucement, sans bruit, lui a mis des ailes et tous deux ont fait le voyage de la terre au ciel en se tenant la main; il joue là-haut avec des jouets qui doivent être très beaux...

Depuis que le petit frère s'est envolé, on a dit à Loulou de ne pas entrer dans la chambre de maman. Il va dans le bureau de papa et lui demande:

—Je voudrais bien voir maman dans sa chambre.

Il a embrassé papa en se faisant très suppliant. Papa veut bien; il a pris Loulou par la main et l'a emmené près de maman.

Le berceau n'est plus là; maman, dans un fauteuil, coud; elle a pleuré. Quelque chose d'infiniment triste est entré dans toute la chambre. Loulou s'arrête; sa pensée vient de s'étonner d'avoir avancé un peu dans l'inconnu.

Il se rappelle tous ses gros chagrins: toupie cassée; mauvaise humeur de Maria; carottes qu'il faut manger; cynisme de Titite tirant sur la queue du cheval venu par la cheminée, et tombant à la renverse avec des crins dans la main. Loulou pense à tout cela, à d'autres grosses catastrophes.

De son coeur, il sent monter jusqu'à sa pensée le vague sentiment de chagrins qui doivent faire très mal et faire pleurer très longtemps... Maman pleure encore... des chagrins qui doivent être très lourds à porter... Maman s'essuie les yeux... des chagrins qui font couler des larmes comme celles qu'il voit sortir des yeux de sa maman.

Loulou la regarde. Un sanglot va soulever la petite poitrine: c'est triste de voir des chagrins qui ne viennent pas des jouets cassés. Il ne faut pas que maman pleure toute seule; il faut trouver des mots qui vont la consoler pour que ses larmes ne pensent plus à sortir et à mouiller son mouchoir. Pourtant, Loulou a des larmes aussi qui voudraient bien le soulager et dégonfler son coeur.

Il approche le petit tabouret; il s'assied; s'approche plus près encore. Mettant sur les genoux de maman ses deux bras et sa tête dans laquelle le petit cerveau entrevoit une chose qui doit être un chagrin trop lourd pour l'avoir encore effleuré; il dit les phrases qu'il trouve, les mots qui feront peut-être envoler le chagrin.

"Le Petit Jésus est venu le chercher pour avoir un petit ange de plus pour jouer avec lui. Il doit avoir des ailes si jolies; une couronne de roses blanches; une robe bleue très claire, presque blanche aussi; des beaux jouets; des bonbons parfumés. Il reviendra peut-être un jour, lorsqu'il sera plus grand. Il a dû faire un très beau voyage pour aller dans le Ciel du Petit Jésus; il a sûrement rencontré des oiseaux qui ne sont pas de la terre; il a vu des étoiles de tout près et n'a pas dû avoir peur du soleil. La Sainte Vierge lui a ouvert la porte et lui a donné tout de suite un très bon goûter.

Le Bon Dieu ne devrait pas faire de peine aux mamans en remettant des ailes à leurs tout petits bébés".

Entr'ouvrant la porte, Titite entre ausi. Elle regarde, étonnée de ne plus entendre les cris du tout petit.

—Où est-il le bébé?

Loulou s'approche d'elle doucement; il lui explique à mi-voix:

—Il ne faut pas en parler, cela fait du chagrin à maman.

Il l'entraine en dehors de la chambre, dans la salle à manger.

—Je veux voir mon petit frère, insiste Titite, mécontente.

Simplement, Loulou lui répond:

—Petit Claude est parti très loin; tu comprendras quand tu seras grande.

Dans son petit lit, ce soir-là, Loulou pleura longtemps avant de s'endormir.

Renée LAVRUT.

Gigi. — On est vraiment injuste à la maison. Quand je me ronge les ongles, je suis grondé et puni. A côté de cela, quand mon petit frère, qui a un an, se met le pied dans la bouche, toute la famille trouve cela charmant!

Pluck et les Insectes

Editions Rodolphe VINCENT, par Odette FUMET-VINCENT



1. Par pitié! vous qui passez s'écrie la guêpe, aidez-moi à sortir de là, ou bien dans quelques instants, le monstre qui a tendu ce filet, viendra me saigner comme un petit poulet.



2. Pluck voudrait bien sauver la guêpe, mais il se méfie de son dard venimeux. Il lui demande donc, de lui jurer qu'une fois libérée, elle ne se jettera pas sur lui pour le poignarder.



3. La guêpe lui jure qu'il n'aura pas de plus fidèle amie qu'elle-même, et Pluck l'aide à sortir du piège.

Feuilleton de "La Liberté"

Le Masque de Feu

Grand Roman d'Aventures et d'Amour

par
Maurice Boué et Edouard Aujay

NUMERO 23

(Suite)

—Peut-on pénétrer dans ces souterrains? demanda-t-elle.

—J'en possède le plan. Et maintenant que Manikès est mort, peut-être pourrait-on acheter les gardiens. Je ne sais si c'est réellement possible.

—Il faut que ce soit! décida Betty. Je vous donne carte blanche. Croyez-vous que dix mille livres...

—C'est une somme.

—Venez ce soir. Je l'aurai.

Toute la journée, Betty l'employa à préparer son expédition. Elle voulait être la première à pénétrer dans l'antre de cette magicienne, elle voulait être celle qui ordonnerait à l'officier commandant le détachement d'arrêter Isis.

L'officier? Hamilton ne refuserait pas de se prêter à cette mesure de police. Elle le convoqua et, lui ayant confié ce qu'elle avait appris, lui demanda brutalement:

—M'êtes-vous toujours dévoué?

—Certes, Miss Betty.

—Commandez votre compagnie, ce soir. J'ai les plans de ces constructions diaboliques. Deux issues les commandent. Nous entrerons par l'une et nous laisserons une garde à l'autre. Toute cette engeance viendra se faire prendre comme souris au piège. L'honneur sera pour vous.

—Mais, Miss Betty, il me manque pour agir des ordres supérieurs.

—Je les obtiendrai de mon père. Soyez prêt dès ce soir.

—Il en sera fait ainsi, Miss Betty.

—Autre chose encore: une femme sortira des souterrains en compagnie de M. d'Estérac...

—La reine des rebelles?

—Oui... cette princesse... Alors, vous, Hamilton... vous donnerez d'avance à l'un de vos hommes l'ordre de tirer sur elle... par mégarde... Vous me comprenez? Non, non, ne répondez pas. Il en sera fait ainsi, comme vous me disiez tout à l'heure. Je n'oublierai pas, je vous le promets, le service que vous m'aurez rendu...

Les Anglais ont pénétré dans le repaire des Wafdistes. Grâce au plan que le mouchard a remis à Betty Salisbury, le lieutenant qui les commande se dirige sans peine dans le dédale.

L'apparition des réguliers provoque une surprise indicible parmi les rebelles, et tous s'enfuient dans les galeries souterraines, poursuivis par les soldats britanniques.

Dehors, devant la seconde entrée du repaire, Hamilton attend, Betty est à ses côtés. Tout à l'heure, lorsque les prisonniers apparaîtront, elle veut voir tomber la princesse Isis sous la balle meurtrière.

—Ne trouvez-vous pas, Hamilton, demande la jeune fille, qu'ils tardent bien à paraître?

Le capitaine a eu la même pensée et il craint que des incidents imprévus ne se soient produits. Si l'affaire réussit, on le félicitera. Mais si l'expédition devait mal tourner, il sait ce qui l'attend: on le cassera et on le renverra en Angleterre, sans dédommagement.

A la fin, Betty n'y tient plus.

—Il faut voir ce qui se passe, dit-elle. Venez-vous Hamilton?

Sans attendre le consentement de l'officier, la fille du général s'engage dans le tunnel et elle parvient bientôt, rejointe par Hamilton, dans une salle somptueusement meublée.

Des éclats de voix leur arrivent aux oreilles. C'est le chef du détachement qui tente de faire comprendre aux Wafdistes qu'ils doivent se rendre sans résistance. Car Hamilton lui a donné une consigne sévère: faire des prisonniers et ne tirer qu'en cas d'extrême nécessité.

Betty Salisbury s'approche et contemple le spectacle par une porte entr'ouverte. Il y a là une trentaine d'Egyptiens, tous vêtus à l'ancienne mode, et que domine, de sa haute stature, un vieillard à barbe blanche: le sage Nefti. Et, dans un coin, serrés l'un contre l'autre, la princesse Isis et Guy d'Estérac.

Ce tableau met Betty hors d'elle-même. Certes, elle se domine encore, mais, résolue à mettre fin à ce qu'elle considère comme une trahison, elle bouscule le capitaine Hamilton qui tente de lui barrer le passage et pénètre, dans la pièce, un sourire narquois aux lèvres.

L'irruption de Betty Salisbury provoqua quelque surprise et, avec son intuition de femme, la princesse Isis comprit aussitôt que c'était elle qui était visée plus particulièrement.

—Eh bien, monsieur d'Estérac, railla Betty en français, il faut donc que ce soit moi qui me mette à votre recherche?

Peu à peu la jeune fille allait perdre toute mesure et ni les sourdes objurgations du capitaine Hamilton, ni les gestes de Guy d'Estérac ne parvinrent à calmer sa colère.

—Je vous fais mes compliments, dit-elle encore. Non seulement vous ne tenez pas les promesses que vous m'aviez faites, mais encore, vous liez partie avec les ennemis de mon pays! Merveilleux! Un diplomate!.. Se compromettre ainsi doublement.

En disant ces mots, elle posait sur la pauvre Isis un regard de dédain et de haine.

—Fort heureusement, on a pu mettre le pied sur ce nid de vipères, continua-t-elle, et je vous assure que la répression sera sévère.

Isis se rapprocha encore de Guy d'Estérac. Tandis que Betty Salisbury personnifiait le conquérant vainqueur, la douce Isis n'était plus que l'Egypte opprimée et vaincue...

Celle dont on avait voulu faire une reine, elle en qui s'incarnaient les espoirs de ceux qui avaient rêvé une Egypte rénovée, n'était plus qu'une esclave.

—Alors, capitaine Hamilton, demanda Betty, que décidez-vous?

—Rien d'autre que ce que prescrivent les consignes! Que tous ces gens se rendent. Mon devoir est de les remettre aux autorités!

Nefti fit un signe. A quoi bon résister? Faire couler le sang? Anglais et Egyptiens? N'étaient-ils pas tous des créatures humaines? Se dresser contre la destinée?

Le premier, il passa devant l'officier, et, à sa suite, défilèrent ceux que le sort venait d'abattre.

Derrière eux venait Isis que soutenait Guy d'Estérac. La malheureuse jeune femme souffrait à la pensée qu'une fois encore et pour toujours, peut-être, elle serait séparée du bien-aimé...

Elle défaillait presque en arrivant à la sortie du souterrain et Betty songeait que lorsqu'on exécuterait l'ordre meurtrier, ce ne serait qu'une inconsciente que la balle abattrait.

Au moment de franchir le seuil, Isis eut une défaillance plus grande. Instinctivement, Betty se précipita pour la soutenir.

Un coup de feu claqua, venu des dunes de sable, et la balle frappa la fille du général...

La mort, une fois de plus, était venue sur des ailes rapides!

La royauté suprême

On devine la douleur du général Salisbury lorsqu'il apprit la mort tragique de Betty.

D'abord, il se crut victime d'un atroce cauchemar. Il ne pouvait admettre que sa fille lui fût ravie à jamais. C'est seulement lorsqu'il fut mis en présence du cadavre de celle qui était toute sa vie qu'il se rendit à la réalité.

A la stupeur succéda la prostration. Cet homme puissant, devant qui tout le monde tremblait, était anéanti. Durant de longs instants, il resta étendu près du corps de la morte, sans mouvement, sans pensée, sans sensation.

La commotion avait été trop forte. Le géant était effondré.

On eût pu croire que le général, frappé en plein coeur, ne se relèverait pas de ce coup cruel.

Mais la réaction se produisit et enfin le militaire se redressa.

Sa Betty morte, il voulut connaître, dans tous leurs détails, les péripéties du drame horrible.

Il fit venir le capitaine Hamilton qui avait commandé l'expédition.

—Capitaine, dit-il d'une voix assourdie par l'émotion, vous allez me faire, sur l'honneur, le récit exact de ce qui s'est passé. Car, jusqu'à présent, je ne sais rien de précis. On m'a parlé d'une balle perdue, d'un accident. Je n'y crois pas. Et il faut, entendez-vous, que je sache, car des sanctions sévères seront prises et il importe que les véritables coupables soient punis et que la répression n'atteigne pas des innocents.

Le capitaine Hamilton, blême comme un mort, s'inclina sans mot dire.

—Et d'abord, capitaine, demanda le général, qui vous a ordonné cette expédition nocturne, que j'ignorais?

Le capitaine marqua une hésitation. Mais le regard froid et inquisiteur de son chef le força à sortir de son mutisme. Il répondit enfin d'une voix qu'il tentait d'affermir:

—C'est Miss Betty, mon général.

—Ma fille!... mais c'est impossible...

—Mon général, je vous jure...

—Mais pourquoi cette expédition? sans que j'eusse donné des ordres.

—Mon général, j'ai fait remarquer, en effet, que sans ordres supérieurs, il m'était impossible d'agir.

—Et bien alors?...

—Miss Betty m'a répondu: "Je les obtiendrai de mon père. Soyez prêt ce soir".

—Ma fille vous aurait donc donné des ordres à mon insu?

Hamilton baissa la tête et se borna à répondre simplement:

—Mon général, je vous jure, sur l'honneur, que je vous ai dit toute la vérité.

La sincérité a des accents qu'on n'imite pas, fût-on le plus habile des fourbes.

Le général Salisbury lut dans les yeux de son subordonné et devina par ses paroles que le capitaine ne le trompait pas.

—Mais comment, ainsi qu'on me l'a dit, une balle perdue a-t-elle frappé ma fille? Il fallait, pour que ce fait se produisît, qu'un ordre eût été donné de tirer. Cet ordre, d'où émanait-il?

De nouveau, le capitaine Hamilton hésitait à répondre. Le général lui dit d'un ton sévère:

—Capitaine, vous vous êtes engagé à me dire tout. Je n'admets aucune restriction, aucun oubli, volontaire ou non. Il faut, je vous le répète, que je sache tout.

—Mon général, croyez bien que je ne cherche pas à vous celer le moindre détail; mais vous me voyez fort embarrassé... C'est que, en parlant, je me vois forcé d'accuser une personne à la mémoire de laquelle je dois le plus profond respect.

—Parlez, capitaine, je vous l'ordonne. Qui a ordonné de tirer?

Acculé, Hamilton répondit, d'une voix sourde, presque angoissée:

—Miss Betty.

—Ma fille? Et pourquoi?

Hamilton était allé cette fois, trop loin pour reculer. Il fit un effort sur lui-même et répondit:

—La "balle perdue" était destinée à la princesse Isis.

—Pourquoi tuer une femme sans défense, sans jugement préalable?

Le capitaine expliqua:

—Parce que cette femme aimait M. d'Estérac et était aimée de lui.

Ce fut un trait de lumière pour le général. Celui-ci se remémora certaines paroles de Betty, si cajoleuse et si impérative. Il se souvenait que sa fille lui avait parlé avec insistance de celle qu'elle appelait "la reine des rebelles" et qu'elle avait fait appel à l'énergie de son père pour qu'on prît, contre cette "insoumise", des sanctions implacables.

Enfin, il comprenait! Betty, se croyant délassée pour une autre femme, avait eu des pensées mauvaises. Elle avait juré de se venger et, sa jalousie lui dictant de sinistres projets, elle avait été criminelle par amour.

Ce fut, pour le chef suprême des troupes anglaises en Egypte, un nouveau coup.

Il congédia le capitaine et il se retira dans son cabinet de travail. Des pensées tumultueuses s'agitaient dans son cerveau en ébullition. A sa douleur se mêlait la honte. Quoi! sa fille, celle qu'il adorait au-dessus de tout ici-bas, avait commis un acte infâme dont, par la justice immanente du destin, elle avait été frappée elle-même.

Et maintenant, qu'allait-il faire, lui, Salisbury, en présence de cette situation inattendue?

Deux hommes, en lui, parlaient à la fois: le père, dont le coeur saignait d'avoir perdu son idole, et le général, chef intègre, droit et loyal, sur qui pesait une responsabilité redoutable.

Le combat entre ces deux hommes fut court. Si, comme tous les peuples, les Britanniques ont des défauts, nul ne songera jamais à contester leur loyauté chevaleresque, la fidélité en la parole donnée, et, au dessus de tout, le sentiment rigide du devoir.

Le général avait pris une décision. Personnellement, il questionna le soldat qui avait tiré la fameuse "balle perdue" et le fantassin avoua que, non seulement, son capitaine lui avait donné l'ordre de faire feu sur "la première femme qui sortirait des souterrains", mais que, peu de temps après, Miss Salisbury était venue, en secret, lui réitérer l'ordre formel précédemment reçu.

Désormais, le général était convaincu.

Peu après, continuant son enquête, il apprit que l'espion Habou, qui avait travaillé au service de sa fille, avait joué double jeu.

Les "Compagnons du Sphinx", on le sait, étaient divisés en deux camps: les partisans de la manière forte, c'est-à-dire les Wafdistes, faisant partie de la faction Manikès, et les autres, ceux qui, partageant les idées du sage Nefti, comptaient réaliser leur idéal par des moyens pacifiques.

Les premiers avaient fomenté la dernière révolte en dépit des objurgations des seconds. Ils attribuaient leur échec à la défection des "tièdes". D'où une sourde inimitié entre les deux partis.

Or, Habou appartenait au parti des extrémistes. Maintes fois, il avait critiqué ce qu'il appelait les hésitations des partisans de Nefti. Il s'était fait, de ce chef, des ennemis dans le camp rival.

Espion par nature, prêt à vendre ses secrets au plus offrant, il avait cependant ses rancunes personnelles, qu'il assouvissait lorsque l'occasion se présentait.

Dès qu'il eut vendu à Betty Salisbury le plan des souterrains, plan incomplet du reste — un mouchard trompe toujours ceux qu'il sert, comme il a trompé les autres — Habou conseilla à ceux de sa faction de se réunir dans les galeries ne figurant pas sur le fameux plan.

Mais il eut soin de laisser dans l'ignorance les fidèles de Nefti et ceux-ci, pris au dépourvu, n'eurent pas le temps de prendre la fuite. On sait le reste.

Lorsque, après une enquête approfondie, le général Salisbury fut en possession de toutes ces données, lorsqu'il eut la certitude de posséder tous les éléments de la vérité, il prit une décision énergique.

A la suite d'une mesure de clémence, Nefti, la princesse Isis et leurs compagnons furent remis en liberté, lorsqu'ils eurent pris l'engagement de ne rien tenter, par les armes, contre le pouvoir établi.

Par respect pour la mémoire de Betty, le général fit le silence sur l'expédition irrégulière tentée à son insu et le scandale fut étouffé.

Quant au capitaine Hamilton, il ne fut pas cassé—le général ayant tenu compte de sa sincérité—mais il fut rappelé en Angleterre, sous un prétexte... honorable.

✦ ✦ ✦

Quatre mois après ces événements tragiques, la princesse Isis épousait Guy d'Estérac.

Tous deux avaient exprimé le désir de passer leur lune de miel en la doulce France. Ce désir, le bon M. de La Feuillade l'exauça de grand coeur, après avoir fait promettre à son collaborateur de lui revenir.

Nous ne décrirons pas la joie de Mme d'Estérac, lorsqu'elle revit son fils, non seulement guéri, mais ivre de bonheur. Décrit-on la joie des mères? Guy avait recouvert ses belles couleurs d'antan, son entrain, sa gaité.

—J'avais perdu mon enfant, dit Mme d'Estérac à la charmante Isis, vous me l'avez rendu, ma chère enfant... et vous me l'avez même rendu en double, puisque désormais j'aurai deux êtres à chérir au lieu d'un.

Sublime coeur de mère, qui ignore la jalousie et qui s'épanouit sans qu'une ombre ne ternisse jamais son frais rayonnement, divin amour, n'êtes-vous pas ce qui fut créé de plus beau et de plus noble sur la terre? Si Guy et Isis apparaissaient auréolés de bonheur, Mme d'Estérac semblait être leur vivant miroir, car tout leur bonheur se reflétait en elle et s'y condensait.

A les contempler tous trois, réunis harmonieusement, on évoquait les vers de Victor Hugo:

Et l'on voit de la flamme aux
[yeux des jeunes gens
Mais dans l'oeil du vieillard on
[voit de la lumière.

Isis avait reporté, sur la mère de celui qu'elle aimait, toute l'affection qu'elle n'avait pu donner à celle dont un destin cruel l'avait séparée.

La première visite des jeunes époux à Paris fut pour leur cousin Louis de Marcigny.

—Vous avez été l'artisan de notre bonheur, notre providence, lui dit Isis. Sans vous, nous ne nous serions pas retrouvés. Nous vous devons une éternelle reconnaissance.

—J'accepte la mission de providence que vous voulez bien me reconnaître, avait répliqué le haut fonctionnaire du Quai d'Orsay. Mais cette mission m'impose des devoirs. Une providence se doit à ses protégés. Dans les futurs avancements diplomatiques, Guy occupe la première place, ma jolie cousine. Il est très estimé et le jour est proche où vous pourrez représenter, à ses côtés, votre patrie adoptive, dans un consulat... en attendant l'ambassade.

Isis sourit de ce sourire si pur qui lui donnait tant de charme et elle remercia en termes émus Louis de Marcigny. En fin diplomate, celui-ci comprit que la jeune femme n'ambitionnait pas d'autre bonheur que d'être la reine de celui qu'elle avait élu en son coeur.

✦ ✦ ✦

...Depuis, les jours se sont écoulés comme un calme fleuve doré.

Guy d'Estérac a définitivement retrouvé, dans l'énigmatique princesse, la Rose du Désert dont la fraicheur parfumée le séduisit dans l'oasis de Tamegrout, alors que tous deux rêvaient devant la féerie de lumière et de couleurs qui embrasait l'Occident.

Libérée du joug de Manikès, Isis a renoncé à la couronne d'Egypte pour ceindre celle qui consacre à jamais la plus précieuse des royautés: celle de l'Amour.

F I N





Motifs populaires



Dessin No 466—

Il est facile de tisser ce charmant chapeau de papier crêpe. Un enfant pourrait faire ce chapeau rendu facilement imperméable. Un chapeau de $5.00 que vous pouvez vous procurer pour $0.50.

Le patron No 466 contient toutes les instructions voulues.

Pour se procurer ce patron, adresser comme suit: **Département de Travaux à l'aiguille, La Liberté, Winnipeg.** Mentionner le numéro du patron et inclure 20 sous (en monnaie seulement). La Liberté n'est pas responsable des lettres non reçues. Un délai de huit jours est nécessaire pour la réception de ces patrons.

Autour de la Ferme

Pour répondre à la demande de fromage canadien en Grande-Bretagne

L'hon. J. G. Gardiner, ministre fédéral de l'Agriculture, a reçu un câblogramme du Royaume-Uni l'informant que le Ministère anglais des Vivres désire se procurer le plus possible de fromage canadien cette saison, et à la suite de cette requête, l'Office du ravitaillement en produits agricoles a prié les ministères provinciaux de l'agriculture de prendre tous les moyens nécessaires pour accroître la production fromagère.

L'Office fait rapport que les mesures nécessaires ont été prises pour accroître les exportations de fromage canadien sur le Royaume-Uni, afin de répondre à cette demande du Ministère anglais. Aux termes de l'accord récemment conclu, les quantités à expédier devaient être de 1,500 tonnes longues en mai (2,240 livres par tonne) et 3,000 tonnes en juin, mais l'Office des produits laitiers, qui est chargé de l'achat et de l'expédition du fromage en vertu de cet accord, s'arrange actuellement pour que ces quantités soient portées à un total de 6,000 tonnes.

Aux termes de l'accord original, le Ministère anglais des Vivres a convenu de prendre 35,000 tonnes longues (soit 78,400,000 livres) de fromage canadien fabriqué pendant la saison finissant le 30 novembre. La décision que vient de prendre le Ministère signifie que l'on acceptera des quantités supplémentaires, tout comme si elles avaient été comprises dans l'accord qui précède, sur une base de 14 sous par livre pour le fromage No 1, f. b., Montréal.

Par contre, l'Office du ravitaillement en produits agricoles annonce qu'il n'est pas à prévoir que le Royaume-Uni aura besoin de beurre canadien. La ration du beurre en Grande-Bretagne est strictement limitée à quatre onces par personnes et par semaine, et l'on encourage les consommateurs anglais à consommer le plus possible de margarine, car les ingrédients employés dans la fabrication de la margarine sont en abondance, et tant qu'ils le seront, on continuera à employer la margarine.

Devant ces faits, l'Office du ravitaillement en produits agricoles est d'avis que les cultivateurs qui ont des fromageries dans leur voisinage devraient y envoyer leur lait, sachant que l'on aura besoin du fromage fabriqué pour l'exportation. L'Office fait remarquer que les patrons des fabriques et tous ceux qui s'intéressent à l'industrie laitière savent par expérience le résultat que l'accumulation d'un surplus considérable de beurre peut exercer sur les prix du beurre au pays, lorsqu'il n'y a pas de débouché en vue. L'accroissement de la production fromagère et la diminution de la production beurrière, cette saison, devraient assurer des prix plus stables pour le lait de fabrique en général.

On a donc demandé aux provinces qui s'intéressent principalement à la production du fromage pour l'exportation d'appeler l'attention de tous les producteurs de lait, et spécialement celle des beurriers et des fromagers, par l'entremise de leurs commissaires d'industrie laitière, sur la tournure que prennent les événements et de faire recommander aux cultivateurs de leurs districts, par leurs agronomes, représentants agricoles ou autres agents de campagne ou de propagande, la nécessité qu'il y a d'augmenter la production fromagère. On a demandé également aux autres provinces de chercher les moyens d'accroître cette production en vue de l'exportation ou pour le marché intérieur, afin d'avoir plus de fromage à exporter.

En maintenant la production du lait cet été et en employant le plus possible de ce lait pour la fabrication du fromage, les cultivateurs canadiens peuvent aider à ravitailler le Royaume-Uni en ce temps de crise.

Confitures faites à la maison pour l'emploi outre-mer

Beaucoup de femmes s'occupent actuellement de faire des confitures de fruits pour la Croix-Rouge.

La préparation de ces confitures pour l'expédition outre-mer exige des soins tous spéciaux, car elles sont exposées à se gâter en raison des changements de température et des secousses occasionnées par le transport.

Les instructions suivantes ont été publiées et distribuées par l'Economiste ménagère de la section des consommateurs du Service des marchés au Ministère fédéral de l'Agriculture:

1. Prendre des fruits mûrs, sains, bien triés; éviter avec soin les fruits trop mûrs. 2. Prendre une casserole pouvant contenir au moins deux fois autant de fruits et de sucre que l'on se propose d'y mettre. 3. Se servir de casseroles émaillées ou en aluminium. 4. Peser et mesurer exactement. Suivre fidèlement les instructions. 5. Se servir d'un thermomètre, si possible. 6. Faire bouillir plus épais que pour les confitures destinées à la famille. 7. Agiter fréquemment les confitures pendant la cuisson pour les empêcher de coller ou de brûler. 8. Laisser les confitures reposer pendant cinq minutes après les avoir enlevées du feu pour laisser l'écume monter à la surface. Ecumer. Remuer et verser dans les boîtes de fer blanc. 9. Il n'est pas nécessaire de laver les boîtes si elles étaient fermées dans les contenants originaux; mais si elles étaient ouvertes, il faut les laver à fond et les rincer dans de l'eau bouillante. On pourra enlever le surplus d'eau au moyen de la chaleur dans un four, ou en essuyant avec un morceau de toile à fromage, trempé dans de l'eau bouillante et tordu. 10. Remplir les boîtes presque jusqu'au dessus. Laisser refroidir. 11. Veiller à ce que des confitures ne s'introduisent pas dans la rainure de fermeture, car il serait impossible de boucher parfaitement. 12. Poser par-dessus une rondelle de papier ciré. Presser le couvercle fermement en place. 13. Essuyer toutes les boîtes parfaitement après les avoir remplies et bouchées, sans les plonger dans l'eau. 14. Etiqueter après que les boîtes se sont refroidies. Des recettes spéciales pour les confitures sont données dans une autre colonne.

Recettes éprouvées

Confitures

Les recettes suivantes ont été préparées par l'économiste ménagère de la section des consommateurs, du Service des marchés au Ministère fédéral de l'Agriculture, en vue d'aider les femmes qui font des confitures pour l'expédition outre-mer à la Croix-Rouge.

Confitures de fraises

10 livres de fraises épluchées
12 livres de sucre.

Prendre des fraises mûres et fermes. Eplucher et laver. Peser les fruits et le sucre. Mettre les fruits dans un pot verni, une casserole émaillée ou un plat de porcelaine et les recouvrir de sucre. Laisser reposer toute une nuit. Faire bouillir doucement jusqu'à 221 degrés F. ou à 19 livres.

Confitures de framboises

5 livres de framboises nettoyées
6 livres ½ de sucre.

Prendre des framboises mûres et fermes et les laver, si c'est nécessaire. Peser les fruits et le sucre. Bien mélanger et faire bouillir jusqu'à 221 degrés F. ou 10 livres.

Confitures de framboises et de gadelles rouges

9 livres de fruit
13 livres de sucre.

Prendre des quantités égales de framboises et de gadelles égrappées. Mélanger les fruits, l'eau et le sucre, et faire bouillir jusqu'à 221 degrés F. ou à 20 livres.

Confitures de prunes

4 livres ½ de prunes
6 livres ½ de sucre.

Prendre des prunes Burbank, de Lombardie, de Damas ou Reine-Claude. Oter les queues, bien laver. Ecraser avec un écraseur à pommes de terre pour extraire le jus. Faire mijoter les fruits dans une casserole couverte pendant dix minutes. Ajouter le sucre et faire bouillir jusqu'à 221 degrés F. ou à 9 livres. Après avoir fait bouillir, les noyaux peuvent être enlevés par l'écumage en tout ou en partie.

Confitures de groseilles

Laver et éplucher les groseilles (enlever l'oeil et la queue). Faire mijoter pendant dix minutes. Ajouter le sucre et faire bouillir jusqu'à 221 degrés F. ou à 10 livres.

Confitures de gadelles noires (cassis)

9 livres de gadelles équeutées
1 pinte d'eau (4 tasses)
13 livres de sucre.

Egrapper et laver les fruits parfaitement. Faire mijoter avec l'eau pendant 15 minutes. Ajouter le sucre et faire bouillir jusqu'à 221 degrés F., ou à 21 livres.

Confitures de pêches

9 livres de pêches énoyautées
13 livres de sucre.

Enoyauter et peler les pêches. Mettre les moitiés dans de la saumure pour les empêcher de brunir (on prépare la saumure en faisant dissoudre deux cuillerées à soupe de sel dans un gallon d'eau). Egoutter les pêches et les mélanger avec le sucre, écraser pour faire dissoudre le sucre. Faire bouillir jusqu'à 225 degrés F. ou à 19 livres.

Confitures de raisins

10 livres de raisins égrappés
12 livres de sucre.

Laver les raisins (variété Concord) parfaitement et les égrapper. Enlever la peau. Faire cuire la pulpe pendant dix minutes. Passer par un tamis fin pour enlever les graines. Mélanger la pulpe, la peau et le sucre et faire bouillir doucement jusqu'à 221 degrés F. ou à 20 livres.

Le Dr C. W. Farstad reçoit le degré de Ph.D.

Le Dr Christian W. Farstad, aide entomologiste du Laboratoire fédéral de l'entomologie de Lethbridge, vient de recevoir le titre de Docteur en philosophie du collège de l'Etat d'Iowa à Ames, Iowa. Le Dr Farstad fait partie du personnel du laboratoire de Lethbridge du Ministère fédéral de l'Agriculture depuis 1929.

Il est né le 5 août 1906 sur les îles Lofoden, en Norvège; il était encore enfant lorsqu'il vint dans le nord de la Saskatchewan avec ses parents. En 1931, il prit ses diplômes à l'Université de Saskatchewan, et en 1935 il reçut le titre de Maître ès science. Continuant ses études au collège de l'Etat d'Iowa, il reçut le degré de Docteur en philosophie à la Convocation du printemps de 1940.

Le Dr Farstad s'est occupé à Lethbridge de projets très divers, assumant graduellement une responsabilité de plus en plus grande dans les recherches sur le cèphe ou mouche à scie du blé. Un rapport sur certaines phases de cette étude, sous le titre de: "Développement du cèphe de la tige du blé de l'Ouest (Cephus cinctus Nort.) dans plusieurs plantes hôtes comme un indice de résistance", a été accepté par l'Université comme thèse pour remplir, en partie, les conditions du degré final.

"La meilleure source de matière organique pour les sols est le fumier de ferme; il est également riche en nourriture pour les plantes" — C. H. Robinson, chimiste agricole du Dominion.

WINNIPEG

Résultat des examens de piano à l'école du Sacré-Coeur

Au Conservatoire de Toronto: Mlle Erne Johnson, "Associate Teacher" avec distinction.

A l'Université du Manitoba: Grade VII — Paul Mercier, avec distinction.

Grade III — Edmond Binvielle, Georgine Cayer, avec grande distinction.

Vieux habits

Voici une bonne aubaine:

Vous pouvez vous débarrasser de tous vos vieux vêtements en les adressant, frais de port payés, au R. P. Jubinville, O.M.I., curé de la paroisse du Sacré-Coeur, 507, avenue McDermot, Winnipeg, Man., qui les fera parvenir au R. P. J. de Grandpré, O.M.I., pour les plus pauvres de nos Indiens de Berens River et des missions environnantes.

Nous acceptons n'importe quels habits, vêtements ou linge dont vous pouvez disposer pour l'amour du bon Dieu.

Nous réparerons ces effets et les distribuerons à nos pauvres indiens qui, en retour, prieront à vos intentions.

PETITE NOTE

L'hôpital Duke-Fingard a été transporté rue Colony, no 251. L'examinateur médical de l'hôpital, le Dr M. B. Halldorson, était l'un des orateurs à la réunion annuelle des médecins américains spécialistes en tuberculose, qui a eu lieu récemment à New-York.

Pas le fait d'une "cinquième colonne"

NEW-YORK — M. Carl-J. Hambro, qui fut pendant quinze ans président du parlement norvégien, a déclaré, à son arrivée à New-York, que l'occupation de la Norvège ne fut pas le fait d'une "cinquième colonne", mais que les rumeurs à cet effet ont été répandues par les nazis eux-mêmes dans le but de démoraliser la population norvégienne.

M. Hambro a ajouté que la Norvège a soustrait aux Allemands presque toute sa marine marchande de 4,000,000 de tonnes, qui est affrétée par la Grande-Bretagne, et sa réserve d'or, de $100,000,000 environ, qui est à l'abri en Amérique.

Petites Annonces

TARIF: 1 sous par mot. Minimum: 25 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

A VENDRE — Restaurant, avec tables de billard et logement, 8 chambres, sur "highway" près Winnipeg. Bonne occasion. S'adresser à Boite 7 "La Liberté".

A VENDRE — Petits fruits: groseilles, 35 sous le gallon; gadelles rouges ou blanches, 30 sous le gallon. Maison Saint-Joseph, Otterburne, Man.

ON DEMANDE, fille pour aider à l'ouvrage général de la maison, machine à laver et fer à gaz. $15.00 par mois. S'adresser Mme Gaspard Piché, Fannystelle, Man.

Victimes de la guerre au Canada



Ces jeunes évacués d'Angleterre, dont les parents font leur devoir là-bas, viennent d'arriver à Montréal sous les auspices du Pacifique Canadien. A la gare Windsor, ils ont manifesté un vif intérêt pour le monument aux employés du Pacifique Canadien morts dans l'autre guerre, il y a un quart de siècle.

La forteresse la plus septentrionale du Canada

Le Service des Parcs nationaux est chargé de remonter les siècles et de recueillir les reliques intéressantes, mais presque oubliées, du passé, d'examiner les associations historiques et des sites, théâtre de nombreuses luttes acharnées pour la conservation de la suprématie sur le continent nord-américain, de restaurer et de préserver comme héritage national ces endroits qu'on a jugé d'importance nationale suffisante pour en justifier l'acquisition par le Gouvernement fédéral.

Bien que la plupart des batailles importantes entre Anglais et Français, en vue de la possession du Canada, aient été livrées sur les rives du Saint-Laurent, ou aux environs des grands lacs, ou près du littoral de l'Atlantique, il y eut certains moments où le théâtre de la guerre s'étendit loin dans le nord. La souveraineté de la région de la baie d'Hudson était si constamment disputée qu'on décida de construire une très solide forteresse à un endroit stratégique sur la baie, en vue d'y protéger les intérêts de la compagnie de la baie d'Hudson.

Le gros fort de pierre Prince de Galles fut la réponse au défi français. Il a la distinction d'être la forteresse la plus septentrionale du continent nord-américain. Il a fallu environ quarante ans pour la construire (de 1733 à 1771), et sa force de résistance rivalisait avec celle de Louisbourg et même avec celle de Québec. Ses murs, dont l'épaisseur variait de 37 à 42 pieds à la base, s'élevaient à une hauteur de seize pieds, et sur les parapets on avait hissé quarante canons pouvant lancer des projectiles de 6 à 24 livres. Les murs du nord et du sud avaient 310 pieds de longueur et ceux de l'est et de l'ouest, 317 pieds.

La compagnie de la baie d'Hudson n'a construit aucun autre fort ayant ces proportions et cette force de résistance. C'était la forte défense de la baie; cependant, il a été livré à une petite flotte française sans qu'un seul coup de feu n'ait été tiré. Son gouverneur, Samuel Hearne, s'est taillé une plus grande renommée comme explorateur que comme commandant militaire. En 1769, la compagnie l'avait envoyé de ce fort pour faire enquête sur certains rapport voulant qu'il existât des gisements de cuivre dans la région sise au nord-ouest de Churchill, et après deux tentatives malheureuses, il réussit finalement en 1771 à se rendre à la rivière Coppermine, après avoir fait à pied un trajet de mille trois cents milles. Son voyage fut peut-être l'exploit le plus remarquable jamais consigné dans les annales des explorations de la compagnie de la baie d'Hudson, et comme récompense de ses services, il fut nommé, en 1775, gouverneur du fort Prince de Galles.

Au début du mois d'août 1782, une flotte française composée de trois petits bâtiments de guerre, sous le commandement de l'amiral La Pérouse, apparut soudainement en face du fort et demanda sa capitulation. Hearne, à ce qu'on rapporte, saisit immédiatement une nappe de toile et la hissa au-dessus du parapet. Sa décision hâtive de livrer cette solide forteresse sans offrir la moindre résistance a souvent été sévèrement critiquée, mais le blâme doit surtout retomber sur la compagnie qui ne lui a pas fourni une garnison suffisante pour armer les canons. Même sa petite armée de trente-neuf hommes aurait pu défendre cette place forte en face de nombres supérieurs s'il avait su dans quel état se trouvaient les assaillants. Les marins français était affaiblis par le long voyage en mer, la plupart mal vêtus et la moitié pieds nus; cependant, ils s'emparèrent de ce précieux objectif avec peu ou point d'effort. Cette capture leur permit également de refaire leurs provisions et de faire voile vers le sud pour s'emparer de York Factory à peu près avec la même facilité. Toutefois, avant de quitter le fort, ils passèrent deux jours à tenter de démolir ses murs, mais ils ne réussirent qu'à enlever les rangs supérieurs des pierres massives et à démonter les canons.

Le fort Prince de Galles, restauré, se dresse de nos jours à peu près dans le même état que La Pérouse l'a laissé il y a quelque cent soixante ans. Le fort ne sert maintenant à aucune fin militaire, mais il a été dédié au profit, à l'éducation et à la jouissance du peuple canadien. Le parachèvement du chemin de fer de la baie d'Hudson jusqu'au port de Churchill a rendu cette forteresse d'un accès facile, et un nombre toujours croissant de touristes, qui passent leurs vacances dans le nord du Manitoba, le visitent chaque année. Plus d'un considère le fort comme un des plus intéressants restes militaires sur le continent nord-américani.

Un Provençal, qui passait par un village normand du département de la Manche, s'y arrêta.

—Avez-vous beaucoup de pluie par ici? demanda-t-il à un fermier.

Celui-ci branla la tête:

—Un peu... pas beaucoup. Mon voisin, là-bas, en a bien davantage, remarque-t-il.

Cette réflexion rendit perplexe le Provençal.

—Comment! dit-il, mais votre voisin n'est qu'à cent mètres de chez vous.

—Oui, mais il a beaucoup plus de terre.

Les chars d'assaut

La guerre actuelle est totale—il faut nager ou couler—et elle nous mettra tous à l'épreuve jusqu'au fond de l'être. Il convient donc que nous connaissions ses divers aspects.

Voyons les nouveaux engins de guerre. Le char d'assaut a été créé pour défier la mitrailleuse, dont le feu meurtrier paralysait tout mouvement et réduisait la guerre à la stagnation des tranchées, derrière des réseaux de barbelés. Sous sa première forme, le char d'assaut devait être invulnérable au feu des armes portatives, et détruire les nids de mitrailleuses, écraser les fils de fer, traverser les tranchées. Un véhicule automobile, solidement armé et blindé, obtenait tous ces résultats.

Le modèle des chars d'assaut ne changea guère jusqu'à la fin de la dernière guerre. A ce moment, on estimait que, la mitrailleuse ayant été dominée, la guerre se poursuivrait de nouveau en rase campagne, auquel cas un char d'assaut plus léger et rapide rendrait plus de services. Ce modèle servirait non seulement à la destruction des mitrailleuses, mais aussi à l'exécution de larges mouvements tournants sur les flancs et sur les arrières de l'ennemi.

Le nouveau modèle de char d'assaut, en usage pendant quelques années après l'armistice, aurait certainement rempli la mission en vue de laquelle on le fabriquait. Mais les armées, et particulièrement celles qui redoutaient les chars d'assaut et n'en possédaient point, s'effrayèrent et créèrent, à titre de précaution, des fusils anti-chars, armes portatives d'une grande vitesse de tir lançant un projectile capable de percer les blindages des chars de cette époque.

On revint donc à l'ancien modèle de char d'assaut, de blindage plus épais, mais modernisé. On conserva toutefois le char léger, quoique assez vulnérable, afin de lui faire jouer le rôle jadis assigné à la cavalerie. Presque toutes les armées possèdent aujourd'hui des chars d'assaut ou tanks lourds, légers et moyens. Ils menacent dangereusement les troupes non protégées, qu'elles soient en mouvement ou en position; c'est pourquoi l'on a muni chaque peloton d'une arme anti-char, adjoint à chaque brigade une petie batterie de canons anti-chars et à chaque division un régiment armé des mêmes canons.

Les Allemands ont employé leurs divisions motorisées à la pointe de leur attaque. Leurs tanks lourds dépassaient les premières positions pour détruire d'un seul coup l'artillerie de leurs adversaires. L'infanterie suivait, pour tenir et nettoyer les tranchées enlevées.

L'aviation allemande ne cessait pas de bombarder et de mitrailler les arrières, pour empêcher nos troupes de se reformer et de creuser de nouvelles lignes de résistance. Les Allemands s'assuraient ainsi la continuité de leurs opérations.

Une brèche ayant été pratiquée dans la zone des tranchées, et occupée par l'infanterie, les formations motorisées plus légères et plus rapides s'y sont précipitées; puis elles se sont étendues en évantail, formant un large front au coeur du pays envahi, semant le chaos par la destruction des lignes de communication, et menaçant le siège des autorités civiles et militaires.

Les chars d'assaut étaient accompagnés par de l'artillerie motorisée, destinée à écraser les résistances sérieuses, en particulier celles qui s'abritaient dans des maisons. Ils étaient également accompagnés par des unités motorisées de génie, chargées de réparer les ponts, pour éviter toute perte d'élan dans l'assaut.

Si les Allemands avaient à combattre des ennemis en rase campagne, ils s'efforçaient de les fixer avec leur infanterie, tandis que l'armée motorisée les dépassait sur les flancs, pour les encercler d'un feu de mitrailleuses.

Dans chaque phase de cette action, l'armée allemande s'appliquait à réaliser, entre ses chars d'assaut et son aviation, une liaison telle que ces deux armes semblaient n'en faire qu'une. Cette tactique, employée contre une opposition relativement faible en Pologne, fut de nouveau mise à l'épreuve en France.

Major général
H. Rowan-Robinson,
C.B., C.M.G., D.S.O.

Le cap Trinité



S'élevant à près de deux mille pieds au dessus de la rivière Saguenay, le cap Trinité constitue un spectacle d'une sauvage grandeur pour les milliers de touristes chaque année. Vue la nuit, cette masse énorme de roc laisse des impressions impérissables.

Inviter Pie XII à établir à Toronto le siège de l'Eglise catholique! ...

OTTAWA — Le Rév. R. H. Steacy, pasteur de l'église anglicane All Saints d'Ottawa, a dit dans un sermon que le gouvernement canadien devrait inviter le pape et l'archevêque de Canterbury à venir s'établir au Canada où, bénéficiant de la sécurité que leur offrirait le Dominion, ils pourraient continuer à administrer les affaires de leurs églises.

"Le temps approche, dit-il, où le siège de l'Eglise catholique romaine et celui de l'Eglise anglicane seront exposés à des attaques. Bien que ces hommes d'Eglise ne craignent pas la mort ils peuvent faire plus de bien s'ils continuent à vivre en sécurité.

"Le gouvernement devrait inviter Sa Sainteté et l'archevêque de Canterbury et aménager Casa Loma, à Toronto, pour les recevoir et leur servir de résidence. Et ils continueraient à exercer leur influence bienfaisante sur tout l'univers".

(Casa Loma est une résidence princière érigée il y a quelques années à Toronto par feu Sir Henry Pellatt. Actuellement on l'exploite comme attraction touristique au profit de l'oeuvre des enfants malades).

Définitivement aux côtés de l'Allemagne

BUCAREST, Roumanie — La Roumanie, qui fut longtemps l'alliée de la France, est le premier Etat balkanique à s'aligner de façon complète et définitive aux côtés de l'Allemagne et de l'Italie. Le nouveau gouvernement du premier ministre Ion Gigurto, que le roi Carol a appelé au pouvoir, dans l'espoir d'éviter le démembrement de son pays, a déclaré qu'il ne se contenterait pas de faire preuve de réalisme en adaptant sa politique étrangère au "système créé par l'axe Rome-Berlin", mais qu'il adhérerait à l'idéologie totalitaire en raison des convictions personnelles de ses membres.

La presse allemande et le nouveau régime en France

BERLIN — Un porte-parole officiel allemand fait les observations suivantes au sujet des événements de Vichy: "Nous observons en spectateurs détachés les délibérations de Vichy et n'y intervenons d'aucune façon. Nous notons avec intérêt que c'était à peu près les mêmes individus qui, il y a une quinzaine, faisaient des déclarations presque contraires. Les Français devront trouver leurs propres solutions. Les régimes allemand et italien ne sont pas des articles d'exportation".

Das Schwarze Korps, journal militaire, écrite: "Les Français, dociles comme des moutons, se sont laissés mener à l'abîme. Maintenant, qu'ils avisent aux moyens d'en sortir. Nous ne leur lancerons pas la corde de sauvetage que nous avions tressée pour notre propre usage du sang et des larmes de générations".

La presse allemande impute les projets constitutionnels de la France au désir d'apprivoiser l'axe Rome-Berlin et les lui reproche. Elle formule généralement ses réserves en termes voilés, sauf un journal qui menace la France de la destruction au cas où l'Allemagne remporterait la victoire finale. Elle prévient la France de ne pas s'attendre que les puissances de l'axe adouciront les rigueurs de la défaite.

L'existence même de la France menacée

La Deutsche Allemeine Zeitung écrit: "La création de l'ordre nouveau sera l'oeuvre des vainqueurs, pour lesquels le national-socialisme et le fascisme ne sont pas des constructions d'opportunité, mais des expressions du dynamisme révolutionnaire. On ne saurait se joindre à l'Europe nouvelle au moyen de l'introduction tardive d'un nouveau régime... Le sort des armes a décidé que la co-existence de la France et de l'Allemagne n'informera pas l'Europe nouvelle... La guerre actuelle diffère profondément de la plupart des autres.

"La guerre actuelle pose plutôt les fondements de nouvelles règles. Il y aura une France différente de l'ancienne qui occupera une place différente dans notre Europe".

"La dictature coûte cher"

Le Lokal Anzeiger reproche à la France "d'essayer d'effacer ses péchés passés" au moyen de réformes constitutionnelles: "Les Français mettent nouvelle enseigne à vieille devanture. Ils parlent des principes dictatoriaux, mais oublient que la dictature n'est pas un simple phénomène de la mode mais un phénomène très grave dans la vie d'un peuple, qui ne se gagne pas à bon marché et dont on ne se sert pas facilement... Dans les parlotes cuisinées à la hâte à Vichy, on devrait comprendre que pas un seul soldat allemand n'est tombé en vain et que la plume ne détruira pas ce qu'a acquis l'épée.

"Hitler n'a jamais dissimulé ses b[illegible] de guerre"

"Jamais A[illegible] Hitler n'a dissimulé l'enjeu fondamental de la guerre. C'est l'âge d'or qui est en jeu, a-t-il dit à ses soldats. Se trouve-t-il un Français pour croire que les paroles du Fuhrer étaient de pure rhétorique? Se trouve-t-il quelqu'un pour croire qu'il suffira de se mettre au pas (le texte allemand use du verbe de style dans le régime nazi, "gleichshalten") pour regrimper sur l'échelle? ..."

Des soldats français se battaient cinq jours après l'armistice

LONDRES — Une dépêche de l'agence Reuter venant de Vichy (France), dit que le général Maxime Weygand, dans un ordre du jour, a déclaré que 22,000 soldats français de la ligne Maginot, non au courant de l'armistice avec l'Allemagne, ont combattu pendant cinq jours après que l'ordre de cesser le feu eut été donné.

Weygand ajoute que les troupes étaient dans les fortifications qu'on leur avait ordonné de défendre jusqu'à la fin et que l'ordre de cesser la résistance n'était pas parvenu jusqu'à eux.

"Refusant toutes les communications de l'ennemi, dit-il, ils continuèrent la bataille jusqu'à ce que le commandement français pût communiquer avec eux. Cette page, qui raconte la valeur et la fidélité au devoir militaire, ajoute à celles qui ont déjà été écrites".